

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15776 – 7 F — DIMANCHE 15 - LUNDI 16 OCTOBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le prix Nobel de la paix conforte les adversaires des essais nucléaires

L'ATTRIBUTION du prix Nobel de la paix 1995 à l'un des plus anciens militants antinucléaires, le Britannique Joseph Rotblat, et à son mouvement, Pugwash, conforte la campagne menée contre les tirs nucléaires français dans le Pacifique.

Les jurés d'Oslo, en annonçant leur choix vendredi 13 octobre, n'ont pas caché qu'ils visaient explicitement la France (et la Chine). Ils ont parlé d'un *« message »* clair adressé aux pays qui procèdent encore à des essais nucléaires.

Les efforts de toute une vie récompensés, Joseph Rotblat a émis l'espoir que ce Nobel influencerait Paris : *« J'espère que le gouvernement français y réfléchira à deux fois avant de poursuivre ses essais. »*

Lire page 2

M. Juppé cherche à prendre un nouveau départ et à clarifier sa politique économique

M. Chirac est pressé de mettre fin au flottement gouvernemental

LES ASSISES DU RPR, réunies dimanche 15 octobre à Marne-la-Vallée, devaient porter à la présidence du parti Alain Juppé, qui exerçait cette fonction, depuis novembre 1994, à titre intérimaire. La confirmation du premier ministre à ce poste ne devait faire aucune *difficulté*, sous réserve que les différentes sensibilités du mouvement trouvent leur place dans les instances de direction, ce qui paraissait acquis.

Sous un chapiteau pouvant accueillir vingt mille personnes, M. Juppé devait prononcer un discours exprimant sa filiation gaulliste. Il devait montrer aussi aux militants qu'il a entendu leur souhait de « lisibilité » de l'action gouvernementale. Philippe Séguin devait s'adresser aux délégués pour apporter son soutien au président de la République, dont il avait animé la campagne électorale, et replacer l'action du RPR dans le prolongement de celle-ci.

L'épisode de Marne-la-Vallée ne pouvait suffire à marquer un nouveau départ pour le premier ministre et pour son gouvernement. Un débat est engagé depuis plusieurs jours au plus haut niveau de l'Etat sur les stratégies à suivre. L'une correspond à une solution « douce » : M. Juppé s'engagerait dans une entreprise de reconquête de l'opinion et de clarification de sa politique économique et sociale. L'autre marquerait une rupture plus nette avec le flottement qui a caractérisé les cinq premiers mois du septennat.

L'hypothèse d'un remaniement profond du gouvernement est avancée par certains interlocuteurs de M. Chirac.

D'autre part, avec la désignation de Lionel Jospin au poste de premier secrétaire, par la convention nationale réunie samedi à La Défense (94,17 % des voix), le Parti socialiste devait retrouver son rôle de force d'opposition face à une majorité désorientée.



Lire pages 5 et 6

▪ Willy Claes pourrait quitter l'OTAN

Le secrétaire général de l'OTAN, soupçonné d'avoir permis le versement à son parti d'une commission occulte sur un marché d'hélicoptères, pourrait être renvoyé devant la Cour de cassation de Belgique. Il n'exclut pas de quitter ses fonctions. p. 22

▪ John Major promet une baisse des impôts

Le premier ministre britannique s'engage à réduire les impôts sur les revenus avant les élections de 1997. p. 3

▪ Un entretien avec Jean-Paul Fitoussi

Le président de l'Observatoire français de conjonctures économiques regrette que la France prétende mener de front des politiques budgétaire et monétaire restrictives. Il plaide pour une confirmation de la volonté des Européens de réaliser la monnaie unique. p. 10

▪ Cours particuliers sur CD-ROM

Le marché du CD-ROM éducatif se développe, ainsi que les cours par téléphone ou Minitel et les livres scolaires accompagnés de disquettes informatiques. p. 8

▪ David à Drouot

Mise aux enchères le 18 octobre, l'une des dernières œuvres de David en possession d'un particulier pourrait quitter la France. « Le Portrait de Ramel », révolutionnaire qui vota la mort du roi, a obtenu son certificat de libre circulation. p. 19

▪ Les éditoriaux du « Monde »

Le racisme puni en Allemagne ; Mieux aider les étudiants. p. 11

▪ Pierre Mazeaud au « Grand Jury RTL-« Le Monde »

Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 15 octobre à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

La fin des rêves de la dame de « L'Express »

FRANÇOISE SAMPERMANS

« IL EST CLAIR que je ne vais pas mettre un centime dans la Générale occidentale (GO). Dans ce domaine, il n'y a pas de place pour des amateurs. » Par ces propos, tenus début octobre à Genève, Serge Tchuruk, successeur de Pierre Suard à la tête d'Alcatel, annonçait que les ambitions du groupe dans le secteur de la communication appartenaient à une époque révolue. Dès lors, il était logique que Françoise Sampermans, incarnation de cette stratégie abandonnée, quitte ses fonctions de directrice générale de la GO et de PDG de *L'Express*. Vendredi 13 octobre, Alcatel a annoncé que, *« compte tenu des nouvelles orientations stratégiques définies dans le secteur multimédia, Françoise Sampermans quitte le groupe »*, et a précisé que ces nouvelles orientations *« ne correspondent plus à la politique de développement qui lui avait été assignée dans les années passées »*.

Celle qui a été surnommée *« la dame de fer de la presse »* n'ira donc pas jusqu'au bout de son grand dessein : bâtir autour de la Générale occidentale une industrie de contenus (programmes) chargée d'alimenter les *« tuyaux »* que fournit la maison mère, Alcatel.

Lire page 17

Le crédit perdu d'une étoile de la politique suédoise

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Le *premier ministre social-démocrate suédois*, Ingvar Carlsson, avait annoncé, cet été, sa décision d'abandonner définitivement la politique en mars 1996, à mi-mandat, pour, disait-il *« enfin mener, à soixante ans, une existence normale »*. En Scandinavie, on ne se sent pas forcément politicien à vie. Après dix années passées à la présidence de son puissant parti (45 % des voix), Ingvar Carlsson pensait passer le relais aux jeunes, en la personne de Mona Sahlin, trente-huit ans. Les féministes suédoises planaient sur un petit nuage. C'était trop beau. Mona Sahlin est en train de sombrer pour une malheureuse histoire de carte de crédit.

La presse a révélé que cette dame, vice-premier ministre délégué à l'égalité entre les sexes, avait utilisé depuis quelques années son Eurocard – mise à la disposition des ministres pour leurs frais professionnels – à fin d'emplettes et loisirs personnels. La carte fatale *avait servi à acheter des vêtements, à payer* hôtels et restaurants lors de vacances familiales en France, en Belgique ou en Allemagne, à louer une voiture ou à s'approvisionner en essence, à retirer à maintes reprises du liquide dans les distributeurs automatiques de Berlin. Le tout pour un montant d'environ 40 000 francs, que Mme Sahlin a remboursé, parfois avec un temps de retard, après les rappels à l'ordre des comptables de la chancellerie. Mais les sociaux-démocrates ne plaisantent pas avec ce comportement cavalier. Les plus pointilleux se demandent si Mona Sahlin s'est acquittée des intérêts de ses dettes, à peu près 233 F. *D'autres s'interrogent gravement : une* personne aussi distraite dans ses comptes privés est-elle capable de diriger le pays ? *« J'ai commis des erreurs*, admet-elle. *Je ne suis pas une sainte, j'ai mes défauts comme tout le monde. Si le parti ne souhaite pas que je devienne numéro un à cause de cela, qu'on me le dise ! De toute façon, cette carte, je l'ai rendue et elle est maintenant dans un coffre. »*

Mme Sahlin, qui, lors de la dernière campagne électorale, avait dit qu'elle et les Suédois *« aimaient payer beaucoup d'impôts »*, en a perdu un peu de son crédit. D'autant plus que la presse suédoise révèle, dans ses dernières livraisons, que Mona Sahlin a payé ses impôts, sa redevance télé et ses procès-verbaux avec retard.

Les Suédois adorent, comme tout le monde, tricher avec les impôts. Mais un ministre, surtout s'il est social-démocrate, doit élever sa morale personnelle au-dessus de tout soupçon. *Ces 40 000 F dépensés avec légèreté, mais* remboursés intégralement, pourraient mettre un point final à sa carrière.

Alain Debove

La gauche européenne sans boussole

A PREMIÈRE VUE, la gauche ne se porte pas si mal dans l'Europe des Quinze. Le Parti socialiste portugais vient d'accéder au pouvoir après dix ans d'opposition, le leader *du Labour, Tony Blair, apparaît* chaque jour davantage comme le successeur du conservateur John Major au 10, Downing Street, et même le PS français, traumatisé par sa débâcle de la fin de l'ère mitterrandienne, semble s'être engagé *sur la voie de la rénovation*, fort du score honorable de Lionel Jospin à l'élection présidentielle. Dans les pays nordiques, nouveaux venus dans l'Union européenne, les sociaux-démocrates sont solidement installés au pouvoir.

D'autres signes révèlent toutefois les faiblesses d'une gauche démocratique qui ne parvient pas à délivrer un message clair et cohérent à l'échelle européenne, une gauche dont le projet de société oscille entre la défense des *« vieilles valeurs » des partis ouvriers*, voire ouvriéristes, et la définition d'une nouvelle utopie sociale plus conforme aux exigences de l'époque. Ainsi, les déchirements apparus dans le plus ancien et le plus puissant des partis *sociaux-démocrates européens, le* SPD allemand, sont révélateurs d'une crise profonde. L'affrontement entre l'actuel président du SPD, Rudolf Scharping, et son rival, Gerhard Schröder, ne se limite pas à un choc d'ambitions. Le premier *est persuadé que la* reconquête du pouvoir, détenu depuis douze ans par le chancelier Kohl, se fera en maintenant, mâtiné d'écologie utopique, le corpus idéologique et politique défini en 1959, lors du fameux congrès de Bad Godesberg. Le second, qui dirige le Land très industrialisé de Basse-Saxe, propose une stratégie *axée sur l'acquisition par son parti* d'une crédibilité qui lui fait encore défaut dans le domaine économique.

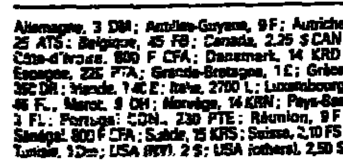
Nous n'en sommes plus au vieux débat entre *« réformistes »* et *« révolutionnaires »*, qui mobilisa une *gauche fascinée par la révolution* d'Octobre. Il ne suffit plus à la social-démocratie d'apparaître comme la seule alternative démocratique à la gestion des affaires par les conservateurs pour faire rêver. Et cela d'autant plus que les *plus intelligents d'entre eux*, comme la CDU du chancelier Kohl, ont su s'approprier les thèmes traditionnels de la défense des acquis sociaux, de la répartition équitable des fruits de la croissance comme des sacrifices, etc.

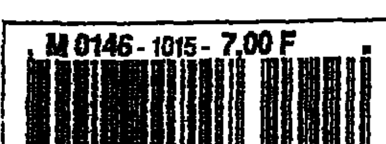
Or, jusqu'à présent, hormis quelques tentatives de réflexion isolées, comme celles d'Oskar Lafontaine en Allemagne ou de Martine Aubry en France, qui mettent au centre de leur problématique le rapport de l'individu au travail et à *son environnement, en tenant* compte des évolutions planétaires, on en est resté à des programmes conjoncturels, liés à des échéances électorales particulières. Ainsi, le projet de Lionel Jospin, lors de l'élection présidentielle d'avril-mai *1995, bricolé à la hâte, était-il* le service minimum que la gauche pouvait offrir à l'électorat avant rénovation totale de la vieille maison PS.

Plus que les partis conservateurs, les formations socialistes ou social-démocrates sont déstabilisées par les formes nouvelles de politisation ou de dépolitisation de la *société*.

Fondée historiquement sur le primat du militantisme, du dévouement des responsables et des élus, la pratique politique de cette famille de pensée s'accommode mal de la personnalisation du pouvoir *liée au poids de l'audiovisuel*. Le fait que des dirigeants de gauche peuvent enregistrer quelque succès en jouant sur ce registre, comme aujourd'hui Tony Blair en Grande-Bretagne, et hier Franz Vranitzky en Autriche, ne doit pas dissimuler qu'une fois le charme rompu apparaît le vide des idées... La gauche de demain doit se préparer à cette nouvelle soif de contenus, qui se dessine au-delà du désarroi des déçus et des indécis.

Luc Rosenzweig


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 F ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



PAIX Le prix Nobel de la paix 1995 a été attribué, vendredi 13 octobre, à l'un des plus anciens militants antinucléaires, le Britannique Joseph Rotblat, et à son mouvement, Pugwash. Paris s'est officiellement réjoui de cette décision en réagissant très diplomatiquement. Jacques Rumelhart, porte-parole du Quai d'Orsay, a déclaré : *« Nous félicitons les lauréats, la France souhaite le désarmement, y compris le désarmement nucléaire dans la sécurité, car c'est la sécurité qui permettra le désarmement. »* ● LA FRANCE est cependant bien directement visée par un choix dont l'objectif a été clairement affiché : il s'agit pour les membres du jury norvégien d'accroître la pression sur Paris pour obtenir l'interruption des essais nucléaires dans le Pacifique. ● LES LAURÉATS ont commencé leur combat contre l'atome militaire en 1957, en pleine guerre froide, pour convaincre les scientifiques de lutter contre le danger nucléaire.

Le comité Nobel dénonce la politique nucléaire de la France

En choisissant d'honorer l'un des plus anciens adversaires de la bombe atomique, Joseph Rotblat, et son mouvement, Pugwash, les jurés d'Oslo confortent la campagne menée contre la reprise des essais dans le Pacifique

JACQUES CHIRAC – qui n'en demandait sûrement pas tant – est rattrapé par son passé. Voilà l'ancien signataire, au début des années 50, d'un Appel de Stockholm qui dénonçait l'arme atomique à son tour bousculé par les vents antinucléaires qui, traditionnellement, soufflent des régions scandinaves. Car, en attribuant le prix Nobel de la paix 1995 au physicien britannique Joseph Rotblat et à l'organisation, le mouvement Pugwash, qu'il fonda pour œuvrer en faveur du désarmement nucléaire, les cinq jurés d'Oslo n'ont pas caché qu'ils visaient, entre autres, la France. L'objectif est clairement affiché : accroître la pression sur Paris afin d'obtenir l'interruption des essais nucléaires français dans le Pacifique.

Pour qu'il n'y ait aucun doute sur la cible de ce Nobel très politique, le lauréat et le président du jury ont multiplié les déclarations critiquant la politique nucléaire de la France. Ce prix est un *« message à la France, à la Chine et au reste du monde »* sur le danger du nucléaire, a déclaré Joseph Rotblat. A destination d'éventuels malentendants politiques, il a ajouté : *« J'espère que le message à la France est clair (...): la sécurité du monde ne dépend pas des armes nucléaires. »* Le vieux physicien avait d'ailleurs cosigné une lettre du mouvement Pugwash adressée au président de la République pour lui demander, avant septembre, de ne pas reprendre les essais nucléaires.

Pas d'ambiguïté non plus du côté du président du comité Nobel norvégien : *« Les essais nucléaires actuels ont joué un rôle dans* [notre] *décision »*, a déclaré Francis Sejersted, ajoutant qu'il n'ignorait pas que le choix du Nobel 95 pouvait être *« controversé »*.

Dans ses attendus, le Comité Nobel norvégien émet l'espoir que sa décision *« encouragera les dirigeants du monde entier à intensifier leurs efforts pour débarrasser le monde des armes nucléaires »*. Il déclare récompenser Joseph Rotblat et Pugwash *« pour leurs efforts en vue de réduire le rôle joué par les armes nucléaires dans la politique internationale et à long terme pour éliminer de telles armes »*. Et pour justifier le moment choisi pour rendre hommage aux antinucléaires, le jury évoque le cinquantième anniversaire d'Hiroshima et de Nagasaki. Greenpeace y a vu *« un message fort »* adressé à la France.

ACCUEIL CHALEUREUX DE PARIS

Très diplomatiquement, la France a accueilli avec chaleur ce Nobel 1995. *« Nous félicitons les lauréats, la France souhaite le désarmement, y compris le désarmement nucléaire dans la sécurité, car c'est la sécurité qui permettra le désarmement »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rumelhart. Le premier ministre a ajouté que l'attribution de ce Nobel ne changerait rien aux décisions que la France a pu prendre pour sa sécurité.

Répondant à la Norvège, qui bénéficie du parapluie nucléaire de l'OTAN, mais n'en a pas moins salué ce Nobel, Alain Juppé a appelé Oslo, candidat potentiel à l'Union européenne, à un peu de solidarité.

La France a fait savoir que la demi-douzaine d'essais qu'elle est en passe de réaliser dans le Pacifique (il en resterait quatre ou cinq) seront les derniers. La série sera achevée au printemps 1996, année au cours de laquelle Paris entend pleinement contribuer à la signature d'un traité interdisant tout essai nucléaire.

Il n'empêche : par le retentissement mondial qu'elle suscite, la décision du Nobel vient conforter un peu plus encore une campagne de dénonciation de la politique nucléaire française dont l'ampleur avait déjà surpris Paris. Elle s'inscrit dans une spirale de critiques qui, de l'Europe du Nord à toute la région Pacifique, entame l'image de la France. Et si l'Elysée et le Quai d'Orsay avaient cru pouvoir compter sur un effet de lassitude du camp antinucléaire à l'issue du premier essai, c'est apparemment raté.

CRITIQUES À VENIR

Il ne se passe guère de semaine sans que la décision de reprendre les essais (que François Mitterrand avait suspendus en 1992) ne donne lieu à polémiques et critiques les plus diverses. Avant même le dernier coup venu d'Oslo, c'est l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing qui, dans *Le Figaro*, disait ne pas approuver tous les essais auxquels M. Chirac entend procéder et jugeait *« difficiles à retenir certains arguments avancés à l'appui de la reprise »* des tirs.

La semaine prochaine, à peine estompé l'écho du Nobel, nouvelle bataille en perspective pour la France au Parlement européen où doit avoir lieu un nouveau débat sur les essais.

La semaine d'après verra le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, convoquer, le 23 octobre, une session spéciale sur les essais français. Il y sera à nouveau question de savoir si la Commission peut ou non, au titre du traité Euratom sur les *« expériences dangereuses »* conduites par l'un de ses membres, se saisir du dossier des essais dans le Pacifique. D'ores et déjà, M. Santer entend obtenir de Paris des informations supplémentaires sur l'impact des tirs sous-marins y compris, a-t-il dit, leurs éventuelles *« conséquences géologiques »*.

Autre embarras diplomatique : un des rares alliés de la France dans cette affaire, la Grande-Bretagne, vient de demander à Paris de ne pas procéder à son troisième tir aux alentours de la mi-novembre. Motif : la reine Elizabeth présidera dans la région, en Nouvelle-Zélande, une conférence du Commonwealth...

La parade avancée par le gouvernement, en proposant de mettre la force de dissuasion française à la disposition de la future défense européenne, n'a guère suscité l'enthousiasme de la part de nos partenaires. Alors, importantes ou non, les campagnes de critiques à l'encontre des essais continuent d'entamer la position diplomatique de la France. Elles ont comme un lent effet corrosif, que la décision du comité Nobel vient d'exacerber.

Al. F.

■ **Le député (RPR) Pierre Lellouche s'est dit scandalisé par** l'attribution du prix Nobel de la Paix à l'organisation Pugwash. *« Je suis personnellement, et en tant que spécialiste de ces questions* [comme universitaire], *parfaitement scandalisé par le fait qu'une organisation dont on sait qu'elle a été manipulée par les Soviétiques, ouvertement, soit ainsi récompensée aujourd'hui, alors même que tout le monde connaît la controverse autour des essais nucléaires »*, a-t-il déclaré. – *(Reuter.)*

Les Norvégiens saluent une leçon administrée à une « puissance arrogante »

OSLO
de notre envoyé spécial

« Vous n'avez pas un vin d'un autre pays ? » : l'hôtesse du vol Stockholm-Oslo, bourré de Norvégiens ce vendredi après-midi 13 octobre, ne paraît pas surprise. Souriante, elle va chercher un blanc espagnol qui satisfait apparemment le client très bon chic, bon genre, téléphone mobile posé à côté du plateau-repas sur la tablette de son siège. Cet homme d'affaires, tout sauf gauchiste, déclare fièrement ne pas avoir acheté une bouteille de bordeaux depuis deux mois, à cause de la reprise des essais nucléaires français en Polynésie. *« A notre époque, c'est un scandale, vous vous prenez pour qui ? »*, dit-il, en regardant une double page du quotidien norvégien *Dagbladet* qui a sélectionné pour ses lecteurs-« boycotteurs » une série de vins chiliens de qualité tout à fait comparable, selon l'article, aux crus français.

Le passager ne sait pas que le prix Nobel de la paix vient d'être attribué à Pugwash et Joseph Rotblat. Comme la plupart de ses compatriotes, il ignore même totalement ces noms mais lorsqu'il apprend que le jury a ainsi condamné indirectement la politique française, il rigole bien : *« Bien fait pour Chirac. Pour une fois ils ont fait un bon choix, pas comme l'année dernière : donner le prix à Arafat, c'était un peu excessif. »*

La plupart des Norvégiens, qui avaient déjà dit non à l'Union européenne lors du référendum de novembre 1994, de crainte de perdre leur souveraineté, estiment que leur comité Nobel a joué un bon tour à la France, *« puissance arrogante »*. Le mouvement antinucléaire a ici, comme dans toute l'Europe du Nord, toujours été actif, et il existe dans tous les partis politiques. Le 2 octobre dernier, jour du deuxième test en Polynésie – mais la date avait en fait été fixée bien avant –, les syndicats avaient appelé, avec un certain succès, à cinq minutes d'arrêt de travail dans tout le pays, en signe de protestation.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la décision du jury ait été prise à l'unanimité, sans querelles internes, et qu'elle ne suscite pas de polémique. Les animateurs de Pugwash figuraient depuis longtemps sur la liste des « nobélisables ». On les avait un peu oubliés, mais à Oslo, on assure que les essais nucléaires chinois et français ont eu pour effet de rafraîchir la mémoire du Comité.

LA PRESSE MODÉRÉE

Cette petite assemblée se compose de cinq membres, tous parlementaires norvégiens ou anciens parlementaires, désignés par leurs partis respectifs. Son président est un professeur d'histoire, Francis Sejersted (conservateur). Ses quatre collègues sont Hanna Kvannmo, une « dure » du Parti socialiste de gauche défendant toujours les provinces défavorisées du nord de son pays ; Oddvar Nordli, un ancien chef de gouvernement travailliste ; Sissi Loennbeck, ex-ministre du patrimoine ; et Gunnar Stalsett, un centriste (agrairien), théologien et très militant au sein des organisations œcuméniques mondiales. Des personnalités toutes respectées en Norvège.

Si, vendredi, l'édition du soir du grand quotidien *Aftenposten* titrait sur toute sa page *« Un prix de la paix contre les armes nucléaires françaises »*, la presse de ce samedi est plus modérée dans ses commentaires. Elle insiste surtout sur le cinquantième anniversaire d'Hiroshima, l'intégrité des lauréats et la responsabilité des scientifiques dans les questions touchant à l'avenir de l'humanité.

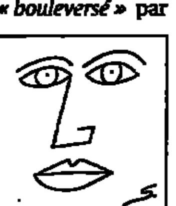
Le choix de cette année, écrit *Dagbladet*, est une condamnation indirecte des essais français en Polynésie. Et le très conservateur *Aftenposten* estime, pour sa part, qu'il s'agit d'un choix sage. Il rappelle que cette année, les pronostics étaient difficiles. Ce qui semble vouloir dire que les lauréats sont en réalité une solution de compromis.

Le choix du Comité aura, en tout cas, ravi un certain Ole Kopreitan. Militant du mouvement « Nei Til Atomvaapen » (Non aux armes nucléaires), il traîne sa brouette depuis des années sur Karljohan, l'avenue principale d'Oslo, et distribue des tracts. Ces dernières semaines, il invitait les passants à écrire une carte postale à Jacques Chirac. Ce vendredi 13 octobre a été un grand jour pour lui. Quelques minutes après l'annonce du prix, il était interviewé par toutes les chaînes de télévision norvégiennes.

Alain Debove

Les plus vieux combattants de la cause antinucléaire en Europe

A L'ANNONCE de sa nomination pour le Nobel de la paix, Joseph Rotblat, âgé de quatre-vingt-sept ans, s'est dit *« terrassé par la surprise »* et *« bouleversé »* par un prix qui récompense ses *« efforts pour éviter des catastrophes à la planète »*. Il a immédiatement quitté son domicile londonien pour aller faire un tour et décompresser, a expliqué son assistant, Tom Milne. Un peu plus tard, Joseph Rotblat a déclaré à l'AFP : *« Je suis heureux que les efforts des scientifiques aient été récompensés. Je garderai la moitié du prix, et l'autre moitié ira à mon organisation. »* Les lauréats, Joseph Rotblat et l'organisation antinucléaire Pugwash, qu'il fonda en 1957, en pleine guerre froide, se verront remettre la somme de 7,2 millions de couronnes suédoises (plus de 5 millions de francs) lors d'une cérémonie, le 10 décembre, à Oslo.


PORTRAIT

A priori, rien ne prédisposait ce Britannique d'origine polonaise à être ainsi distingué, même si une telle possibilité avait déjà été évoquée dans le passé pour Pugwash, qu'il préside toujours. Joseph Rotblat est né à Varsovie en 1908. Diplômé de l'université de la capitale polonaise, il est membre d'une équipe de recherches radiologiques dans un laboratoire de Varsovie, de 1933 à 1939, date à laquelle il rejoint l'université britannique de Liverpool. Aux Etats-Unis, il prend part au projet Manhattan de construction de l'arme atomique, au Nouveau-Mexique, avant de le quitter en 1945, dès lors qu'il est clair que Hitler n'aura pas, le premier, « la bombe ». Directeur de recherche (1945-1949), il est ensuite professeur de physique nucléaire à Londres, de 1950 à 1976, où il rédige une trentaine d'ouvrages. Homme à la réputation de parfaite intégrité, il est membre de l'Institut britannique de radiologie et de plusieurs académies.

TRAVAIL DANS LA DISCRÉTION

Le mouvement qu'il fonda, les Conférences Pugwash, tire son nom d'un petit village canadien du Nouveau-Brunswick, où s'est tenue, en juillet 1957, la première réunion de l'organisation, dans la résidence du milliardaire américain Cyrus Eaton. L'idée est née, deux ans plus tôt, lorsque le physicien américain Albert Einstein et le philosophe britannique Bertrand Russell signent un manifeste appelant les scientifiques à lutter contre le *« danger nucléaire »*.

L'organisation, basée à Londres, veut convaincre les scientifiques d'assumer la responsabilité de leurs inventions. L'un des pères de la bombe A, Bernard Feld, a d'ailleurs contribué au lancement du mouvement, qui a déjà été présidé, dans les années 70, par un autre Prix Nobel, Hannes Olof Gosta Alfven, lauréat de physique en 1970.

Lors de sa première réunion, en présence de vingt-quatre savants atomistes de plusieurs pays, dont les Etats-Unis et l'URSS, Pugwash avait appelé le monde *« à abolir à jamais la guerre, ou à se préparer à une catastrophe sans précédent »*. Les Conférences prônent la coopération scientifique Est-Ouest. L'objectif est d'aborder les problèmes engendrés par les progrès de la science et les dangers que le nucléaire militaire représente pour l'humanité. En quarante ans, plus de deux cents conférences ont eu lieu. L'organisation dispose de représentants dans plus de soixante pays, avec seulement trois permanents. *« Elle a toujours travaillé dans la discrétion, et il s'agit avant tout d'un club de rencontres »*, explique Venance Journé, chercheur au CNRS et membre de Pugwash International.

En France, ils ne sont que quelques dizaines de scientifiques à participer au mouvement. *« Mais personne n'a de carte, les conférences ne donnent jamais lieu à des déclarations finales, et les intervenants parlent toujours en leur nom propre »*, précise aussi Venance Journé. Ce mouvement avait été mis en cause dans les colonnes du *Monde* par Alexandre Adler (*Le Monde* du 6 mai 1994). Son président, Joseph Rotblat, avait répondu dans une mise au point : *« Depuis le début, notre objectif a été d'écarter le danger d'une guerre nucléaire par un arrêt de la course aux armements et une réduction des arsenaux de toutes les puissances nucléaires. L'idée que nous ayons pu aider l'Union soviétique à mettre sur pied son potentiel nucléaire est absurde. »*

D. H.-G.

COMMENTAIRE

UN CHOIX POLÉMIQUE

En décidant d'honorer l'un des plus anciens militants antinucléaires d'Europe, le Britannique Joseph Rotblat – et l'association qu'il fonda, le mouvement Pugwash –, le comité Nobel a assurément fait un choix qui est en phase avec l'humeur du temps. Ici et là, des secteurs de plus en plus importants de l'opinion publique dénoncent les dangers du nucléaire. C'est une critique – tantôt rationnelle, tantôt moins – qui englobe, pêle-mêle, le nucléaire militaire et le civil. C'est une critique qui évoque le péril moral et le danger pour l'environnement que représente l'accumulation des réacteurs et des armes nucléaires. Tchernobyl, puis la fin de la guerre froide, enfin, cette année, l'anniversaire des bombes américaines sur Hiroshima et Nagasaki lui ont donné un regain de force et d'actualité. La France en sait quelque chose : quasi ouvertement dénoncée par le jury du Nobel, avec la Chine, elle est quotidiennement stigmatisée pour sa décision de reprendre ses essais dans le Pacifique. Pugwash a réuni des scientifiques qui posaient l'atome militaire comme le mal absolu. En les honorant, les jurés d'Oslo font un choix politique. Ils rendent hommage à une organisation qui ne représente plus grand-chose, mais qui, sur l'échiquier de la guerre froide, eut une position plus qu'ambiguë. Sous prétexte qu'il s'agissait de deux superpuissances nucléaires, Pugwash, au nom d'une morale scientifique placée au-dessus de la politique, critiqua autant les Etats-Unis que l'URSS.

En somme, ce n'étaient pas les Soviétiques qui menaçaient l'Europe, c'était le *« nucléaire »*... Et pour être une puissance nucléaire, les Etats-Unis ne valaient pas mieux que l'URSS ! A Moscou, on s'est toujours félicité du militantisme de Pugwash.

Pour célébrer une contribution à la paix, il y avait, cette année, sur les listes du Nobel, bien d'autres choix. A commencer par deux grands dissidents, le Russe Sergueï Kovalev et le Chinois Wei Jingsheng, des hommes qui n'ont cessé de se battre pour la démocratie – après tout, la meilleure garantie pour la paix.

Alain Frachon

M. Major promet une baisse des impôts avant les prochaines élections

Mais le discours du premier ministre britannique ne correspond pas aux réalités économiques

Afin d'enrayer la désertion de son électorat au profit des travaillistes, M. Major, dans son discours de clôture à la conférence annuelle du Parti conservateur, s'est engagé à réduire les impôts *« aussi rapidement que ce sera prudent »*. Cet objectif, difficile à réaliser en raison d'une reprise de l'inflation et du danger d'augmentation du déficit public, vise avant tout à satisfaire les classes moyennes.

LONDRES
de notre correspondant

La conférence annuelle du Parti conservateur s'est achevée, vendredi 13 octobre, à Blackpool par un discours-programme mobilisateur du premier ministre. John Major a, en particulier, promis une baisse des impôts avant les élections de 1997, un renforcement de la répression contre les criminels, et confirmé le durcissement de la position britannique sur l'Europe. Redonnant du tonus à une formation gouvernementale au plus bas dans les sondages, il a concentré ses attaques contre l'opposition travailliste et son chef, Tony Blair. Donnant sa version de la *« lutte finale »*, il a affirmé : *« En battant le Labour pour la cinquième fois, nous aurons vaincu pour toujours le socialisme. »*

M. Major se savait attendu sur la baisse des impôts. Les députés conservateurs veulent en effet pouvoir répondre à des électeurs lassés par des années de pression fiscale. *« Maintenant que la récession est passée nous devons, aussi rapidement que la prudence le permettra, faire baisser à nouveau les impôts*, a déclaré le premier ministre. *Pas seulement l'impôt sur le revenu, mais aussi ceux qui nuisent aux investissements comme l'impôt sur les successions et celui sur les plus-values. Nous devons les réduire et, quand ce sera financièrement possible, les abolir! »* On parle d'une baisse de 1 % de la pression fiscale.

La promesse a pour but de rassurer ces électeurs des classes moyennes qui désertent par circonscriptions entières vers le Labour. Elle va plus loin que les espoirs prudemment émis par le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke. Le grand argentier s'était contenté la veille de rappeler les *« valeurs traditionnelles conservatrices »* : *« Baisser les impôts que nous voulons réduire ne peut se faire d'un seul coup. Ce doit être le début d'un processus continu. Nous les réduirons quand ce sera de l'intérêt de l'économie britannique. Et, quand nous le ferons, ce sera pour durer »*, a-t-il promis. Il ne s'est toutefois pas privé de rappeler qu'en période de rigueur budgétaire ces cadeaux ne pouvaient pas être payés uniquement par la lutte contre la fraude, mais par des coupes dans les dépenses.

CADEAUX FISCAUX

M. Clarke, contrairement au premier ministre, sait que sa marge de manœuvre est étroite. Moins d'impôts risquerait d'entraîner une hausse du déficit public et un éloignement des convergences prévues par le traité de Maastricht pour la monnaie unique, qu'il est l'un des seuls au gouvernement à souhaiter. L'an dernier, le déficit budgétaire britannique était de 6,3 % au lieu de 1,5 % en 1990 (et 5,6 % en France). La dette publique y représentait 50,4 % du produit intérieur brut, le même pourcentage qu'en France.

La City reste pour sa part peu favorable aux cadeaux fiscaux. Les milieux industriels également, qui ne portent plus autant les conservateurs dans leur cœur qu'auparavant. Selon une enquête de l'Institut of Management citée par le *Times*, 54 % des gestionnaires interrogés estiment que le gouvernement a perdu le contact avec les besoins réels du business. Quant aux travaillistes, ils se plaignent qu'il n'y a pas assez d'argent pour payer les enseignants. Il y va donc de la crédibilité du chancelier.

Surtout à un moment où l'inflation semble repartir. Jeudi en effet, on a appris qu'elle avait atteint 3,9 % en septembre, contre 3,6 % en août (selon les critères de calcul en vigueur en France, ce taux serait seulement de 2,6%). Le gouvernement devra donc débourser 670 millions de livres supplémentaires pour ses dépenses sociales au cours de la prochaine année fiscale alors qu'il s'est donné pour mission de les contenir.

Dans son discours, M. Major a également abordé cette question européenne qui ne cesse de déchirer les tories. Parlant sur un ton posé qui contrastait avec la virulence de son ministre de la défense, il a tenté d'expliquer l'attitude des autres Européens qui, au contraire des Britanniques, ont été, a-t-il dit, occupés et battus pendant la seconde guerre mondiale. *« Ne vous méprenez pas. Je suis pour l'Europe, pas contre elle »*, a-t-il rappelé aux eurosceptiques. Mais *« ni une Europe qui fait entrer le socialisme par la porte de service, ni une Europe fédérale »*. *« Si nous voulons persuader nos partenaires que leurs options politiques sur l'Europe sont erronées – et je pense que beaucoup d'entre elles le sont – nous devons utiliser notre imagination pour comprendre leurs motifs »*.

Les objectifs du gouvernement conservateur, eux, sont simples : *« Nous devons être le centre sans rival des entreprises en Europe. » « Nous sommes en Europe, à juste titre car c'est notre marché le plus prospère. Il absorbe la moitié de notre commerce. Mais une moitié seulement, et ces deux moitiés sont également importantes. C'est pourquoi Malcolm Rifkind* (le secrétaire au Foreign Office) *poursuivra activement notre vision d'un libre-échange atlantique en revigorant nos liens avec les Amériques. »*

Dans ce discours, le meilleur sans doute depuis qu'il est aux affaires, M. Major aura présenté un catalogue de promesses destinées à satisfaire cette *« Angleterre moyenne »* qui fut le corps de bataille du thatchérisme. Des promesses qui illustrent le virage à droite du Parti conservateur au cours des derniers mois. Si son leadership n'est plus contesté c'est que, sur l'éducation, la santé, la politique sociale ou le maintien de l'ordre, John Major s'est rapproché des thèses de l'aile radicale torie. Mais avec la modération de ton qui lui est particulière et qui avait pour but de faire oublier les abus verbaux de certains de ses amis politiques. Dont le moindre ne fut pas cette phrase du député eurosceptique Nicholas Budgen, qui s'est écrié dans une réunion parallèle : *« Nous sommes les troupes d'assaut de la nouvelle orthodoxie. »*

Patrice de Beer

Le Maroc et les Quinze tentent de régler leur conflit sur la pêche

L'accord projeté limitera les captures espagnoles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Maroc et la Commission européenne, au nom des Quinze, sont parvenus, vendredi 13 octobre, à un « compromis politique » pour régler leur conflit sur les quotas de pêche au large des côtes marocaines. Les négociations, qui étaient officiellement interrompues depuis l'échec de leur sixième round, fin août, vont reprendre mardi prochain, avec l'espoir de parvenir rapidement à « boucler » un accord, a annoncé à Bruxelles Emma Bonino, le commissaire chargé du dossier.

Reste à convaincre le gouvernement de Madrid, ce qui n'ira pas forcément tout seul, compte tenu de l'ampleur de la réduction des prises exigée par les Marocains et de la proximité des élections législatives espagnoles, prévues pour le mois de mars. Environ sept cents bateaux, dont six cents espagnols et une centaine de portugais, sont bloqués au port depuis la rupture des pourparlers. Trois régions espagnoles, très dépendantes de la pêche, l'Andalousie, les Canaries et la Galice, sont gravement affectées par le différend. Il n'est pas exclu, du coup, que les tractations se prolongent jusqu'au 26 octobre, date à laquelle les ministres de la pêche des Quinze se réunissent à Luxembourg.

Dans la foulée, la négociation d'un nouvel accord d'association entre l'Union et le Maroc, avec l'objectif de créer, à terme, une zone de libre-échange entre les deux parties, aurait une bonne chance d'être menée à bien. Cela enlèverait une épine du pied aux organisateurs de la conférence euro-méditerranéenne qui doit rassembler, fin novembre à Barcelone, les ministres des affaires étrangères des Quinze et ceux de douze pays riverains de la Méditerranée méridionale et orientale, plus la Mauritanie. Des accords d'association de ce type ont déjà été conclus, au cours des précédents mois, avec la Tunisie et Israël.

Mme Bonino n'a pas caché que l'accord de pêche projeté avec le Maroc, qui sera conclu pour une durée de quatre ans, sera probablement le dernier du genre. Les Marocains entendent développer leur propre flotte afin d'exploiter eux-mêmes leurs ressources. Dans l'intervalle, afin de ménager celles-ci, ils veulent imposer aux pêcheurs espagnols une forte réduction des captures par rapport à la situation qui a prévalu durant la période d'application du précédent accord.

C'est là le principal enjeu des actuelles négociations. Les discussions les plus acharnées ont porté sur les céphalopodes (poulpes, sèches, calamars...). Les Marocains réclamaient une réduction de l'effort de pêche de 55 %, les Espagnols refusaient de descendre au-dessous de 25 %... Le compromis auquel est parvenu Mme Bonino prévoirait une réduction des captures de l'ordre de 40 %, avec, de surcroît, l'obligation d'en débarquer une partie dans les ports marocains. La diminution des prises imposées aux palangriers, l'essentiel de la flottille portugaise concernée, serait de 10 à 15 %. Avec le nouvel accord, l'UE pêchera moins et payera plus ! Les compensations versées au Maroc demeureraient du même ordre que celles prévues par le précédent accord, soit 102 millions d'écus par an.

Ph. L.

Les combats se poursuivent au nord-ouest de la Bosnie

LA TRÊVE en Bosnie, entrée en vigueur jeudi 12 octobre, est menacée par les violents combats qui se sont déroulés vendredi dans le nord-ouest du pays. L'état-major des forces serbes bosniaques a confirmé la chute de la ville de Sanki Most aux mains de l'armée gouvernementale bosniaque. Dans cette même région, les civils serbes fuient la ville de Prijedor, soumise aux bombardements des armées communes croato-bosniaques. A Sarajevo, le porte-parole du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, a estimé qu'ils étaient plus de 40 000 à fuir l'agglomération. Le maire de la ville, Veljko Djukic, a affirmé qu'un grand nombre de personnes avaient été blessées.

Les Serbes de Bosnie ont menacé, vendredi, d'interrompre les pourparlers de paix si l'ONU n'envoyait pas d'urgence des observateurs dans l'ouest de la Bosnie pour *« constater la violation de la trêve par les Croates et les Musulmans »*, a rapporté l'agence serbe SRNA. La FORPRONU a demandé aux deux parties en conflit un accès aux lignes de front. *« Nous n'avons toujours qu'un accès limité au front des combats, et nous ne pouvons pas certifier de manière précise ce qui est en train de se dérouler dans cette zone »*, a déclaré Chris Vernon, l'un des porte-parole militaires de l'ONU.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a assuré, depuis Prague où il se trouve en visite officielle, qu'il était *« sûr que le cessez-le-feu en Bosnie tiendrait »*, en dépit des violations annoncées, car les deux parties, a-t-il dit, *« ont de bonnes raisons de le respecter, même si elles sont différentes »*.

L'Union européenne a, pour sa part, exhorté les belligérants à cesser le combat et a manifesté dans un communiqué sa *« vive inquiétude »*. A Washington, les Etats-Unis ont lancé un appel à la Serbie, à la Croatie et au gouvernement bosniaque pour qu'ils mettent un terme aux hostilités. Bien que les rapports de l'ONU et les observateurs présents dans le nord-ouest de la Bosnie fassent état d'offensives conjointes des forces gouvernementales bosniaques et de leurs alliés croates, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a estimé que *« l'on peut dire objectivement que le gouvernement bosniaque et les Serbes de Bosnie sont à l'origine des combats qui font rage depuis quelques jours »*. Le porte-parole a accusé les séparatistes serbes de procéder à une nouvelle campagne de *« purification ethnique »* dans le centre du pays, en jetant, eux aussi, des milliers de civils sur les routes.

Par ailleurs, vingt-trois miliciens serbo-croates seront jugés à partir de jeudi par un tribunal de Zadar pour crimes de guerre, a rapporté vendredi l'agence croate HINA. Ils sont accusés d'avoir massacré 60 civils et 25 miliciens croates dans le village de Skabrnja lors de la guerre serbo-croate de 1991 qui avait abouti à l'autoproclamation de la République séparatiste serbe de Krajina (RSK). – *(AFP, Reuter.)*

Le premier ministre russe reconnaît que le niveau de vie a baissé de 12 % depuis le début de l'année

MOSCOU
de notre correspondant

Au moment où, dans l'espace, les trois cosmonautes de la station Mir apprenaient qu'ils devraient passer quarante-quatre jours de plus à bord car la fusée devant amener leurs remplaçants n'était pas prête, faute de financement, à terre, le premier ministre russe promettait, vendredi 13 octobre à la Douma, de liquider rapidement les dettes de l'Etat envers les entreprises, les salariés et les retraités. Viktor Tchernomyrdine était venu faire amende honorable devant les députés pour tenter de faire passer avant les élections du 17 décembre le budget de 1996, soumis au feu des critiques des parlementaires, qui ont reçu, ce jour-là, le soutien du président Eltsine.

Se disant *« prêt à faire des compromis »* sur le budget, le chef du gouvernement russe a proposé aux députés un *« pacte de coexistence pacifique »* entre le législatif et l'exécutif sur les principales questions économiques, qui, selon lui, ne doivent pas être soumises à la polémique préélectorale. Viktor Tchernomyrdine a tenté, sans succès, d'amadouer les députés. Il a d'abord reconnu que le travail de son gouvernement n'était *« pas tout à fait satisfaisant »*, que *« la situation sociale était difficile »*. Il a admis que, pour les neufs premiers mois de 1995, le revenu réel avait chuté de 12 % en Russie, où 40 millions de personnes reçoivent moins que le minimum vital. Il a aussi reconnu que les revenus du budget pour les trois derniers mois étaient *« catastrophiques »*.

ATTAQUES CONTRE LE BUDGET

Puis, le premier ministre est passé aux promesses. D'abord celle de payer les salaires et les dettes de l'Etat aux entreprises, puis celle d'augmenter, en 1996, le budget militaire pour *« avoir une armée forte et de haute qualité »*. Mais le premier ministre a aussi fait valoir quelques succès, notamment le ralentissement de la baisse de la production. Et il a tenu bon sur un principe : le déficit budgétaire, a-t-il dit, doit être financé par des moyens non-inflationnistes. C'est justement ce qui déplaît aux députés, qui jugent le projet de budget 1996 trop rigoureux et *« irréaliste, »* car il est basé sur un inflation mensuelle de 1,2 %. Les parlementaires estiment que l'inflation, qui a été ramenée à 4,5 % en septembre, sera au minimum de 3 % par mois l'an prochain. Le gouvernement tient à ses pronostics sur l'inflation (même s'il ne respecte pas ses objectifs), car ils lui permettent d'obtenir des crédits internationaux, notamment du FMI.

Pendant que le premier ministre tentait de convaincre la Douma, au Kremlin, Boris Eltsine lançait à son tour un attaque en règle contre le projet de budget 1996. Selon l'agence Interfax, le président russe a jugé que les prévisions pour l'inflation et les revenus de la privatisation devaient être *« clarifiées »*. A l'approche d'élections qui s'annoncent difficiles pour le « parti du pouvoir », dirigé par Viktor Tchernomyrdine, le président Eltsine semble prendre de plus en plus de distance avec le gouvernement, sans doute afin qu'un vote-sanction des électeurs appauvris ne menace pas ses propres chances de réélection, lors de la présidentielle, quelques mois plus tard. La rigueur budgétaire et la maîtrise de l'inflation, comme les cosmonautes, attendront.

Jean-Baptiste Naudet

Un rapport accablant sur les dissimulations de l'Irak en matière d'armement a été présenté à l'ONU

La levée des sanctions internationales est repoussée pour longtemps

Le dernier rapport de la commission spéciale des Nations unies (UNSCOM), présenté, vendredi 13 octobre, au Conseil de sécurité, affirme que Bagdad a menti à propos des armes secrètes nucléaires, biologiques et chimiques que le régime de Saddam Hussein avait amassées avant la guerre du Golfe. Les Irakiens étaient appelés à se prononcer, dimanche, par référendum, sur le maintien de Saddam Hussein au pouvoir.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« J'avoue qu'après près de cinq ans de collaboration avec les responsables irakiens leur raisonnement m'échappe toujours », s'est exclamé Rolf Ekeus, président de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, lors de la présentation du dernier rapport de la Commission – un des plus négatifs. Ce document, examiné par le Conseil de sécurité, vendredi 13 octobre à New York, semble – même au regard des « amis » de l'Irak – justifier les positions intransigeantes de Washington et de Londres à l'égard du régime de Bagdad.

Devant les journalistes, les représentants américains et britanniques se sont montrés encore plus fermes que d'habitude, en mettant sérieusement en question l'efficacité même du mécanisme de surveillance à long terme de l'industrie d'armement de l'Irak, mis en place depuis plus d'un an. *« Le rapport accablant de M. Ekeus montre à quel point l'Irak continue à mentir et à tricher dans ses rapports avec la communauté internationale »*, a dit l'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, tout en ajoutant : *« Cela montre aussi que le système de contrôle à long terme est inadapté et doit être ajusté et amélioré »*. L'éventualité de la levée de l'embargo pétrolier, liée au désarmement, paraît repoussée pour longtemps. Un autre diplomate de la mission américaine a même déclaré : *« Il est difficile d'imaginer que la crédibilité de Bagdad soit restituée dans un an. »*

NOUVELLES ENQUÊTES

Il ressort de la lecture du rapport de M. Ekeus, présenté au Conseil en même temps que celui de l'Agence internationale de l'énergie atomique, que tous les domaines du désarmement de l'Irak, y compris ceux qui étaient jusqu'à récemment considérés comme connus, doivent faire l'objet de nouvelles enquêtes et vérifications : *« L'analyse préliminaire de la commission démontre que l'Irak a dissimulé des activités proscrites nécessitant donc la réévaluation de certains de nos rapports précédents »*, écrit M. Ekeus. Selon lui, l'Irak a produit secrètement, avant la guerre du Golfe, des moteurs de missiles de type SCUD et a développé une série de projets sur d'autres missiles. Le rapport indique que *« les efforts de Bagdad pour dissimuler son programme d'armes biologiques, ses essais de missiles à ogives chimiques et son travail en vue du développement d'un missile pour délivrer un engin nucléaire, l'ont conduit à fournir des informations erronées concernant ses activités dans le domaine balistique »*. Ainsi sont mis en doute les progrès enregistrés précédemment par l'Unscom à propos de la coopération des dirigeants irakiens.

« Ce rapport repousse à un avenir lointain les chances de la levée de l'embargo pétrolier contre l'Irak », a commenté un diplomate occidental, membre du Conseil, en soulignant qu'il ne comprenait pas la logique des dissimulations constantes de l'Irak : *« On peut imaginer qu'ils essaient de sauver ce qu'ils peuvent de leur industrie d'armement pour un jour peut-être la reconstruire, mais, même avec ce raisonnement il vaut mieux vendre du pétrole pour avoir de l'argent et se procurer, sur le marché noir, de nouveaux armements. Je ne comprends pas pourquoi ils se tirent dans le pied aussi systématiquement. »*

Observant les visages satisfaits des diplomates américains à la sortie du Conseil de Sécurité, ce diplomate ajoutait avec ironie : *« En trichant comme ils trichent, les responsables irakiens rendent plus de services aux Etats-Unis que s'ils travaillaient directement pour la CIA ! »*

Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ne met pas en doute ses évaluations précédentes sur les programmes nucléaires irakiens. *« Je réaffirme*, disait, vendredi, le président de l'AIEA, Hans Blix, *que le programme nucléaire de Bagdad est bel et bien démantelé. »* M. Blix a toutefois précisé : *« Mais on sait désormais que Bagdad nous a caché une quantité extraordinaire de documents sur les projets nucléaires. »* Le rapport de l'AIEA souligne que la défection du général Hussein Kamel Hassan, gendre de Saddam Hussein, a forcé l'Irak à donner des renseignements, mais qu'*« il n'est pas certain que tous les documents sur le nucléaire aient été fournis »*. Etant donné les réactions aux derniers rapports de MM. Ekeus et Blix, il est certain que les sanctions contre Bagdad seront reconduites, comme d'habitude, le 12 novembre prochain, par le Conseil de sécurité.

Afsané Bassir Pour

Le premier ministre haïtien a présenté sa démission

PORT-AU-PRINCE. Le premier ministre, Smarck Michel, a remis sa démission au président Jean-Bertrand Aristide, a-t-on appris, vendredi 13 octobre, de source bien informée à Port-au-Prince. Un conflit avait éclaté, lundi 9 octobre, entre le chef du gouvernement et ses ministres qui désapprouvaient les conditions dans lesquelles M. Michel avait obtenu un prêt du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. D'autre part, Edgard Leblanc et Fritz Robert Saint-Paul ont été élus présidents, vendredi, respectivement du Sénat et de la Chambre des représentants. Enfin, le président américain Bill Clinton a déclaré, vendredi, que les forces des Nations unies devraient rester présentes en Haïti jusqu'à ce que la communauté internationale ait la certitude que *« la démocratie triomphe »*. – *(AFP, Reuter).*

Le FIS accuse la France de « cautionner la junte » algérienne

ALGER. L'ex-Front islamique du salut (FIS) fait état de possibles représailles contre la France dans son bulletin hebdomadaire *Al Ribat*, publié vendredi 13 octobre, en Allemagne. Sous le titre « Provocation française », l'instance exécutive du FIS à l'étranger, présidée par Rabah Kebir, demande à la France de changer d'attitude, sous peine d'exposer le *« peuple français »* à *« des aventures et des conséquences dont il n'est pas responsable »*. L'ex-FIS reproche à Jacques Chirac de *« cautionner la junte »*, après sa décision de rencontrer prochainement à New York son homologue algérien M. Zéroual. Par ce *« geste politique majeur »*, M. Chirac *« laisse de côté l'exigence de véritables élections et abandonne formellement ses protégés de la troisième voie »*.

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : Manuel Camacho Solis,** ancien médiateur dans le Chiapas, a annoncé, vendredi 13 octobre, son départ du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), la formation au pouvoir. Personnage de premier plan de la vie politique mexicaine – il fut maire de Mexico et ministre des affaires étrangères – M. Camacho a justifié sa décision en indiquant qu'*« il n'y a pas de vrai volonté de changer le régime ni de réformer le PRI »*. Il a précisé que lui et ses amis allaient *« poursuivre leur lutte en dehors du parti pour faire avancer les réformes »*, notamment en se joignant *« aux forces d'opposition »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Boris Eltsine rencontrera Jacques Chirac** au cours d'une visite en France, prévue les 20 et 21 octobre, avant de se rendre à New York pour la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : Riga a signé, vendredi 13 octobre, une demande officielle d'adhésion à l'Union européenne.** Les trois Républiques baltes avaient déjà signé en juin des accords d'adhésion à l'UE, mais la Lettonie est la première des trois à présenter une demande officielle. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : des incidents ont éclaté, vendredi 13 octobre, à l'université de Varsovie** lors de la venue du secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch. Une bagarre a opposé partisans et adversaires des idées du FN. M. Gollnish était venu préparer la visite de Jean-Marie Le Pen à Varsovie en juin, à l'invitation d'une formation politique locale d'extrême droite, la Droite nationale (SPN). – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : la Grèce a officiellement levé,** dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 octobre, l'embargo qu'elle imposait à la Macédoine depuis février 1994. Athènes s'était engagée à lever son blocus économique, en échange notamment d'une modification du drapeau macédonien, frappé d'un emblème de la dynastie antique macédonienne. Le Parlement de Skopje avait voté lundi pour l'adoption d'un nouveau drapeau. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : le premier anniversaire du cessez-le-feu** décrété par les milices protestantes a été célébré par des milliers de personnes,vendredi 13 octobre, devant l'hôtel de ville de Belfast. Plusieurs dirigeants politiques, proches des milices loyalistes, ont réclamé le désarmement de l'IRA. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : Yasser Arafat** a rencontré, pour la première fois, vendredi 13 octobre, douze dirigeants du mouvement du Hamas en Cisjordanie. Les entretiens ont porté sur une possible réconciliation entre l'OLP et le mouvement intégriste palestinien (*Le Monde* du samedi 14 octobre). – *(AFP.)*

■ **LIBYE : l'Egypte et Tripoli se sont entendues** sur le règlement d'ici deux semaines du problème des Palestiniens bloqués, après leur expulsion décidée par la Libye, dans un no man's land à la frontière entre les deux pays, a déclaré, vendredi 13 octobre, Amr Moussa, ministre égyptien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : deux correspondants de l'AFP,** Terence White, de nationalité néo-zélandaise, et Mohammed Bashir, de nationalité afghane, ont été blessés, vendredi 13 octobre, par un obus de mortier alors qu'ils couvraient les combats qui continuent sur la ligne de front au sud de Kaboul entre les forces présidentielles et les talibans. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : un mandat de dépôt a été délivré** à l'encontre de M. Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition légale, a indiqué, vendredi 13 octobre, l'agence tunisienne TAP. M. Moada a été arrêté lundi dans le cadre d'une instruction judiciaire pour compromission avec un Etat étranger. – *(AFP.)*

■ **MADAGASCAR : le premier ministre, Francisque Ravony,** a présenté sa démission, vendredi 13 octobre, après l'annonce des résultats du référendum de septembre qui l'avait désavoué dans le conflit l'opposait au président Albert Zafy. – *(AFP.)*

■ **COMORES : le gouvernement des Comores a expulsé,** vendredi 13 octobre, trente-cinq personnes accusées d'avoir participé au coup d'Etat avorté mené par le mercenaire Bob Denard. Embarqués dans un avion français affrété par les autorités comoriennes, les mercenaires devaient être dirigés vers la France. – *(AFP.)*

ECONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : le chômage en Espagne a remonté légèrement** en septembre (+1,61 %), après sept mois de baisse. Il touche 15,32 % de la population active, a-t-on indiqué, vendredi 13 octobre, à Madrid. Aux Pays- Bas, la tendance à la baisse se poursuit. Selon l'Office des statistiques, le nombre de chômeurs enregistrés de juillet à septembre était de 7,0 %, contre 7,5 % pour la période correspondante de 1994. Même tendance en Suède, où le taux était de 7,9 % en septembre contre 8 % en août, selon le bureau des statistiques suédois. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : les prix à consommation ont augmenté** en septembre de 2 % par rapport à août, principalement en raison de l'énergie, des carburants et de la dévaluation continuelle du forint, a annoncé vendredi l'Office des statistiques. Le taux d'inflation annuel s'établit à 28,8 %. – *(AFP.)*

■ **JAPON : Le budget supplémentaire de 5 300 milliards de yens** (53 milliards de dollars) décidé par Tokyo pour relancer l'économie nationale a été adopté, vendredi 13 octobre, par la chambre des représentants. – *(AFP.)*

Nouveaux risques d'affrontements ethniques au Burundi

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

LE REMANIEMENT ministériel annoncé jeudi 12 octobre permet à l'opposition burundaise de renforcer sa présence dans le gouvernement. Bien que l'équilibre ethnique ait été conservé, la mouvance présidentielle ne détient plus que 11 postes contre 12 aux partis d'opposition, pour lesquels il faut rajouter les portefeuilles de la défense et de la justice, détenus par des personnalités présentées comme *« neutres »* mais proches de l'Uprona (Unité pour le progrès national, principal parti d'opposition). Précédemment, cette mouvance, issue des élections générales de juin 1993 par lesquelles la majorité hutue avait porté le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) au pouvoir, avait toujours obtenu quelques sièges de plus que l'opposition, qui représente la minorité tutsie.

Négocié entre le premier ministre, Antoine Nduwayo (opposition), et le président Sylvestre Ntibantunganya, ce remaniement est destiné à mettre fin à la crise politique déclenchée, il y a un mois, par les déclarations de l'ambassadeur américain à Bujumbura. Robert Krueger avait dénoncé, une fois de plus, les exactions commises par l'armée, tutsie à 80 %, contre la population, hutue à 85 %. M. Nduwayo avait protesté contre les propos de M. Krueger, soutenu, lui, par le FRODEBU. Pour chercher à calmer le jeu, le président a limogé sept ministres ou secrétaires d'Etat des deux camps pour les remplacer par des personnalités considérées comme plus modérées.

Certains responsables du Frodebu dénoncent déjà le fait que l'opposition détient plus de portefeuilles que la majorité présidentielle. Cette dernière, face à une opposition qui dispose du soutien de l'armée, n'a cessé de perdre du terrain au fil de crises politiques à répétition, causées par l'assassinat du président Ndadayé et de cinq hauts responsables du Frodebu par des militaires, en octobre 1993.

Ce remaniement vient renforcer les analyses les plus pessimistes selon lesquelles l'opposition tutsie entendrait maintenir le pays en état de crise jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé l'essentiel du pouvoir (militaire, politique et économique) qu'elle détenait depuis l'indépendance jusqu'aux élections de 1993.

Jean Hélène

La Papouasie - Nouvelle-Guinée s'est résignée à la « javanisation » de l'Irian Jaya

PORT-MORESBY
de notre envoyé spécial

L'ambassade de Djakarta en Papouasie - Nouvelle-Guinée (PNG) a protesté auprès des autorités de Port-Moresby après qu'un drapeau indonésien eût, en septembre, été brûlé à Madang, sur la côte nord du pays, par des sympathisants de l'Organisation pour l'indépendance de la Papouasie (OPM). Depuis le début des années 70, l'OPM mène une guérilla sporadique en Irian Jaya, territoire qui occupe la moitié ouest de l'île de Nouvelle-Guinée et qui est devenu, en 1969, une province de l'Indonésie – ce qui n'empêche pas l'homme de la rue, ici, de continuer à la nommer la *« Papouasie occidentale »*.

L'incident du drapeau est révélateur d'une situation qui crée un malaise en PNG, même si, officiellement, tout est clair : *« Nous reconnaissons l'Irian Jaya comme partie intégrante de l'Indonésie et n'acceptons aucune action ou déclaration en faveur de l'indépendance »*, nous explique ainsi Gabriel Dusava, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. La position de Port-Moresby est en principe d'autant plus aisée que, en 1969 – année où l'ONU a entériné l'acte de *« libre choix »* des Irianais en faveur de l'Indonésie, après six ans de présence des forces de Djakarta – la PNG était encore territoire australien. *« On ne refait pas l'histoire »*, entend-on volontiers soupirer ici.

Il n'empêche : une presse locale très libre rapporte souvent les violations des droits de l'homme commises en Irian Jaya par les troupes de Djakarta. L'évêque de Jayapura, capitale de la province, a ainsi récemment indiqué qu'une douzaine de personnes avaient été exécutées par des soldats indonésiens à la fin du printemps, près de la mine géante de cuivre de Freeport, dans le centre du pays. De son côté, le Conseil national des Eglises d'Indonésie a précisé, lundi 2 octobre, qu'entre juin 1994 et février 1995, trente-sept personnes – civils et membres de l'OPM – ont été assassinées.

Après des lustres d'un activisme inégalement soutenu, l'OPM concentre désormais ses modestes actions autour de Freeport. Des observateurs, à Port-Moresby, jugent pourtant que, face à une OPM *« mal organisée, mal équipée* [l'arc a longtemps été son arme principale] *et très divisée »*, l'Indonésie a revu ses méthodes de combat de manière à déjouer les critiques des très vigilantes organisations humanitaires. Même si un malaise demeure sur les conditions de l'accession de l'Irian Jaya au rang de province indonésienne, l'OPM n'a presque aucun soutien extérieur : son seul bureau

Une colonie de Djakarta en terre papoue



est installé en Suède, nous indique son représentant à Madang, Moses Werror.

Depuis 1986, un traité de *« respect mutuel, amitié et coopération »* règle les relations entre Port-Moresby et Djakarta. Celles-ci s'étaient détériorées en 1984, après la répression par l'Indonésie d'un soulèvement lancé par l'OPM, et l'afflux consécutif, en PNG, de milliers de réfugiés. Des commissions bilatérales s'occupent désormais des contentieux liés à une frontière de 750 kilomètres, tracée au cordeau, au dix-neuvième siècle, entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, le long du 141ᵉ parallèle Est.

TRIBUS DÉPOSSÉDÉES

La tension avait crû en Irian Jaya au début des années 80 en raison de l'accélération, menée par Djakarta, de la *« transmigration »*, une politique visant à installer, dans cette province presque vide d'hommes – moins d'un million d'Irianais, pour une superficie comparable à celle de la France – des centaines de milliers de colons venus de Java, surpeuplée.

Avec l'appui officiel, les nouveaux venus dépossédaient les tribus de l'ouest de l'île de leurs terres ancestrales. A ce malaise s'ajoutait le fait que la petite élite irianaise urbaine – surtout celle de la capitale, Jayapura, formée pendant l'ultime période de colonisation hollandaise (1942-1962) – était peu à peu supplantée, dans la fonction publique comme dans l'économie, par ces migrants. Circonstance aggravante : ceux-ci sont musulmans, alors que les autochtones sont christianisés.

De la dure période de 1984, il reste quelques milliers de réfugiés, pris en charge, dans le camp de East Awin, installé dans les solitudes de l'extrême ouest de la PNG, par le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies. Celui-ci envisage une prochaine fermeture de ce camp, compte tenu du nombre assez élevé de rapatriements volontaires.

L'homme de la rue conserve pourtant, en PNG, de la sympathie envers les *« frères mélanésiens »* d'Irian Jaya, exposés à une « javanisation » accélérée qui tire la moitié ouest de l'île loin du Pacifique sud de ses racines, vers un monde asiatique auquel elle n'a culturellement jamais appartenu. *« Ce ne sera jamais facile »*, note Sean Dorney, auteur de *Papua New Guinea*, ouvrage de référence. D'où parfois des explosions de soutien à « la cause ». *Mais la PNG, confrontée, depuis* 1989, à la sécession d'une partie de son territoire – l'île de Bougainville – a, d'évidence, d'autres soucis en tête.

Il demeure une préocupation : que l'Indonésie, jamais lavée de l'accusation d'*« expansionnisme »* – ravivée par son invasion de Timor-Oriental en 1975 – demeure « en embuscade » au cas où la cohésion de la PNG serait menacée. En juillet, le quotidien *Post Courier* a rapporté que l'Australie et l'Indonésie s'étaient officieusement concertée pour envisager la conduite à tenir en cas d'éclatement de la PNG. Canberra a démenti, pas assez vite pour éviter la réaction acide d'un ministre et d'un parlementaire proches de Julius Chan, chef du gouvernement.

Principales puissances de cette partie du monde, l'Autralie et l'Indonésie entretiennent traditionnellement des relations compliquées. Mais Canberra, qui a toujours vu la PNG comme un *« bouclier »* face à une Asie longtemps tenue pour une « menace », ne peut évidemment pas se désintéresser de ce qui se passe dans la grande île, située à quelques encablures de ses territoires septentrionaux. Au risque d'encourir parfois, à Port-Moresby, le reproche de *« néo-colonialisme »*.

Jean-Pierre Clerc

■ **Cent vingt personnes ont été arrêtées** en quatre jours d'émeutes à Dili, le chef-lieu de Timor-Oriental – annexé par l'Indonésie en 1975 –, a annoncé, vendredi 13 octobre, le commandant militaire de la région. Selon les autorités, cette vague de troubles a fait deux morts, alors que le Conseil national de la résistance maubere (CNRM, coalition indépendantiste) évalue à cinq le nombre de tués lors des affrontements. – *(AFP.)*

GOUVERNEMENT Débarrassé de l'hypothèque judiciaire par la décision du procureur de la République classant l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, le président de la République et le premier ministre cherchent à faire prendre un nouveau départ à l'équipe gouvernementale. ● DEUX STRATÉGIES s'offraient à eux : la « temporisation », qui laisserait à l'ensemble de ses ministres le temps de faire leurs preuves dans un climat apaisé ; la « refondation », qui, par un remaniement ministériel, donnerait un signal fort et associerait l'ensemble de la majorité au gouvernement. ● LA CONJONCTURE économique, moins favorable qu'annoncé, peut contraindre MM. Chirac et Juppé à prendre des mesures de rétablissement des comptes sociaux plus brutalement que prévu. ● M. MADELIN propose un autre choix en s'appuyant sur la déception des petits comme des grands patrons.

M. Chirac et M. Juppé entre statu quo et nouvelle stratégie

Le premier ministre tente de repartir « en douceur » à la conquête de l'opinion et des marchés. Le président et lui peuvent aussi envisager un changement plus spectaculaire, marquant une rupture avec le flottement des cinq premiers mois du septennat

APRÈS CINQ MOIS de gouvernement, le premier ministre est victime d'une chute de popularité sans précédent en début de septennat ; l'opinion a d'autant plus le sentiment que son action appelle une clarification qu'elle ignore jusqu'aux noms et aux fonctions, à quelques exceptions près, des membres de son équipe. Cette impopularité record n'épargne pas le président de la République, auquel les Français reprochent sans doute moins la reprise des essais nucléaires que l'insuffisance de l'impulsion qu'ils attendent naturellement du chef de l'Etat.

Deux solutions s'offraient à Jacques Chirac et à Alain Juppé. Elles résultent de deux analyses de la situation dans laquelle ils se trouvent et du calendrier qui est devant eux.

La première – celle de la « temporisation » – consiste à considérer que le premier ministre a traversé une période difficile, une sorte de « tunnel » dans lequel il avait été poussé par sa mise en cause dans les attributions de logements du domaine de la Ville de Paris. Les propositions du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, ouvrant la voie au classement du dossier, ont permis à M. Juppé de sortir de ce tunnel. Il conviendrait donc, à présent, de laisser le train gouvernemental rouler en claire voie, grimper la pente du débat budgétaire au Parlement et démontrer sa capacité à acquérir de la vitesse.

Il sera temps, ensuite, de pallier les éventuelles défaillances ou insuffisances qui auront affecté sa marche, en procédant à un remaniement au moins « technique », voire politique, s'il permet d'intégrer des éléments de la majorité restés sur le quai lors de la formation du gouvernement en mai. Cette méthode aurait l'avantage de donner du temps pour approfondir les débats sur les choix qu'il convient de faire, notamment face à la conjoncture économique.

L'autre analyse – la « refondation » – prend davantage en compte le fait – non méconnu par la première – que les difficultés rencontrées par M. Juppé ne se résument pas à sa fragilisation personnelle par la polémique sur son appartement. Les cinq premiers mois d'exercice de son gouvernement ont fait apparaître des contradictions d'une autre nature, principalement entre le choix affirmé de la priorité donnée aux engagements européens et le scepticisme des marchés financiers sur la capacité de la France à les tenir.

« FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ »

La liste des contraintes à intégrer étant clairement établie, ne faudrait-il pas procéder tout aussi clairement à des choix, qui rendraient plus « lisible » – selon le souhait des députés RPR – l'orientation adoptée ? Plutôt que de prolonger sa situation de gestionnaire des contradictions dont il a déjà fait les frais, M. Juppé pourrait être, alors, investi ou réinvesti de la mission de les surmonter.

Toute la question est de ne pas se tromper de moment. Selon la première analyse, ce moment n'est pas venu, la situation n'est pas encore mûre et M. Juppé lui-même a besoin de se « refaire » dans la pratique quotidienne avant de pouvoir assumer des choix qui seront inévitablement controversés. La seconde analyse affirme au contraire que la « fenêtre d'opportunité » a été ouverte par la décision du procureur Cotte et qu'il faut s'y engouffrer sans tarder, pour restituer au premier ministre l'autorité que cette décision n'a pas suffi à lui rendre.

M. Juppé a amorcé, pour ce qui le concerne, un rétablissement en douceur, qui passe par une lutte contre la morosité, par des interventions sur le social, par une délégation de parole donnée à un « commando » de ministres et par une réappropriation du « terrain ». Groggy politiquement, blessé dans son amour propre, fatigué physiquement, le chef du gouvernement n'en est pas moins debout, déterminé à se battre et *« conscient de ne pas mener une politique de facilité »*. Vendredi 13 octobre, il a remis en route, lentement, la mécanique. Au cours d'un déplacement à Poitiers, il a souligné que *« le moment est venu de secouer le pessimisme et l'attentisme »* et de retrouver *« l'esprit de conquête »*.

En dehors des déjeuners réguliers qu'il a tous les mercredis avec les « poids lourds » de son gouvernement – Jacques Toubon, François Bayrou, Hervé de Charette, Charles Millon et Jean-Louis Debré –, M. Juppé a organisé, pour la deuxième semaine, le 11 octobre, une réunion avec un autre cercle de ministres, chargés de défendre et d'expliquer la politique gouvernementale en dehors de leur strict domaine de compétence. Il s'agit de Colette Codaccioni, Eric Raoult, Jean-Jacques de Peretti, Michel Barnier et François Baroin pour le RPR, Jean-Pierre Raffarin, Philippe Vasseur, Claude Goasguen et Yves Galland pour l'UDF.

Le porte-parole du gouvernement est chargé de centraliser les argumentaires préparés par les ministres du « commando », afin de coordonner une stratégie globale de communication du gouvernement.

Olivier Biffaud et Patrick Jarreau

Installation dans les appartements de Matignon

Selon l'entourage du premier ministre, l'installation de M. Juppé dans les appartements privés de Matignon pourrait avoir lieu d'ici à la fin du mois d'octobre, mais ne devrait durer que le temps de lui trouver un nouveau logement. Ceux-ci comprennent trois chambres, une salle à manger et une bibliothèque. Devançant la décision du procureur de la République Bruno Cotte de classer sans suite l'affaire de son appartement loué à la Ville de Paris, à condition qu'il déménage avant la fin de l'année, Alain Juppé avait annoncé, vendredi 6 octobre, qu'il avait décidé d'aller *« habiter ailleurs avec femme et enfants »*.



L'allocation dépendance symbolise la dérive des comptes sociaux

L'APPARENT CONSENSUS sur la création d'une prestation autonomie a volé en éclats ! Avant même l'examen du projet de loi, courant novembre au Parlement, plusieurs responsables de la majorité ont vivement critiqué, ces derniers jours, l'empressement du premier ministre à créer une allocation pour les personnes âgées dépendantes, qui sera, selon Alain Juppé, financée par une *« contribution sur l'ensemble des revenus »*. A travers cette réforme, c'est une certaine incohérence de la politique du gouvernement qu'ils dénoncent. Comment, s'interrogent-ils, peut-on à la fois plaider pour une maîtrise des dépenses publiques et créer une nouvelle prestation dont tout laisse à penser qu'elle pèsera de plus en plus lourd sur les comptes sociaux ?

La première salve de critiques est venue d'Hervé Novelli, député (UDF-PR) d'Indre-et-Loire et proche d'Alain Madelin. Hostile à tout alourdissement des dépenses et des prélèvements, le coordinateur des députés PR à l'Assemblée nationale a prévenu, mercredi 11 octobre, que la nouvelle allocation devrait être financée *« par des efforts faits dans le domaine de la Sécurité sociale, et notamment de l'assurance-maladie »*. La seconde salve a été tirée, jeudi, par le président du Sénat. René Monory a invité le gouvernement à geler toute dépense *« pendant un an »* et à différer l'instauration de la prestation autonomie. *« Cette réforme n'est pas urgente. Je ne la crois pas utile, vu son coût de 20 milliards de francs*, a-t-il déclaré. *De plus, elle ne créera pas beaucoup d'emplois. »*

Ces membres de la majorité rejoignent les milieux patronaux, qui jugent irresponsable de créer une telle allocation au moment où le régime général de la Sécurité sociale accuse un déficit cumulé de 180 milliards de francs sur la période 1994-1996. *« Dans ce domaine comme dans d'autres, le choix ne consiste pas à décider aujourd'hui des dépenses et à renvoyer les économies à demain »*, dénonçait Jean Gandois, président du CNPF, dans un entretien publié dans *Le Monde* du 4 octobre.

CONQUÊTE SOCIALE

La création d'une prestation autonomie au 1er janvier, présentée par M. Juppé comme *« une grande conquête sociale »*, n'a donc fait que cristalliser les critiques d'une partie de la majorité et des milieux économiques sur la dérive des comptes sociaux. Le projet de loi de finances étant connu, c'est désormais le dossier de la Sécurité sociale qui sera, dans les semaines à venir, le véritable test de la volonté de M. Juppé de réduire les déficits publics et, plus largement, de réformer la société française.

En organisant des « forums régionaux » pour débattre de l'avenir de la protection sociale, le premier ministre s'est donné quelques semaines de répit. Moins pour dégager un consensus – Matignon le juge *« improbable »* – que pour mettre en évidence les points de fracture. L'heure de vérité ne viendra qu'avec le débat d'orientation sur la réforme de la « Sécu », prévu à l'Assemblée nationale les 13 et 14 novembre et au Sénat les 15 et 16. Les parlementaires de la majorité devront alors mettre leur vote en conformité avec leurs appels répétés à la rigueur.

Jean-Michel Bezat

Alain Madelin se pose en recours auprès de tous les patrons

ALAIN MADELIN a entrepris de convaincre qu'une autre politique économique et sociale s'impose aujourd'hui, dans le même temps qu'une partie de la majorité exprime à l'Assemblée nationale ses doutes à l'encontre de la politique économique conduite par Alain Juppé. Le 25 août, le premier ministre avait tiré les conclusions des divergences qui n'avaient fait que s'accentuer entre lui et son ministre de l'économie et des finances en le démissionnant.

Depuis lors, le maire de Redon, réélu député d'Ille-et-Vilaine le 8 octobre, n'a renoncé à défendre aucune de ses convictions, bien au contraire. Tout en prenant grand soin de se placer dans le cadre de la majorité présidentielle, il prétend incarner l'espoir de réforme nourri par la campagne de M. Chirac contre un gouvernement qui ne se donnerait pas les moyens de le mettre en œuvre. De réunions électorales en plateau de télévisions, il affirme, dans une formule qui fait mouche, que si les Français sont lassés de se *« serrer la ceinture, qui est déjà au dernier cran »*, ils sont prêts, en revanche, à *« retrousser leurs manches »* et à accepter *« l'effort »* pour autant qu'on leur offre un espoir. Et s'il fait mine de ne vouloir en rien gêner l'action d'Alain Juppé, sa volonté d'organiser les *« forces de la réforme pour entraîner l'action du gouvernement du bon côté »* sonne aujourd'hui comme une alternative à l'action du premier ministre.

RELAIS

A l'Assemblée nationale, il sait pouvoir trouver un écho auprès d'une partie des députés de l'UDF, partisans de réformes économiques et sociales plus radicales. Il pourra également compter sur le zèle déployé par le groupe de députés Audace pour l'emploi, qui réunit autour de l'un des ses proches, Hervé Novelli (Indre-et-Loire), coordinateur des députés UDF-PR, une quinzaine de députés venant de l'UDF mais aussi du RPR.

Dans son combat pour la réforme, il peut également se prévaloir du soutien des patrons de petites entreprises et des commerçants, pour lesquels il a pris fait et cause depuis plusieurs années. Ses diatribes contre le poids des charges fiscales et les contraintes sociales lui ont ainsi valu, au début de l'année, alors qu'il était ministre des PME dans le gouvernement d'Edouard Balladur, d'être acclamé lors du cinquantième anniversaire de la CGPME. L'ancien ministre de l'économie sait cependant ne pas s'enfermer dans la défense des seuls petits entrepreneurs. Alliées à son discours réformateur, ses convictions néolibérales lui valent aujourd'hui l'écoute attentive d'une partie des patrons de grandes entreprises.

Parallèlement à son mouvement Idées-Action, l'institut Euro-92 lui permet d'entretenir avec eux des contacts suivis. Mardi 10 octobre, un dîner rassemblait, dans ce cadre, vingt-cinq grands patrons, notamment Claude Heurteux (Auguste Thouard), Paul Dubrule (Accord), Serge Kempf (Cap Gemini), Pierre Bellon (Sodexho), François Pinault, un ami personnel de Jacques Chirac. Cette rencontre lui a permis de mesurer l'écho favorable à son discours. Il a entendu avec intérêt ses invités manifester un certain désenchantement à l'égard de la politique conduite par M. Juppé. Un premier ministre, leur a-t-il dit, doit bénéficier de la confiance de l'électorat, des entrepreneurs, des marchés financiers. Or, selon les participants, M. Juppé ne bénéficierait plus des deux dernières.

Cécile Chambraud

La crédibilité de la politique financière est fortement contestée

IL EST ARRIVÉ dans l'histoire économique et sociale française qu'un gouvernement mécontente la Bourse en voulant trop plaire aux syndicats. Il est arrivé qu'un gouvernement fasse descendre dans la rue les fonctionnaires en se montrant trop rigoureux, dans le souci de satisfaire les marchés financiers. Mais a-t-on déjà vu un premier ministre réussir à désespérer à la fois Billancourt et le palais Brongniart ? Pour caricatural qu'il soit, ce résumé de l'action économique de l'équipe d'Alain Juppé donne l'un des enjeux du débat sur les conditions d'un nouveau démarrage. Sans doute celui-ci pourrait-il passer par une initiative politique forte, mais c'est tout autant la crédibilité de l'action économique et financière qui est en cause et qui est au centre de cette réflexion.

L'évolution de la conjoncture économique n'y est pas étrangère. Dans son dernier « point conjoncturel », publié le 12 octobre, l'Insee vient en effet de confirmer : *« Le ralentissement de la croissance de l'économie française, à l'œuvre depuis le début de l'année, a été plus marqué que prévu »* et ne semble pas encore achevé. De 4 % en glissement annuel à la fin de 1994, le rythme de la croissance a ainsi reculé à 3 % au printemps 1995 et pourrait encore chuter à 2,5 % en fin d'année, selon l'institut.

Déjà passablement pessimiste, ce diagnostic ne donne cependant qu'une idée sans doute partielle des évolutions économiques en cours. Alors qu'on est visiblement entré dans une phase de révisions en cascade des prévisions économiques, de nombreux instituts tendent à penser que la France n'atteindra pas, en moyenne annuelle, la croissance de 2,8 % en 1996 sur laquelle a été construit le projet de loi de finances. Ce que les experts appellent le *« consensus »*, c'est-à-dire la moyenne des prévisions avancées par les groupes techniques de la Commission des comptes de la nation – un organisme consultatif auprès du ministère de l'économie – est seulement de 2,5 %. Et, dans les coulisses du pouvoir, *mezzo voce*, certains n'excluent pas que l'activité puisse même ne progresser que de 2 %.

Ce pessimisme est alimenté par les dernières enquêtes de conjoncture menées par l'Insee, tant auprès des ménages qu'auprès des chefs d'entreprise. Dans le premier cas, l'indicateur de confiance des ménages est tombé, en septembre, à son plus bas niveau depuis plus d'un an, tandis que, dans le second, les patrons dans l'industrie se disent certains que leurs perspectives de production *« continuent de se dégrader »*. Or, si l'activité économique se ralentit, c'est l'architecture même du projet de loi de finances pour 1996 qui serait remis en cause, et les quatre petits milliards de francs d'économies supplémentaires que l'UDF veut arracher au gouvernement seraient notoirement insuffisants pour endiguer la dérive des comptes publics. La promesse de la France d'être prête pour le rendez-vous de la monnaie européenne aurait le plus grand mal à être tenue. Or, déjà, les opérateurs sur les marchés financiers, eux aussi, font grise mine. Ebranlés par l'éviction d'Alain Madelin, en qui ils voyaient un garant de la baisse des déficits, dépités par le budget de 1996, agacés par la sortie du premier ministre contre les *« gnomes de Londres »*, ils ont depuis longtemps mis le gouvernement sous étroite surveillance et se prennent rituellement à penser, à tort ou à raison, que la France pourrait bien succomber un jour ou l'autre à la tentation de *« l'autre politique »*.

MANQUE DE CONFIANCE

Ce manque de confiance a contraint la Banque de France à accroître les taux d'intérêt, ce qui ne peut que freiner encore davantage la reprise économique.

Dans sa stratégie de reconquête, Alain Juppé est donc confronté à un dilemme économique. Il peut espérer que, par un effort patient de pédagogie, il parviendra à convaincre aussi bien l'opinion que les marchés que son action portera progressivement ses fruits. C'est visiblement le choix vers lequel il inclinait depuis quelques jours : après avoir évoqué la situation de *« péril national »* dans laquelle se trouveraient les finances publiques, il a soudainement changé de ton pour annoncer que le *« moment était venu de secouer le pessimisme et l'attentisme »*.

Mais, si le message ne parvenait toujours pas à « passer », ne faudrait-il pas envisager une thérapie plus énergique : combiner une initiative politique à une mesure économique ayant valeur de symbole ? Au gré des petites phrases de René Monory, recommandant d'oublier pour un temps les *« promesses »* électorales du candidat Chirac, ou de M. Madelin, partisan de tourner le dos à la *« réforme frileuse »*, la crédibilité de la politique économique du premier ministre a été fortement contestée. M. Juppé pourrait donc être tenté, également dans ce domaine, de reprendre la main. De quelle manière ? C'est évidemment là que le bât blesse, car le principal sujet de préoccupation des marchés porte beaucoup moins maintenant sur l'évolution des comptes budgétaires que sur ceux des comptes sociaux. Or, sur cette question, le premier ministre a dit, à maintes reprises, qu'il n'arrêterait des mesures de redressement qu'après le grand *« débat social »*. Il s'est donc lui-même interdit de recourir avant la fin de cette année à un relèvement de la CSG ou à la mise en œuvre d'un plan d'économies.

Une autre idée est aussi évoquée, celle d'un *« moratoire »* interdisant toute dépense nouvelle non financée. Mise à l'étude par Matignon et évoquée par M. Monory, elle serait cependant de portée purement symbolique. C'est toute la difficulté à laquelle M. Juppé est confronté : si sa marge de manœuvre est étroite en politique, elle l'est plus encore dans le pilotage de l'économie.

Laurent Mauduit

Les militants du RPR célèbrent l'accession d'Alain Juppé à la tête du mouvement

Philippe Séguin sort de son silence pour marquer l'unité des néogaullistes

Quelque vingt mille militants étaient attendus, dimanche 15 octobre, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, pour les assises du RPR. Ce rassemblement doit consacrer Alain Juppé à la présidence du mouvement, où il compte désormais s'entourer de toutes les sensibilités, le retour de M. Sarkozy au bureau politique en étant le symbole. Il donne aussi l'occasion au premier ministre de s'adresser à l'ensemble des Français.

JACQUES CHIRAC n'est pas avare de cadeaux pour son premier ministre. Absent, pour la première fois depuis la création du RPR, en 1976, des assises du mouvement néogaulliste, c'est bien par sa volonté qu'Alain Juppé doit recevoir, dimanche 15 octobre, les clés de la maison, à charge pour ce dernier de savoir conserver le précieux trousseau. Les assises nationales de Chessy (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, ne constituent, en apparence, qu'une simple formalité pour l'actuel président par intérim du rassemblement. Candidat unique à la succession de M. Chirac, le premier ministre est assuré d'être élu président. L'organisation même de cette grand-messe interdit tout débat de fond.

Accueillis par le maître des lieux, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, et maire de Coulommiers, puis par un « gaulliste historique », Maurice Schumann, les militants auront droit à la diffusion de trois films, sur la récente victoire de Jacques Chirac, l'action gouvernementale et l'histoire du mouvement. Un « micro-trottoir » retransmis en vidéo doit permettre ensuite d'interpeller M. Juppé et plusieurs de ses ministres sur la réalité et le rythme du changement. Seuls le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, et les présidents des groupes parlementaires, Josselin de Rohan et Michel Péricard, seront invités à prendre brièvement la parole, avant Philippe Séguin et Alain Juppé.

Ardemment souhaitée par l'appareil du RPR, l'intervention du président de l'Assemblée nationale est destinée à rappeler, en ces temps de morosité, que la petite musique de la campagne présidentielle – celle, populaire et républicaine, d'une *« France pour tous »* – n'a pas été oubliée. Elle vise aussi à témoigner de l'unité dans la diversité du rassemblement. *« J'entends parler de balladuriens, de chiraquiens, de séguinistes, de juppéens ou de juppéistes ; et si, pour une fois, nous étions tout simplement des gaullistes ! »*, s'était exclamé le premier ministre, le 7 octobre à Avignon, lors des journées parlementaires du RPR. Ses proches ne cessent, depuis lors, de rendre hommage à la *« très grande loyauté »* de M. Séguin, en même temps qu'ils s'efforcent d'accueillir dans la bonne humeur le retour à l'Assemblée nationale de Nicolas Sarkozy. *« Après deux années pendant lesquelles il a été soumis, comme ministre du budget, à la pression de ses amis, Nicolas s'est fait plaisir en renversant les rôles »*, affirme ainsi M. Mancel...

Ces assauts d'amabilité, qui tranchent singulièrement avec les « petites phrases » qui continuent d'être lancées dans les couloirs, s'expliquent aisément. Une chose est, pour M. Juppé, d'être élu président du RPR, une autre est d'en devenir durablement le patron. Secrétaire général du mouvement depuis la défaite présidentielle de 1988 et président par intérim depuis le 12 novembre 1994, il est sans doute l'un de ceux qui connaissent le mieux la vie interne du rassemblement : à de rares exceptions près, les secrétaires fédéraux, nommés par la direction nationale du RPR, ont soutenu M. Chirac pendant la campagne présidentielle. Lui-même, *« fidèle »* à Jacques Chirac mais *« loyal »* à l'égard d'Edouard Balladur tout au long de cette période difficile, a contribué à sauvegarder l'unité du mouvement.

PROBLÈME D'IDENTITÉ

M. Juppé continue à bénéficier de la confiance, toute paternelle, du président de la République, *mais il n'en a pas le tempérament.* Comme il le reconnaît, il n'est *« pas très extraverti »*. A l'évidence, il lui manque cette aisance à se mouvoir dans une foule, qui est, d'une certaine manière, une tradition gaullienne. De ce point de vue, chacun à sa manière, Jacques Chirac, Charles Pasqua et Philippe Séguin sont de meilleurs disciples. Toutefois, au-delà des querelles d'hommes, le RPR et son nouveau président vont devoir affronter un vrai problème d'identité. Conçu il y a près de vingt ans comme une machine destinée à porter au pouvoir un gaulliste de la deuxième génération, le RPR est entré, avec l'élection de M. Chirac, dans une nouvelle ère. Depuis la victoire présidentielle, sa mission historique est accomplie. Et il ne sait pas encore quel doit être maintenant son rôle.

Officiellement, les courants n'existent pas. Mais, comme *« il y a des hommes qui comptent »*, il convient de leur faire une place, notamment au bureau politique, qui, selon les statuts, *« assiste le président et le secrétaire général dans la direction du rassemblement »*. Hormis les membres de droit, parmi lesquels les anciens premiers ministres – dont M. Balladur –, les trente membres élus de cette instance ne le seront qu'à la mi-novembre ; mais il est déjà acquis que M. Sarkozy retrouvera sa place dans cette instance. Sans attendre ce rendez-vous, la formation, dans les tout prochains jours, de la commission exécutive – la direction opérationnelle du RPR – devrait marquer la volonté d'ouverture à toutes les sensibilités.

Jean-Louis Saux

M. Séguin : « L'heure n'est plus au replâtrage »

Sous un titre à plusieurs entrées, « Réforme, année zéro », Philippe Séguin fait la critique, dans *Libération* daté 14-15 octobre, du livre de Bernard Spitz, *La Morale à zéro* (Le Seuil). *« Pour que la politique renoue avec les citoyens, pour qu'émerge ce nouveau contrat social que les Français attendent avec tant d'impatience, encore faut-il lever certains préalables »*, écrit le président de l'Assemblée nationale, en précisant qu'il faut *« démocratiser, moderniser et rassembler »*. *« Qui peut encore croire que la vie politique s'organise autour des notions de droite et de gauche ? »*, s'interroge le maire d'Epinal. Pour dépasser les vieux clivages, M. Séguin précise : *« L'heure n'est donc plus aux tentatives ponctuelles du replâtrage. Elle est à la mise en mouvement du système, grâce à ce formidable levier que représente le référendum. »*

M. Arthuis entend bien réduire les avantages de l'assurance-vie

LE MINISTRE de l'économie, des finances et du Plan, Jean Arthuis, confirme, dans un entretien au mensuel *Investir Magazine*, sa volonté de revenir sur certains avantages consentis aux souscripteurs de contrats d'assurance-vie. En dépit de l'opposition de certains députés de la majorité, et notamment de Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, il maintient vouloir supprimer la réduction d'impôt attachée à ces contrats : *« L'assurance-vie n'a pas besoin de béquille fiscale »*, assure M. Arthuis. Par ailleurs, il estime qu'avant de créer des fonds de pension il faut consolider le régime de retraite par répartition des salariés. Ce n'est qu'après, selon lui, que l'on pourra *« appréhender les montants qui pourraient s'orienter vers la capitalisation »*.

DÉPÊCHES

■ **BUDGET : le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale,** Philippe Auberger (RPR), a affirmé, vendredi 13 octobre, que, dans la préparation du projet de loi de finances pour 1996, ce sont les députés qui font *« le sale boulot »* : celui *« que le gouvernement aurait dû faire* [pour préparer le budget], *c'est nous, à l'Assemblée nationale, qui le faisons »*, a déclaré M. Auberger sur France 3.

■ **HÔPITAUX : Elisabeth Hubert, ministre de la santé, rappelle aux** hôpitaux que leurs dotations *« ne sont pas des puits sans fond »*. *« On a une mauvaise utilisation de l'argent, y compris pour le personnel »*, affirme-t-elle dans un entretien publié samedi 14 octobre par *Ouest-France*. *« Un hôpital est fait pour soigner les malades, pas pour justifier le fonctionnement d'une institution »*, ajoute Mme Hubert, qui pense ramener l'augmentation du budget global hospitalier aux alentours de 2,2 %.

■ **ESSAIS : la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale**, que préside Valéry Giscard d'Estaing, a constitué une mission d'information sur *« l'évaluation des incidences des réactions de l'étranger à la reprise des essais nucléaires »*. Aymeri de Montesquiou (UDF-Rad, Gers), vice-président de la commission, présidera cette mission, qui comprend en outre Antoine Joly (RPR, Sarthe) et Jean-Yves Le Déault (PS, Meurthe-et-Moselle).

■ **ADOPTION : une proposition de loi du député et professeur de médecine Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône),** destinée à rendre les procédures d'adoption *« plus simples, plus sûres et plus justes »*, a été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, où une commission a été constituée, vendredi 13 octobre, pour l'étudier.

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Dans Le Monde *du 13 juin, rendant compte des élections municipales, nous avions étudié la situation des maires sortants ayant eu des ennuis avec la justice. Parmi ceux-ci nous avions cité René Vestri, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), alors qu'il avait obtenu un non-lieu, ce qu'alors nous ignorions. A la suite de cet article, M. Vestri nous a fait parvenir la lettre suivante :*

« Dans votre livraison du 13 juin 1995 figure, sous la plume de Messieurs Gérard Courtois et Laurent Mauduit, un article intitulé « Les électeurs se sont montrés moins sévères que les juges ». J'y suis cité de la façon suivante : *« Ou encore P. Vestri, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), dont la liste l'emporte largement dès le premier tour, malgré sa mise en examen pour ingérence »*.

Cette phrase qui comporte une erreur et une information erronée m'avait incité à poursuivre votre journal du chef de diffamation.

Mon prénom est René Vestri et non Pierre. C'est là l'erreur ; mais surtout, les poursuites qui avaient été engagées à mon encontre pour ingérence ont donné lieu à un arrêt rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon en date du 7 mai 1995. L'information est donc fausse parce qu'incomplète.

Votre proposition de m'ouvrir vos colonnes en dehors du cadre juridique d'un droit de réponse m'a convaincu de la bonne foi du journal *Le Monde*. Néanmoins, un goût amer subsiste non pas tant à l'égard de votre journal mais parce qu'en définitive je vérifie à mon détriment que si « la nouvelle » éventuellement à sensation de la mise en examen d'un élu ou d'une personne que son activité place « en vue » est quasi systématiquement diffusée, l'information de sa mise hors de cause par non-lieu ou relaxe suscite moins d'empressement médiatique. Le mal demeure donc, même si la justice fait litière des allégations ou dénonciations.

La suspicion ancestrale et un peu sotte qui veut qu'il n'y ait pas de fumée sans feu se ressource à ces occasions. Elles ne manquent malheureusement pas, en cette période où certains cherchent par le biais de dénonciations auprès de l'autorité judiciaire à approcher les résultats que les urnes et les électeurs leur refusent. En ce qui me concerne, le résultat des dernières élections témoigne de la confiance réitérée que me porte l'électorat saint-jeannois. Peut-être parce que le non-lieu dont j'ai bénéficié a écarté tout doute sur ma probité. Sans doute parce que, depuis que j'ai l'honneur d'administrer la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat, sa population a pu apprécier ma loyauté et ma sincérité.

Permettez-moi, pour terminer, de vous suggérer ainsi qu'à vos collègues de ne pas omettre, dans votre souci d'information, de rétablir dans leur honneur ceux qui, soupçonnés un temps, ont bénéficié de jugements ou décisions établissant qu'ils n'avaient pas enfreint la loi. »

Lionel Jospin a les mains libres pour former la nouvelle direction du PS

Porté au poste de premier secrétaire par le vote des militants et par la convention du parti, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a levé tous les obstacles sur la voie de la rénovation

Plusieurs centaines de délégués participaient, samedi 14 octobre, au CNIT de la Défense, à la convention nationale du Parti socialiste qui devait porter officiellement Lionel Jospin au poste de premier secrétaire, après qu'il eut été plébiscité par près de 98 % des militants qui se sont exprimés les 9 et 10 octobre. Ainsi « sacré » démocratiquement, l'ancien candidat à l'élection présidentielle se trouve auréolé d'une autorité et d'une légitimité dont n'a bénéficié aucun de ses quatre prédécesseurs depuis qu'il avait quitté lui-même, en 1988, la direction du parti. Il va devoir « gérer » sa victoire et préciser sa stratégie pour réinstaller le PS dans son rôle d'opposant numéro un au gouvernement, rénover son programme et jeter les bases d'un nouveau rassemblement des forces de gauche. S'abstenant de négocier avec les courants, il a constitué autour de lui une équipe de rassemblement, rajeunie et resserrée. Les « éléphants » du PS participeront au bureau national, ainsi que l'ancien ministre du travail Martine Aubry.

LIONEL JOSPIN a toutes les cartes en main pour mener, sans trop ralentir la cadence, une rénovation très attendue : une unanimité nouvelle, qui doit permettre au Parti socialiste, non de sombrer dans un consensus tiède ou un unanimisme proche de l'immobilisme, mais de retrouver le goût du débat pour la seconde étape de la rénovation, la plus importante, celle des idées. Ce débat sera d'autant plus délicat à gérer qu'il fera réapparaître des « majorités d'idées » – ne recouvrant pas nécessairement les courants – sur la fiscalité ou sur la protection sociale, voire des clivages anciens, comme sur l'Europe.

Pour ouvrir ce nouveau chapitre de l'histoire du PS, en préservant le climat d'apaisement qui y règne, M. Jospin a maintenu le cap du rassemblement. Non lié par la « ligne » du congrès de Liévin, en novembre1994, il va devoir agir avec les instances qui en sont issues – le bureau national, lieu du débat hebdomadaire sur l'orientation politique, et le conseil national, « parlement » du parti –, mais avec une légitimité tirée du suffrage universel, qui interdit, au moins jusqu'en 1998, toute révolution de palais du genre de celles que le PS a connues ces dernières années.

M. Jospin aurait pu s'appuyer sur une majorité face à une minorité, mais il a préféré profiter pleinement de l'unanimité retrouvée. Cette unanimité repose sur trois piliers, d'inégale importance et d'inégale solidité. Le premier est le plus robuste : il réunit à la fois le « pôle rénovateur » de Liévin, mauroyistes, rocardiens et proches de Martine Aubry ; les jospinistes, ceux de la garde rapprochée comme ceux qui ont regagné le giron et les animateurs de la « motion 2 » (Agir en socialiste). Ce sont les plus fidèles, les plus loyaux, les plus déterminés. C'est aussi l'espace où l'on trouve les plus impatients et les plus vigilants quant à la rénovation.

Les premiers voient dans la bonne participation au vote du 9 octobre et dans l'arrivée d'une nouvelle vague d'adhérents, d'ampleur encore modeste, des signes de confiance et d'impatience. Les seconds souhaitent que M. Jospin ne concède pas trop au rassemblement au détriment d'un changement en profondeur du parti. Déjà, Michel Rocard, qui se définit comme un *« contributeur innovant »* et qui jouera encore l'électron libre, remet au goût du jour son « big bang », au risque d'irriter son allié, et prévient que l'euphorie de la victoire ne doit engendrer aucune *« somnolence »* au moment où l'opposition doit se muscler face à un gouvernement et une majorité en difficulté (*Le Monde* du 14 octobre). Le deuxième pilier paraît également solide, mais plus sensible à l'usure du temps : c'est celui des fabiusiens. Ces derniers ont clairement fait acte d'allégeance. Laurent Fabius a jeté la rancune à la rivière, promis son aide loyale, tout en conservant la cohésion de son courant, mais s'est doté en même temps, avec la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, d'une tribune qui lui permettra de s'exprimer, peut-être pas en concurrence mais en parallèle du premier secrétaire. Sauf accident, la paix avec les fabiusiens est garantie jusqu'aux législatives, dont certains d'entre eux n'excluent pas qu'elles soient anticipées.

L'avenir se jouera au moment de ces élections. Avant, la désignation des candidats fera naturellement sortir les courants de leur phase d'hibernation, processus dans lequel les premiers secrétaires fédéraux, dont les plus nombreux sont fabiusiens, jouent un rôle clef. Après, ce sera de nouveau l'heure des comptes, un succès confortant le profil présidentiel de M. Jospin, un échec remettant en selle M. Fabius. Cette situation peut donner au premier secrétaire une raison supplémentaire d'avancer le prochain congrès, prévu pour la fin 1997.

Il a constitué une équipe de rassemblement, resserrée, rajeunie et féminisée

Le troisième pilier est naturellement le plus friable. Il est constitué par ceux qui se sont surtout résignés à la victoire de M. Jospin : la Gauche socialiste, les poperénistes et les emmanuellistes. Leur soutien est « vigilant ». Leur souci est de veiller sur l'ancrage à gauche et si, dans un premier temps, ils participent, avec des réserves déjà exprimées, à l'état de grâce et au rassemblement, toute déviance « droitière » les ferait retomber dans l'opposition.

C'est à partir de cette nouvelle donne que Lionel Jospin a bâti son équipe de gouvernement, son secrétariat national. Il l'a fait avec une liberté et une marge de manœuvre dont n'avait disposé aucun de ses prédécesseurs, même François Mitterrand, obligé de composer avec le Ceres de Jean-Pierre Chevènement en 1979. Si M. Jospin a rencontré MM. Fabius, Rocard, Mauroy et les dirigeants des courants, il leur a seulement donné la garantie qu'ils seront représentés, se réservant la faculté de choisir. Observant un mutisme complet, il a tenu son engagement de ne pas négocier avec les courants ni de leur assurer une représentation à la proportionnelle des motions de Liévin. En se réservant la possibilité d'éventuelles surprises jusqu'au dernier moment, il a constitué une équipe de rassemblement, resserrée (moins de vingt membres au lieu de vingt-huit dans le secrétariat sortant), rajeunie et féminisée.

Sous réserve de changements de dernière minute, le secrétariat devrait réunir une équipe dominée par les « quadras » et menée par un trio très jospiniste : Daniel Vaillant, comme numéro deux, chargé de la coordination et des élections ; Jean-Christophe Cambadélis (relations extérieures) ; Pierre Moscovici (études, projet). Pourraient également figurer dans cet état-major : François Hollande, ex-deloriste, comme porte-parole ; Frédérique Bredin (ou Pervenche Béres) et Alain Claeys (trésorier), fabiusiens ; Jean-Pierre Bel, emmanuelliste ; Sylvie Guillaume, jospiniste ; Bernard Roman, mauroyiste ; Manuel Valls (communication) et Yves Colmou, rocardiens ; Elisabeth Guigou, d'origine deloriste ; Pierre Guidoni, ancien proche de M. Chevènement ; Jean-Louis Cottigny, poperéniste ; Claude Fleutiaux, mermazien. La motion 2 devrait aussi être représentée. Pour la Gauche socialiste, si Jean-Luc Mélenchon n'est finalement pas pressenti, Harlem Désir pourrait être sollicité.

En dépit de l'insistance de M. Jospin, Mme Aubry ne devrait pas figurer dans l'équipe rapprochée du premier secrétaire mais, l'ayant assuré de son total soutien, elle fera son entrée au bureau national, instance dotée de réels pouvoirs politiques. L'ancien ministre du travail a mis en avant, comme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, un problème de disponibilité, étant occupée à mi-temps par sa fonction d'adjoint au maire de Lille et, le reste de la semaine, par sa Fondation contre l'exclusion et son mouvement Agir. Elle pourrait se voir confier, comme des maires de grandes villes, des « missions » relatives à la rénovation des idées.

M. Jospin a voulu aussi relégitimer les « éléphants » en faisant entrer au bureau national Michel Rocard et Jack Lang, où ils retrouveront MM. Mauroy, Fabius et Emmanuelli, ainsi que Dominique Strauss-Kahn qui, comme Mme Aubry, avait joué un rôle de premier plan lors de la campagne présidentielle. Un véritable œcuménisme socialiste.

Michel Noblecourt

Près de 98 % de votes favorables

Les résultats du vote des militants, le 9 et – pour une minorité de sections – le 10 octobre, sur dix-huit questions relatives à la rénovation du PS, devaient être proclamés samedi 14 octobre. Selon des résultats concernant 94 fédérations sur 100, la participation s'est élevée à 66,27 %, soit légèrement moins que lors de la désignation, le 3 février, du candidat à l'élection présidentielle.

A la première question, sur son élection comme premier secrétaire, Lionel Jospin a obtenu 97,83 % des voix. Le « oui » l'a emporté sur toutes les questions, mais, sur la question 8 – *suppression du délai de six mois d'ancienneté pour voter* –, les « non » ont atteint 38,11 %. A Paris, où 2 000 militants socialistes ont voté, la participation a dépassé 75 %. M. Jospin a recueilli 96,75 % de votes favorables.

L'armée de l'air assure ne pas pouvoir faire face à ses missions

« L'ARMÉE DE L'AIR ne dispose pas aujourd'hui des crédits lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements », a déclaré, mardi 10 octobre, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général d'armée aérienne Jean Rannou, aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. C'est le cas, a-t-il ajouté, *« en raison du poids financier du programme Rafale »*, du nom du nouvel avion de combat conçu par Dassault.

Aux élus, le général Rannou, qui a été le chef de cabinet militaire de Pierre Joxe et de François Léotard au ministère de la défense, a expliqué que les crédits destinés à l'armée de l'air en 1996 – soit quelque 36,9 milliards de francs au total – étaient en diminution de 4 % par rapport à 1995. *« Ce qui*, a observé le chef d'état-major de l'armée de l'air, *est supérieur aux taux de décroissance de l'ensemble du budget de la défense. »* Examinant les dépenses de fonctionnement, il note que les crédits pour le carburant, en baisse de 5 %, et les crédits voués à l'entretien des matériels, reconduits en francs courants, feront que *« la disponibilité opérationnelle des avions de combat diminuera en 1996 »*.

A propos des dépenses d'équipement, dont la réduction est de 7,7 %, le général Rannou constate que le programme Rafale ne donne lieu à aucune commande en 1996, contrairement aux prévisions, sans pour autant que le développement soit touché. En revanche, l'industrialisation du Rafale est étalée d'une année supplémentaire. D'autres projets ont été retardés : les contre-mesures du Mirage 2000-D (dans sa version destinée à l'attaque au sol), la définition du nouvel avion de transport ATF en coopération européenne ou la modernisation des avions-radars AWACS. L'armée de l'air française ne participera même plus, en 1996, à certains programmes en coopération, tel le missile sol-air à moyenne portée.

Pour la première fois, un chef d'état-major de l'armée de l'air convient du fait qu'*« il aurait mieux valu ne pas mener de front deux programmes aériens d'envergure »*, comme le Rafale et le Mirage 2000. Du reste, le décalage dans le temps du programme Rafale nécessite *« des acquisitions complémentaires »* de Mirage 2000-D et de Mirage 2000-5. Ce dernier a été vendu à Taïwan (soixante appareils) et au Qatar (une douzaine d'exemplaires). Pour rendre crédible cette exportation et éviter que des clients étrangers ne soient obligés d'essuyer les plâtres, l'armée de l'air française a dû donner l'exemple en transformant des Mirage 2000-RDI en version 2000-5.

ÉDUCATION L'inquiétude – pour ne pas dire l'angoisse – croissante des parents à l'égard du parcours scolaire, et donc de l'avenir professionnel, de leurs enfants a engendré une explosion du marché de l'« accompagnement scolaire » particulièrement visible au cours des deux ou trois dernières années. ● A CÔTÉ DES PUBLICATIONS, est apparue une myriade de cassettes audio et vidéo, de disques laser, de disquettes informatiques et, plus récemment, de CD-ROM. Quant aux cours particuliers, ils sont de plus en plus souvent proposés par des entreprises spécialisées. ● CETTE SURENCHÈRE du *« consumérisme scolaire »* trouve ses racines dans le désarroi des parents soucieux d'assurer les meilleures chances de réussite à leur progéniture. Un tel phénomène est aussi une nouvelle expression du malaise qui traverse l'école, une institution qui ne parvient plus à jouer son rôle d'ascenseur social.

L'essor du marché parascolaire illustre l'angoisse des parents

Devoirs de vacances dès le plus jeune âge, publications diverses, cassettes et, dernièrement, CD-ROM : la peur de l'échec à l'école fait vendre de plus en plus de produits d'accompagnement

QUEL PARENT y résisterait ? Des publications aux titres toujours plus prometteurs ont envahi librairies, marchands de journaux et grandes surfaces : *Champion en s'amusant, Réussir à l'école, Premier en maths, Bon en orthographe...* Véritable poule aux œufs d'or, l'exploitation commerciale de l'inquiétude des parents à l'égard de la réussite scolaire de leurs enfants a généré depuis le début des années 80 une offre considérable de produits et de services d'accompagnement scolaire. Ces deux ou trois dernières années, l'expansion s'est sensiblement accélérée.

Organisés par classe ou par matière, les « cahiers d'entraînement », qui réexpliquent la leçon et proposent des exercices corrigés aux élèves de maternelle, primaire et collège, sont même considérés comme des best-sellers d'édition chez Nathan, dont le chiffre d'affaires du secteur « accompagnement scolaire » croît de 15 % l'an depuis trois ans. *« Les treize titres de la collection " Apprends-moi... " destinée aux 3-6 ans se vendent chacun à 35 000 exemplaires. Et l'ensemble des cahiers d'entraînement pour le primaire s'écoulent à environ 800 000 exemplaires »*, confie Dominique Korach, directrice du département parascolaire de Nathan. Une troisième collection destinée aux élèves du primaire vient d'être lancée, et d'autres nouveautés verront encore le jour en 1996. *« Un marché en progression de 10 % par an depuis dix ans, cela devient rare dans l'édition »*, remarque-t-on chez Hachette, dont l'offre s'est également étoffée il y a peu.

Les « années bac » et leurs inévitables achats d'annales demeurent malgré tout le principal débouché de ce marché des publications d'accompagnement scolaire, estimé à environ 3 milliards d'exemplaires et 400 millions de francs annuels (soit près de la moitié du chiffre d'affaires des manuels scolaires). Scores auxquels il convient d'ajouter les quelque 7 millions de cahiers de vacances, comme les fameux *Passeports* d'Hachette, vendus chaque été : un phénomène d'édition unique au monde. Décidément bien alléchant, le gâteau de l'accompagnement scolaire a attiré ces derniers temps un grand nombre d'éditeurs généralistes.

Dernières en date, les éditions Atlas, qui ont lancé voilà un mois *Champion en s'amusant*, fascicules de révision destinés aux 5-11 ans et accompagnés d'une disquette informatique. Le premier numéro, vendu il est vrai au prix d'appel de 5 francs, s'est arraché (270 000 exemplaires). Aux éditions Atlas, pourtant coutumières des tirages massifs, on semble n'en pas revenir. *« Le taux de pénétration est ahurissant ! Il n'y a pas plus d'un million de familles ayant un enfant dans cette tranche d'âge et un ordinateur en état de marche. »* Cassettes audio et vidéo, disques laser, disquettes informatiques, tous les médias sont bons pour faire passer en douceur les apprentissages les plus ingrats.

> « Acheter un produit permet aussi aux parents, pas toujours assez présents au moment des devoirs, de déculpabiliser »

Plus prometteur encore semble être le multimédia, sur lequel les éditeurs se précipitent en multipliant les CD-ROM éducatifs. Unanimement convaincus de la réussite de cette nouvelle génération d'outils, qu'ils jugent particulièrement adaptés et motivants pour des enfants élevés à la console de jeux, les éditeurs comptent ainsi donner un nouveau coup d'accélérateur à leurs ventes, en particulier pour tout ce qui concerne les plus petits.

Pour aider enfants et adolescents dans leur parcours scolaire, des services sont, par ailleurs, proposés en plus grand nombre. L'éventail s'est singulièrement élargi. L'ancêtre de ces services d'accompagnement scolaire, le cours particulier, est désormais de plus en plus souvent dispensé par des entreprises spécialisées qui *« ont fleuri dans les années 80, car la demande augmentait incontestablement »*, explique Dominique Glasman, professeur à l'université de Saint-Etienne et auteur de *Cours particuliers et construction sociale de la scolarité* (aux éditions du CNDP). *« De plus, les parents tiennent maintenant à être certains de la qualité des enseignants »*, ajoute le directeur de « Cours études secours », Thierry Romero, qui constate recevoir de plus en plus d'enfants du primaire et un nombre croissant d'élèves (30 % environ) dont le niveau est loin d'être mauvais, mais *« à qui les parents, en général des cadres supérieurs, demandent toujours plus »*. Tout récemment sont par ailleurs apparues des sociétés d'aide aux devoirs par Minitel ou par téléphone, comme « Allô devoirs », créée fin 1994. Signe révélateur : cette année, Mondial Assistance n'a trouvé meilleur argument de vente de ses contrats d'assurances scolaires que de les agrémenter d'un service d'assistance pédagogique par téléphone.

La crise économique et le chômage suffisent-ils à eux seuls à expliquer ce que Dominique Glasman qualifie de *« surenchère extraordinaire dans le consumérisme scolaire »* ? Indéniablement, les parents, de plus en plus angoissés à l'idée que le parcours scolaire de leur enfant débouche sur le chômage, voire l'exclusion, sont prêts à toutes les dépenses pour leur assurer les meilleures chances de réussite. *« L'épanouissement du marché périscolaire est la conséquence de la course au placement social, qui tend à dramatiser les enjeux scolaires »*, poursuit M. Glasman. Autrement dit par le psychanalyste Jacques Lévine : *« Le désarroi des parents augmente parce qu'on leur dit que la réussite scolaire est le levier le plus important pour la réussite professionnelle, et parce qu'ils se rendent compte que pour les enfants qui ne sont pas en pointe, les espoirs de promotion sociale s'amenuisent. »*

L'on n'attend plus aujourd'hui le lycée, ni même les premières difficultés en orthographe ou en lecture à l'école primaire, pour s'inquiéter des performances scolaires. Dès la petite maternelle, il s'agit de préparer l'acquisition des apprentissages de base, comme en témoigne le succès des cahiers d'entraînement, de vacances ou des logiciels ayant les tout-petits pour cible. *« Les parents ont une telle peur panique qu'ils font peser sur l'enfant une pression de plus en plus forte et précoce. Ils doivent dorénavant sortir de maternelle en sachant presque lire et écrire »*, note Etty Buzyn, psychothérapeute et auteur de *Papa, maman, laissez-moi le temps de rêver* (Albin Michel).

« Même si la France n'est pas encore le Japon, tempère Anne Yannic, des éditions Atlas, *une masse de parents tente aujourd'hui de faire prendre de l'avance à l'enfant, en se disant que s'il pouvait sauter une classe et avoir le bac avant le voisin, ce ne serait pas un mal. »* Il apparaît ainsi que 15 % des numéros de *Champion en s'amusant*, initialement destiné aux 5-11 ans, sont en fait achetés par des parents d'enfants de 3 ou 4 ans...

Si la crise joue en faveur du consumérisme scolaire, c'est également, selon Marie-Noëlle Audigier, responsable du département éducation chez Hatier, parce que *« l'école a cessé de jouer à tout coup son rôle d'ascenseur social. Du coup, l'institution scolaire s'est décrédibilisée. Les parents sont plus critiques et éprouvent le besoin de compléter l'enseignement reçu »*.

D'autres facteurs, moins conjoncturels, interviennent par ailleurs : la culture de l'examen, propre à la France, qui incite à parler du baccalauréat dès l'école primaire, où l'enfant a déjà un vrai programme et des devoirs, la massification de l'enseignement, qui a abouti à un accroissement notable de la compétition au sein du système scolaire et a rendu plus difficile le suivi personnalisé de chaque élève ; ou encore le fait que les enfants, jusqu'à la seconde, ne soient pas propriétaires de leurs manuels, alors que les parents apprécient d'avoir une référence à la maison. Même au niveau du primaire, on craint de ne pas bien savoir faire travailler les enfants, de les perturber en n'employant pas les mêmes méthodes pédagogiques que l'enseignant. *« Acheter un produit permet aussi aux parents, pas toujours assez présents au moment des devoirs, de déculpabiliser »*, complète, lucide, Caroline Chaix, d'Hachette Éducation.

Plus fondamentalement, Dominique Glasman invoque une *« crise de l'éducation parentale »*. *« Le domaine scolaire est le seul où s'établit une relation entre parents et enfants ou adolescents*, dit-il, *le seul où les parents exercent encore une autorité, savent quoi transmettre. D'autre part, le recours à des cours particuliers permet de faire sortir de la famille les tensions liées à cette relation autour de la scolarité. »*

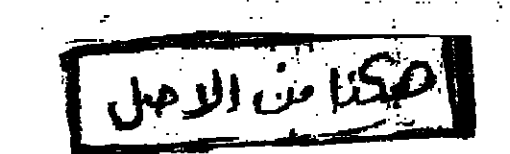
« Inconsciemment, estime quant à lui Jacques Lévine, *les parents se font tout autant accompagner par l'enfant qu'ils ne l'accompagnent : ils ont besoin de leur réussite scolaire pour restaurer leur propre identité, se rassurer sur leur valeur, se prouver qu'ils ont bien accompli leur travail de parents. »* *« Seule la réussite scolaire donne une valeur sociale, et cela s'applique même aux parents »*, acquiesce Etty Buzyn. La preuve ? Une mère qui en croise une autre ne lui demande plus comment va son enfant... mais si tout marche bien pour lui à l'école.

Pascale Krémer

Ruée sur le multimédia

Un choix d'une cinquantaine de titres éducatifs est d'ores et déjà disponible en multimédia. Après Coktel Vision – le précurseur avec ses collections « Adi-Adibou » – et Nathan, Hachette lancera bientôt des CD-ROM d'aide à la lecture et aux mathématiques pour les quatre-septans, ou encore de préparation au bac. Pour l'instant, moins de trois cent mille foyers disposent d'ordinateurs lecteurs de CD-ROM.

***« Mais l'accompagnement est un marché tellement porteur en France que ces ventes sont déjà bien supérieures à celles enregistrées en Allemagne, où pourtant l'on dénombre six millions de lecteurs de CD »*, remarque Manuelle Mauger de chez Cocktel Vision. *« Cela marchera car les parents ont compris que leurs enfants vivent le multimédia éducatif comme un jeu. On est loin des bagarres pour leur faire remplir les cahiers de vacances... »*, souligne-t-on chez Hatier, où plusieurs projets de CD-ROM sont également dans les cartons.**



e des parents

Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur

« Il n'est pas question de réduire sans discussion les aides aux étudiants »

La proposition du rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), de réduire certaines aides aux étudiants et à leurs familles (*Le Monde* du 14 octobre) suscite des remous. Alors que l'UNEF-ID envisage un rassemblement, mercredi 18 octobre, devant l'Assemblée nationale et dans plusieurs villes, le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur Jean de Boishue confirme son opposition à cet amendement en accord avec François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, alors que les discussions vont s'ouvrir autour du statut de l'étudiant.

« La proposition d'interdire le cumul de l'avantage fiscal aux familles et le versement de l'allocation de logement social (ALS) aux étudiants vous paraît-elle acceptable ?

– François Bayrou est décidé à s'opposer à cet amendement. Que l'on réfléchisse à une meilleure utilisation des aids, oui ; mais qu'on les réduise sans discussion, non. Pour ma part, je comprends mal qu'un pays qui veut donner une meilleure qualité de vie à ses étudiants prenne une telle mesure. J'aurais aimé avoir sur ces sujet un contact avec mes anciens collègues parlementaires. La commission est souveraine. Mais moi, je défends les étudiants. C'est mon devoir et ma conviction. Nous ouvrons la semaine prochaine le dossier du statut de l'étudiant. C'est dans ce cadre et par rapport à l'ensemble des mesures qui seront envisagées que le sujet de l'ALS doit être abordé.

– Le premier ministre a annoncé pour l'automne l'adoption du statut de l'étudiant, qui figure pami les priorités du gouvernement. Dans quelles conditions comptez-vous aborder cette discussion ?

– Nous avons la volonté d'engager une large concertation avec les organisations d'étudiants. Elle ne doit pas être forcément très longue, ni trop courte, de l'ordre de quelques semaines. Les étudiants veulent rediscuter le contenu des acquis actuels. Il faudra aussi des mesures nouvelles. Enfin, je voudrais évoquer avec eux les conditions de la vie participative dans les universités. Ce sujet est complexe parce qu'il ne faut pas porter atteinte à l'autorité des présidents d'université et à leurs conseils. Les établissements d'enseignement secondaire vivent sous un régime participatif beaucoup plus fort que les universités.


JEAN DE BOISHUE

» Plusieurs méthodes étaient possibles : annoncer d'emblée des mesures chocs. Cette méthode n'était pas la bonne parce que les étudiants demandent un dialogue approfondi sur l'ensemble des sujets : les questions de santé, auxquelles je suis très attaché, le logement, le sport, la gestion de certains organismes, comme le fonds d'aide à la vie étudiante... Les étudiants sont suffisamment sages et informés pour considérer que, sur un montant évalué à 16 milliards de francs, on peut mieux orienter les aides.

– Ils sont aussi inquiets des récentes restrictions apportées à l'allocation de logement social et au report de l'année joker. Avez-vous l'intention de les réintégrer ?

– La vérité, c'est qu'il reste beaucoup *de choses à discuter*. Par exemple, certains conseils régionaux financent le logement, les transports... Il faudra donc engager le dialogue avec les collectivités locales. Trop souvent, en France, on additionne des mesures et on a du mal à déterminer des lignes directrices, pour se rendre compte ensuite que la masse budgétaire pourrait être distribuée plus intelligemment. Le budget 1996 prévoit déjà un grand effort *sur les œuvres et les bourses*. Il faut cibler et répartir les efforts.

– Comptez-vous proposer des mesures nouvelles sur les premiers cycles, qui font partie également des priorités fixées par le premier ministre ?

– Mon opinion sur les premiers cycles n'a pas changé : c'est là que se *situe la déchirure sociale, c'est là que* se pose l'essentiel de la réussite ou de l'échec chez les étudiants, comme la question essentielle de l'aménagement du territoire. Tous les partenaires, les organisations d'étudiants, la conférence des présidents d'universités et les parlementaires en ont conscience.

» Cela *dit, nous ne restons pas* inactifs. A cette rentrée, nous avons constaté avec satisfaction une meilleure répartition des bacheliers. Les recteurs, les présidents ont mis en œuvre une meilleure politique d'orientation, qui a permis de résorber une grande partie de l'augmentation des 19 000 bacheliers supplé*mentaires, dans les IUT, les STS et* les classes préparatoires aux grandes écoles. Ce rééquilibrage a été très efficace simplement à partir d'instructions.

» L'université est faite pour le savoir. Sa première mission n'est pas d'adapter des formations à la demande économique. Pour moi, personne ne devrait sortir de l'université sans qualification. Car c'est elle qui permet aux jeunes de s'adapter à tel ou tel emploi. Plus l'idée de qualification est présente, plus la société est apte à trouver des passerelles avec l'université. L'apport de la commission Fauroux sera utile pour réfléchir aux conditions de cette adaptation.

– Le budget 1996 a été accueilli avec scepticisme. Est-il suffisant pour faire face aux urgences de l'université ?

– Depuis mon arrivée, j'ai été confronté à deux échéances importantes : le collectif budgétaire, une bataille importante pour assurer la rentrée avec des moyens, et la préparation du budget 1996, qui reste un des meilleurs budgets de l'Etat. *Mon regret, si regret il y a, concerne* la question des personnels non enseignants, ingénieurs, administratifs, techniciens ouvriers de service et de santé. Dans l'immédiat, nous n'avons pas l'intention de procéder, de manière autoritaire, à des redéploiements, mais nous espérons créer des solidarités entre les univer*sités les mieux dotées et les autres.* Cela relèvera de la décision des présidents. Je n'imposerai rien.

– Allez-vous réintégrer les emplois dans la politique contractuelle avec les établissements ?

– La politique contractuelle mérite d'être élargie. Les critères de répartition des moyens aux universités sont *contestés par les présidents eux-mêmes.*

– Les universités nouvelles doivent revoir leurs statuts en 1996. Envisagez-vous de procéder à une réforme de la loi Savary ?

– Il n'est pas question de revenir sur la sélection, parce que la nation n'en veut pas. *L'entrée dans l'enseignement supérieur est un droit.*

Propos recueillis par Michel Delberghe

Lire notre éditorial page 11.

Eric Raoult lance le grand projet urbain de Gennevilliers

EN VISITE à Villeneuve-la-Garenne et à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), deux des six sites retenus par le conseil général pour des restructurations dans le cadre de Pacte 92, le plan de lutte contre la ségrégation urbaine lancé il y a deux ans par Charles Pasqua, le ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult, a annoncé, vendredi 13 octobre, l'octroi d'une subvention supplémentaire de l'Etat de 11,8 millions de francs. Cette somme, qui s'ajoutera aux 11,2 millions de francs déjà attribués par l'Etat, permettra l'acquisition de la barre Gérard-Philipe, à Gennevilliers, qui doit être démolie pour permettre de désenclaver le quartier du Luth. A Villeneuve-la-Garenne, où l'architecte Roland Castro a présenté son projet pour *« remodeler et attendrir »* la cité de la Caravelle, la barre principale de 400 mètres de long, qui abrite 1 700 logements, sera percée en plusieurs points. Cela permettra de briser la monotonie de l'ensemble. Les premiers travaux débuteront dès le mois de janvier. Le chantier devrait durer cinq ans. – *(Corresp.)*

La LICRA a été déboutée de son action contre Patrick Le Lay et Philippe Bouvard

LE PDG DE TF1 Patrick Le Lay, Philippe Bouvard et l'animateur Vincent Perrot ont été relaxés, vendredi 13 octobre, par la 17ème chambre du tribunal correctionnel de Paris. Ils étaient poursuivis pour provocation à la violence raciale par la LICRA, qui a été déboutée. Le 28 décembre 1994, au cours de l'émission « Les grosses têtes », Vincent Perrot avait lancé la « plaisanterie » suivante : *« Qu'est-ce qui vole dans les supermarchés ? Une Musulmane »* (*le Monde* du 18 septembre 1995). Le tribunal, présidé par Jean-Yves Monfort, a jugé que le délit n'était pas constitué car l'imputation de vol à l'égard des Musulmanes est *« dépourvue de toute exhortation, de tout appel à la discrimination, à la haine ou à la violence, bien qu'assurément acerbe, outrageante ou méprisante »*.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : un différend entre un étudiant et un CRS,** dans la nuit du 11 au 12 octobre à Bordeaux, a conduit à l'ouverture d'une enquête administrative, a annoncé la préfecture de police de Bordeaux. Un étudiant, possédant la double nationalité française et sénégalaise, accuse un CRS d'avoir proféré des insultes racistes et de l'avoir frappé lors d'un *contrôle routier. L'avocat de l'étudiant dénonce « la multiplication des contrôles d'identité au faciès depuis la mise en place du plan Vigipirate ».*

■ **SIDA : une plainte pour « coups et blessures volontaires »,** déposée en avril contre sept anciens ministres par quatre toxicomanes contaminés par le virus du sida, a été classée, jeudi 28 septembre, par la commission des requêtes près la Cour de justice de la République. Les plaignants accusaient notamment Laurent Fabius, Georgina Dufoix, Jacques Chirac, Charles Pasqua et Edouard Balladur d'avoir refusé ou retardé la mise en vente libre des seringues, finalement décrétée par Michèle Barzach en 1987 (*Le Monde* du 5 avril).

■ **VIOLENCES : un lycéen de dix-sept ans** refusant un tract d'extrême droite a été frappé, jeudi 12 octobre devant le lycée Paul-Bert, dans le 14e arrondissement de Paris, par un militant du FNJ (Front national de la jeunesse). Le lycéen a été tabassé par un groupe de militants d'extrême droite qui ont pris la fuite. Ses parents ont porté plainte pour violences volontaires.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Julien et Sophie BURDEAU
ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégoire,

le 8 octobre 1995.

Décès

– Marie-Thérèse Le Montagner,
Marie-Françoise Malet,
Christian Lachaize,
M. et Mme Pierre Malet,
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Cabaussel,

ont la tristesse de faire part du décès, en son domicile, le 8 octobre 1995, de

Jean MALET.

Les obsèques ont eu lieu le 11 octobre.

Sites,
6430 Lescar.

– M. et Mme Jean-Claude Ignazi,
M. et Mme Michel Ignazi,
M. et Mme Gérard Ignazi,
M. et Mme Yves Ignazi,
M. et Mme Jacques Ignazi;
M. et Mme Paul Péan,
Mme Renée Emaille,
Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Yvonne IGNAZI,
née Péan,

survenu le 10 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 16 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Quentin de Luc-sur-Mer (Calvados).

Une messe en son souvenir sera célébrée le lundi 23 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).

– Mme Michel Pecqueur
et sa fille, Hélène,
M. et Mme Jean Pecqueur,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel PECQUEUR,
commandeur de la légion d'Honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
membre du Conseil économique et social,

survenu à Paris, le 12 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

154, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA),
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
Le personnel du CEA,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PECQUEUR,
ancien administrateur général
de 1978 à 1983,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de la légion d'Honneur,

survenu le 12 octobre 1995.

– Beaumont du Périgord, Strasbourg, Paris.

Mme Léa Spilliaert Hoolans,
Mme Danielle Lecoanet Spilliaert,
M. Albert Lecoanet,
Sa famille et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André Henri SPILLIAERT,
ingénieur.

Il s'est éteint dans la paix, le 4 octobre 1995, à Strasbourg et a été inhumé dans le caveau de la famille à Beaumont du Périgord (Dordogne).

Anniversaire de décès

– La réunion annuelle à la mémoire des fondateurs de notre mouvement et de nos camarades décédés au cours de l'année se tiendra le jeudi 19 octobre 1995 à 19 h 30 au siège des Eclaireuses.

Eclaireurs israélites de France,
27, avenue de Ségur,
75015 Paris.

– *In memoriam*

Victor FUKSBRAUNER.

Paris, le 16 octobre 1994.

– La famille et les proches de

Sarah KOFMAN,

rappellent sa disparition, survenue le 15 octobre 1994, et remercient tous ceux qui ont voulu, par la lecture publique de ses textes, évoquer sa mémoire.

– Il y a vingt-trois ans,

A. Bernard LINDENBERG,
directeur de recherche au CNRS,

nous a quittés.

Sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

– Le 15 octobre 1990, à 13 h 33,

Delphine SEYRIG

nous quittait.

Nous nous souvenons.

Communications diverses

– La médaille de la Ville de Paris est attribuée à

J. LORAC-GERBAC,

du groupe parisien de l'Imprimerie clandestine, reconnu par le comité parisien de la Libération, FFC – SR AIR – ASSDN.

ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE CARNOT !
PARTICIPEZ AUX NOMBREUSES
ACTIVITÉS DE L'ALCT ! (*JO* 6-1-93).
Parmi elles, un voyage à Tunis au pont de la Toussaint 95 avec d'autres Anciens.
Renseignements ALCT,
18, Champs-Élysées, 75008 Paris.
Tél. : 40-74-35-75 – Fax : 40-31-85-25.

Soutenances de thèses

– Université de Sorbonne nouvelle-Paris-III, soutenance de doctorat nouveau régime (arrêté du 30 mars 1992) de Mme Nora Narvaez-Berthelemot : « Internationalisation de l'activité scientifique de l'Amérique latine. Une approche bibliométrique comparative. » Sous la direction de M. Jean Revel-Mouroz, le mercredi 18 octobre 1995, à 14 heures, salle Las Vergnas, 3e étage, Centre Censier, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris.

HORIZONS

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Paul Fitoussi

« Le destin de l'Europe est chose trop importante pour qu'on le mette sous tutelle des marchés »

PRÉSIDENT de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) depuis 1990, Jean-Paul Fitoussi mène une réflexion originale sur les relations entre la politique économique, la croissance et l'emploi.

Constamment préoccupé par la frilosité des économistes à l'égard de la question du chômage, M. Fitoussi a développé, dans son dernier livre (*Le Débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté*, Arléa, 1995), une sévère critique de la politique de « *désinflation compétitive* » menée en France. Si cette stratégie pouvait se défendre dans les années 80, elle a largement contribué, selon M. Fitoussi, à plonger notre pays dans un cycle récessif et a ainsi favorisé, par le maintien de taux d'intérêt anormalement élevés, un chômage de masse. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Jean-Paul Fitoussi s'inquiète de voir que la France continue à prétendre mener de front des politiques budgétaire et monétaire restrictives. Il plaide pour une initiative politique forte en vue de confirmer la détermination des pays européens à réaliser la monnaie unique.

« La crise monétaire relance, en France, le débat sur la politique économique. La défense du franc par une hausse des taux d'intérêt ne va-t-elle pas peser encore davantage sur une croissance qui était pourtant déjà modeste ?

– Il y a plusieurs facteurs qui convergent, en France comme dans les autres pays européens, pour limiter la croissance et qui trouvent tous, en partie, leur origine dans le niveau anormalement élevé des taux d'intérêt qui a caractérisé le passé. Nous sortons de la récession la plus profonde et la plus longue que l'on ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, plus grave même que celle qui a suivi le premier choc pétrolier. Nous en sortons avec des taux de chômage exceptionnellement élevés, et donc sans aucune perspective salariale. Partout en Europe un consensus s'est établi, selon lequel les salaires ne devaient plus connaître d'évolutions dynamiques.

» Un second phénomène freine la consommation, et donc la croissance : la chute, dans certains pays, de la valeur des patrimoines des agents économiques. En France, par exemple, le recul des prix dans l'immobilier, la forte baisse de la valeur des fonds de commerce et la stagnation de la Bourse jouent de concert pour amoindrir les patrimoines. Les ménages réalisent qu'ils sont moins riches qu'ils ne l'étaient quelques années plus tôt, moins riches qu'ils ne l'espéraient. Cela les conduit, pour reconstituer leur patrimoine, à maintenir leur taux d'épargne à un niveau élevé. Il ne faut donc guère s'étonner de l'atonie de la consommation.

» Chômage de masse, absence de perspectives salariales, baisse de la valeur des patrimoines, ne peuvent que susciter une grande prudence dans les comportements de dépense des agents économiques, non seulement de consommation mais aussi d'investissement. A cela s'ajoute un autre facteur, décisif en Europe, c'est-à-dire dans un marché unique : ce sont les désordres monétaires. L'Europe n'est plus, comme elle le fut encore dans les années 80, une zone de stabilité monétaire. Or une telle stabilité est le complément indispensable du marché unique, car ce dernier ne peut s'accommoder de fluctuations erratiques du cours des monnaies. Les entreprises européennes ont besoin de maîtriser leur compétitivité, et à l'évidence elles ne peuvent le faire si, par stratégie ou sous contrainte des marchés, certains pays se voient obliger de laisser se déprécier fortement leur monnaie, et d'autres d'augmenter leurs taux d'intérêt, comme la France vient de le faire. C'est une mauvaise nouvelle pour les entreprises françaises, qui subissent ainsi un double inconvénient: celui de la perte de marchés, consécutive à la forte dépréciation des monnaies du Sud (Italie, Espagne..) et au nord (pays scandinaves) de l'Europe; et celui du renchérissement du coût du crédit, au moment même où elles doivent réduire leurs coûts de production pour rétablir leur compétitivité. Tout cela, on le conçoit aisément, n'est favorable ni au dynamisme de la croissance ni à celui de l'emploi.

– N'est-il pas normal de profiter de la reprise pour réduire les déficits publics et sociaux qui se sont creusés pendant la récession ?

– Oui. Il faut en situation de reprise avoir une politique budgétaire rigoureuse de manière à effacer les déficits de la période précédente. Mais une telle politique est d'autant plus difficile à conduire que les taux d'intérêt, et donc le service de la dette – qui représente le deuxième budget civil de l'Etat –, sont élevés.

» En principe, au contraire, quelle que soit la doctrine à laquelle on adhère, y compris le monétarisme, les taux d'intérêt devraient baisser en période de rigueur budgétaire. Car si l'on cumule les restrictions, budgétaires et monétaires, la croissance s'en trouverait inhibée, et avec elle les recettes publiques, ce qui freinerait la réduction du déficit public ou contraindrait le gouvernement à redoubler de rigueur. C'est la configuration que nous risquons de connaître en France si les taux d'intérêt baissaient insuffisamment.

– Pour assurer la stabilité du franc, il faut pourtant maintenir des taux d'intérêt élevés. N'est-ce pas la seule politique possible si la France veut participer à la monnaie unique ?

– Finissons-en d'abord avec un dogme. Il y a toujours une alternative dans une démocratie. D'autres politiques sont possibles. Considérez, par exemple, le cas de l'Italie. Ce pays a profité de la forte dépréciation de la lire pour conduire une politique budgétaire et sociale très restrictive. Certes, le premier élément – la dépréciation de la lire – ne fut pas délibérément choisi, mais imposé par les marchés financiers, qui considéraient que la parité entre lire et mark n'était guère « soutenable ». Et, en dépit des milliards de lires dépensés par la Banque d'Italie, la spéculation ne put être arrêtée.

» Rome a donc mis à profit cette dépréciation involontaire pour imposer simultanément une très grande rigueur budgétaire, une réforme douloureuse des systèmes de retraite et une forte modération salariale: en bref, un programme d'ajustement du type de ceux que le FMI exige des pays surendettés. Il s'ensuivit en 1993 une baisse de la demande intérieure d'environ cinq points de PIB, compensée par une augmentation à peu près équivalente de la demande adressée aux industriels italiens. Malgré la forte baisse du chômage, il advint même que son taux d'inflation diminua.

– La France peut-elle s'engager dans une telle stratégie ?

– La France est dans une situation particulière – sa monnaie n'est pas surévaluée par rapport au mark – et porte le poids d'une responsabilité particulière, celle de construire l'Europe. Elle ne peut donc s'engager dans ce qui serait, de fait, une politique de dévaluation compétitive. Mais le niveau des taux d'intérêt, anormalement élevé, pèse sur son activité.

» Or nous n'avons, c'est l'évidence, aucune marge de manœuvre conjoncturelle en matière budgétaire. Il est impensable, aujourd'hui, de laisser croître les déficits publics. Il faut au contraire les réduire. Il existe certes des marges de manœuvre de nature structurelle – je pense par exemple à la réforme fiscale et à la restructuration indispensable des dépenses publiques – mais il serait très difficile de les mettre en œuvre si la croissance économique ne devait pas porter un message d'espoir à la société.



» La seule voie, en définitive, serait de retrouver une respiration du côté monétaire, par une meilleure coordination des politiques en Europe, de façon à convaincre les marchés de ne point s'engager dans d'inutiles spéculations. Les taux d'intérêt devraient alors baisser. Les pays d'Europe qui souhaitent vraiment la monnaie unique ne devraient laisser planer le moindre doute sur leur détermination.

– Qu'attendre en particulier de nos partenaires allemands ?

– Qu'ils cessent de tenir des discours aussi exigeants à notre égard, des discours qui inquiètent les marchés et pèsent sur nos taux d'intérêt. Nous avons beaucoup contribué à résoudre leur problème d'unification. Or nous nous trouvons un peu aujourd'hui dans la situation où un légataire consentant d'un don – l'Allemagne – reproche au donateur ses largesses.

» En fait, si la monnaie unique ne se faisait pas, les Allemands auraient plus à perdre que les Français, notamment en termes de compétitivité. Sans l'Union économique et monétaire, l'Allemagne finirait par étouffer, comme le Japon, d'une devise nationale trop forte. La France, quant à elle, pourrait fort bien survivre à une dépréciation de sa monnaie. Certes, elle n'y a pas intérêt. Ce dont la France a besoin, ce n'est pas d'une dévaluation du franc vis-à-vis du mark. Le niveau actuel nous permet de dégager d'importants excédents commerciaux. Nous avons, par contre, besoin de taux d'intérêt réels plus faibles.

> « La seule voie, en définitive, serait de retrouver une respiration du côté monétaire, par une meilleure coordination des politiques en Europe »

– Obsédée par les critères de Maastricht, la Bundesbank n'adhérera jamais à votre raisonnement.

– Détrompez-vous. D'après les simulations de l'OFCE, la France pourra satisfaire sans grande difficulté, et ce dès 1997, à l'ensemble des critères de Maastricht. L'Allemagne aura en revanche beaucoup de mal à ne pas dépasser le critère de dette publique.

» Pour paradoxal que cela puisse paraître, je voudrais défendre cependant la Bundesbank. Dans la décrédibilisation du SME et dans les désordres récents, elle a certes eu sa part de responsabilité. C'est elle qui, en 1992, a précipité la crise du SME en augmentant d'une manière inattendue ses taux d'intérêt. Mais elle n'a fait là que son métier. Elle a en charge les intérêts allemands et non les intérêts européens. C'est là le paradoxe de la construction européenne. *De facto*, la Bundesbank détermine la politique monétaire de l'Europe, mais elle ne le fait – et c'est normal puisqu'elle est une banque nationale – qu'au vu des seuls intérêts allemands.

» Ce n'est pas la Bundesbank qui est donc responsable, mais bel et bien les gouvernements. C'est encore et toujours le pouvoir politique qui a en charge les politiques de change. Aujourd'hui comme hier, en France comme en Allemagne, les décisions de réaménagement au sein du SME sont des décisions qui appartiennent aux gouvernements, quel que soit l'avis des banques centrales. A deux reprises, notamment, les gouvernements ont su montrer qu'ils étaient les maîtres du jeu. En 1979, le SME a été créé contre l'avis de la Bundesbank. En 1990, la parité entre le mark est et le mark ouest a été arrêtée en dépit des protestations de la banque allemande. Lorsqu'une réelle volonté politique existe, les banques centrales deviennent secondes dans les processus de décision.

– Vous vous présentez aujourd'hui comme un « impatient » de la monnaie unique. Qu'est-ce que cela veut dire ?

– D'abord, je crois que, si la monnaie unique avait existé, on aurait géré plus facilement nos problèmes, le choc de la réunification allemande en particulier. Nous aurions eu des déficits moindres, des taux d'intérêt plus bas et une croissance plus forte. La réunification aurait été traitée, collectivement, comme un choc européen. Chaque pays aurait participé, directement, au paiement de la facture. La note aurait été moins élevée pour tous. Cela aurait évité l'envolée des taux européens et l'appréciation excessive des monnaies européennes vis-à-vis du dollar et du yen.

– Aujourd'hui, il y a un doute sur la monnaie unique. Vous y croyez encore ?

– Oui. Je suis d'un naturel optimiste, mais je pense aussi que la raison et notre responsabilité historique dans la construction européenne nous y obligent. Le débat actuel sur les critères me surprend, pour le moins. A qui fera-t-on croire qu'un acte de souveraineté aussi majeur que l'avènement de la monnaie unique puisse être abandonné aux circonstances. Car chacun le sait, si une récession venait à se produire en 1997, aucun pays, pas même l'Allemagne, ne satisferait aux critères. Dira-t-on alors qu'une décision aussi fondamentale pour l'avenir de l'Europe ne dépend que de la conjoncture ?

» Il faut inverser la démarche et dire la vérité aux peuples européens. Seule, aujourd'hui, une initiative politique forte permettra de sortir du cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons. Si l'on veut la monnaie unique – et je suis convaincu qu'elle est nécessaire –, il faut la décider dès aujourd'hui; dire, en toute clarté, et sans laisser planer la moindre ambiguïté, quel sera l'espace de la monnaie unique, qui y participera, et assurer qu'elle sera réalisée quoi qu'il advienne, qu'il y ait une récession en Allemagne ou un tremblement de terre au Benelux. Il faut profiter de la bonne conjoncture actuelle pour, si ce n'est avancer la date de son avènement, en tout cas cristalliser les positions.

» Les périodes de transition sont éminemment instables. Elles offrent trop d'occasions à la spéculation. Il faut cesser de distiller les petites phrases qui l'alimentent ou servent les intérêts immédiats de tel ou tel pays. Le destin de l'Europe est chose trop importante pour qu'on le mette sous tutelle des marchés.

– Y a-t-il aujourd'hui, en France et en Allemagne notamment, une volonté politique suffisamment forte pour cela ?

– Il faudrait le savoir au plus vite. Car si l'on n'en voulait pas, il faudrait cesser d'exiger des sacrifices de nos sociétés en combinant des politiques budgétaire, monétaire et des revenus toutes restrictives. Ou alors il faudrait continuer de le faire en trouvant un autre alibi que l'Europe. Et si l'on en voulait vraiment, pourquoi ne pas le dire tout de suite ?

– La Bundesbank craint qu'une initiative de ce type ne conduise à une remise en cause de la stabilité monétaire.

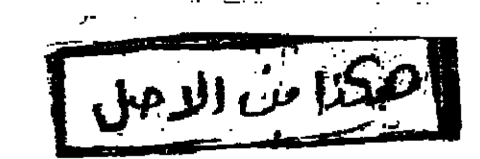
– Cessons ce faux débat et abandonnons toutes ces conceptions dogmatiques, unidimensionnelles, de la politique économique. La stabilité monétaire est acquise dans tous les pays concernés, en France notamment où l'inflation a été vaincue depuis 1987, depuis huit ans déjà. Il serait temps que l'on s'en aperçoive. Aujourd'hui, la vraie stabilité, c'est la situation de l'emploi qui la détermine. Or, à entendre certains discours, on peut avoir l'impression qu'il faudrait accroître le chômage pour accéder à la dignité de la monnaie unique. Ce serait bien singulier. Les objectifs de la politique économique sont pluriels et forment une hiérarchie: le plein emploi, la croissance élevée, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur, dans cet ordre. L'art de la politique est de savoir arbitrer entre ces différents objectifs, sans jamais en sacrifier aucun. Il ne faut en instrumentaliser aucun. Aujourd'hui, on n'a que trop sacrifié les premiers – l'emploi et la croissance – pour accroître encore une stabilité déjà acquise. Il faut cesser de le faire. Ou l'Europe est notre avenir – et dans ce cas, allons-y, allons-y vite et sans hésitation –, ou elle est la cause de nos souffrances – et alors, quelle serait sa justification ?

– Supposons que la monnaie unique existe. Un mai 68 éclate en France: les Allemands ne peuvent-ils s'inquiéter d'avoir à en payer la facture ?

– D'abord, pourquoi retenir l'hypothèse d'un mai 68 en France ? Il pourrait très bien se produire en Allemagne. L'état de la société allemande n'est plus ce qu'il était: les solidarités s'y sont fortement relâchées. Cela étant, j'en reviens à votre question. En cas de choc spécifique à un pays de l'Union, ce seront les finances publiques nationales qui tenteront de l'amortir. Mais, en raison des interdépendances, les autres pays auront, d'une façon ou d'une autre, à en supporter partiellement la facture. Ce partage pourrait se faire soit par la médiation d'un budget fédéral, soit plus vraisemblablement dans le cadre d'une coordination des politiques budgétaires nationales.

» En tout état de cause, je trouve qu'il serait malvenu aujourd'hui, de la part des Allemands, de refuser d'aider certains pays alors que le reste de l'Union vient de participer massivement au financement de leur réunification. La construction de l'Europe oblige à de nouvelles solidarités; autrement, pourquoi nos pays lieraient-ils leur destin ? »

Propos recueillis par
Erik Izraelewicz



Le Monde

Le racisme puni en Allemagne

LA justice allemande n'a retenu aucune circonstance atténuante au bénéfice des quatre incendiaires de Solingen, responsables de la mort de deux jeunes femmes et trois petites filles turques une nuit de mai 1993. Le plus âgé et le plus politisé du groupe, membre d'un parti d'extrême droite, a été condamné à quinze ans de réclusion. Les trois autres, mineurs au moment des faits, se sont vu infliger dix ans, la peine maximale encourue.

C'est un verdict sévère, manifestement destiné à dissuader les quelques milliers de jeunes Allemands qui se complaisent dans une attitude provocatrice, affichant propos et oripeaux empruntés au nazisme, de passer à l'acte. Le parquet n'avait d'ailleurs pas caché, dans son réquisitoire, que le jugement devait *« être un signal clair contre la violence d'extrême droite »*.

Le crime raciste de Solingen a été le point culminant d'une vague de violences xénophobes qui a entaché la période de la réunification allemande, à l'est mais aussi à l'ouest du pays. Trop longtemps, l'opinion et les autorités n'avaient su comment réagir : on mettait ces incidents sur le compte des traumatismes subis par une jeunesse déboussolée. Mais la mort de ces femmes et de ces enfants dans leur modeste maison de Solingen a secoué le pays. Des milliers d'Allemands sont descendus dans la rue pour se solidariser avec la communauté turque qui ne cachait plus sa colère et sa peur. Pendant plusieurs jours, la petite ville industrielle de la Ruhr a été le théâtre d'émeutes provoquées par des jeunes issus de l'immigration turque, deux millions de personnes plutôt tolérées que véritablement intégrées dans la société allemande.

Une femme est devenue, depuis lors, un symbole : Mevlude Genc, dont deux filles, deux petites-filles et une nièce ont péri dans les flammes. Restée à Solingen, elle n'a cessé de plaider pour la tolérance et la réconciliation entre les communautés. La télévision publique allemande ARD en a fait *« la femme de l'année 1994 »*.

Au cours du procès, très médiatisé, qui s'est tenu à Dusseldorf, près de trois cents témoins ont été entendus. Il n'a pas été facile d'établir la culpabilité des quatre jeunes gens, dont un seul a reconnu les faits. Jusqu'à la dernière minute a plané l'hypothèse d'un acquittement et l'on craignait des réactions violentes. L'ambassadeur de Turquie était présent à l'audience, indiquant par là qu'Ankara considérait cette affaire comme susceptible d'influencer les relations entre les deux pays. Le ministère turc des affaires étrangères, dans un communiqué publié immédiatement après le jugement, a souhaité que celui-ci *« serve de leçon »*.

Le journaliste Günter Wallraff, qui s'était fait passer pour un travailleur immigré pendant quelques mois pour écrire son fameux récit *Tête de turc*, a décrit la terrible indifférence à laquelle se heurtent les étrangers en Allemagne. L'affaire de Solingen aura au moins donné à la communauté turque, dans des circonstances tragiques, l'occasion d'être entendue.

Mieux aider les étudiants

ON ne touche pas impunément aux « acquis » des étudiants. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, espéraient passer avec succès l'épreuve de leur première rentrée universitaire, sans provoquer de réactions de grogne et de mécontentement. Ils doivent affronter un mouvement de contestation dont ils ne peuvent être tenus pour responsables. A quelques jours de l'annonce d'une concertation avec les organisations syndicales sur le statut de l'étudiant, ils ont été pris de court par la proposition parlementaire de modifier certains avantages fiscaux et l'aide au logement accordés aux étudiants et à leurs familles.

Malgré l'hostilité générale qu'elle suscite, la tentative des députés pourrait, paradoxalement, permettre d'améliorer le système en procédant à une révision générale d'un système d'aides menacé par sa complexité, son coût et, sous certains aspects, son caractère injuste.

Parce qu'elle s'attaque uniquement à l'allocation de logement social (ALS) et à l'avantage fiscal du rattachement familial des étudiants jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, l'initiative de Philippe Auberger, rapporteur général du budget, est insuffisante autant qu'inopportune. Incontestablement, le cumul de ces deux dispositions bénéficie aux familles à hauts revenus. Mais, sous couvert de *« justice sociale »*, la commission des finances de l'Assemblée cache d'autres motifs, moins avouables. Au total, l'ALS et l'avantage fiscal coûtent près de 10 milliards de francs à l'Etat, alors que les bourses octroyées sur critères sociaux n'atteignent que 6 milliards de francs. Il s'agit bel et bien de casser cette spirale inflationniste et de réaliser de substantielles économies.

Dénoncer la croissance démesurée de l'ALS serait oublier que cette allocation a accompagné la progression des effectifs (environ 2,2 millions d'étudiants cette année) et qu'elle a favorisé l'installation des jeunes dans les nouvelles villes universitaires. A ce titre, elle fait partie de l'effort consenti par la nation pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'enseignement supérieur.

Parmi les 478 000 bénéficiaires actuels de l'ALS, on compte une part non négligeable d'étudiants âgés de 23-24 ans, pour qui cette aide à l'installation est un premier pas vers l'autonomie. Parmi eux surtout, une majorité de « nouveaux étudiants », originaires des classes moyennes (artisans, commerçants, employés, agriculteurs). Ceux-là admettraient mal une limitation des aides sociales de l'Etat qui s'apparenterait à une nouvelle forme de *« sélection par l'argent »* dénoncée par le président de la République.

Mieux répartir les aides sans donner l'impression de reprendre d'une main ce qui a été lâché de l'autre : à l'épreuve des étudiants, la « méthode Bayrou » reste à inventer.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

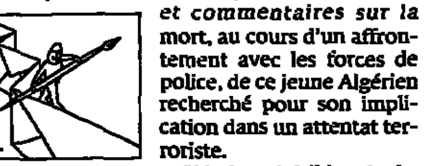
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

En toute conscience



L'AVIS DU MÉDIATEUR

LA PUBLICATION, dans *Le Monde* du 7 octobre, d'un entretien entre un chercheur en sciences politiques allemand, M. Dietmar Loch, et Khaled Kelkal, a relancé la correspondance que nous avaient déjà value les articles et commentaires sur la mort, au cours d'un affrontement avec les forces de police, de ce jeune Algérien recherché pour son implication dans un attentat terroriste.

C'était prévisible, s'agissant d'une initiative qui sortait à ce point de l'ordinaire. *Le Monde* s'en était d'ailleurs aussitôt expliqué. Rappelons que le journal avait pris la responsabilité de publier ce document, si dérangeant soit-il, parce qu'il éclairait l'itinéraire, les espoirs, les déceptions et les dérapages d'un jeune Algérien en cours d'intégration et, au-delà de son cas, les difficultés rencontrées par ses semblables.

Il était précisé que ce témoignage datait de 1992, qu'il s'arrêtait là et qu'il ne visait nullement à faire un héros de son protagoniste.

Le Monde assume la responsabilité d'avoir livré à ses lecteurs, au risque d'en choquer certains, un document propre à nourrir leur information et leur réflexion.

Dès lors qu'il lui reconnaissait un intérêt sociologique, il était normal qu'il en respectât l'intégralité, c'est-à-dire la longueur ; dès lors qu'il le présentait comme une pièce originale et précieuse pour la compréhension d'événements qui suscitent tant d'inquiétude et tant d'interrogations, il était logique d'en faire son ouverture en première page du journal.

Certains, comme on le verra ci-dessous, contestent cette manière de voir les choses. Nous en prenons acte sans surprise, sachant que nous avons publié, en toute conscience, un document dérangeant.

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

COMPRENDRE ET PARTAGER

Je me permets de vous féliciter d'avoir osé faire paraître dans le journal daté du 7 octobre le document sur Khaled Kelkal. Il fallait en effet avoir un certain courage dans cette période agitée et troublée pour le publier.

En fait, il était important de connaître un peu le passé de ce jeune homme pour essayer de mieux comprendre son cheminement.

Sa quête passionnée pour vivre, pour se réaliser est celle de beaucoup de jeunes. (...) Pour un jeune, surtout s'il est arabe, il est difficile aujourd'hui d'être ce que l'on veut être.

Je le sais parce que j'enseigne bénévolement les mathématiques à des détenus. Je dis à ces jeunes que leur situation actuelle n'est que provisoire, je leur dis qu'ils doivent travailler afin de préparer leur future réinsertion.

Mon angoisse est de savoir que celle-ci sera difficile pour la plupart d'entre eux, car les ex-détenus se heurtent à une forme de rejet parce qu'ils apparaissent différents de nous. Or il est dur pour un être humain de se sauver seul. C'est pourquoi je partage mon savoir avec ceux-là.

Partager, c'est vivre.

Pierre Clément
Paris

PATERNALISME LARMOYANT

Contrairement à ce que *Le Monde* écrit dans son éditorial en date du 7 octobre, *« le témoignage retrouvé de Khaled Kelkal »* n'a rien de *« dérangeant »*. Au reste, le terme dérangeant est quelque peu gratifiant, en ce qu'il est censé provoquer la mise en question par le lecteur de ses idées les plus confortablement ancrées.

Non, ce qui devrait heurter le bon sens et le sentiment moral du lecteur bien intentionné, ce sont les commentaires de Dietmar Loch (enseignant-chercheur) qui accompagnent un témoignage sociologiquement non dénué d'intérêt.

Il est clair pour ce chercheur, et *a priori* pour la publication qui recueille le produit de sa recherche, que Khaled Kelkal aurait été la victime d'une discrimination.

(...) Ce procédé de « victimisation » des auteurs des pires méfaits est malheureusement caractéristique de notre XX[e] siècle finissant. (...) Le témoignage de Kelkal nous enseigne qu'il a versé de lui-même dans la criminalité en considérant qu'il était plus simple de forcer des vitrines avec des voitures béliers plutôt que de travailler.

Rien, dans un tel témoignage, ne peut – ne serait-ce que partiellement – nous inciter à vouloir comprendre pourquoi des jeunes issus d'un tel terreau pourraient se laisser aller qui à faire dérailler un train, qui à faire exploser une bombe devant une école juive. Plutôt que de nous apitoyer devant le témoignage, au reste assez banal, d'un jeune qui, somme toute, avait ses chances, nous préférons réserver notre commisération pour les victimes avérées de l'inexcusable.

Depuis une décennie, on laisse à penser, effectivement, aux jeunes des banlieues que les Français sont des racistes impénitents et que la société française les rejette définitivement. Ce constat est faux, et l'illusion de l'injustice radicale que ceux-là subiraient est, bien sûr, aussi dangereuse que si cette injustice était avérée.

Plutôt que d'un paternalisme larmoyant qui est le plus mauvais service à rendre à cette jeunesse, ne vaudrait-il pas mieux l'inciter à réfléchir sur ses propres responsabilités ? Ainsi, peut-être, et bien entendu si on le veut, pourrait-on sortir du malentendu pervers et dialectique dans lequel la société française risque de sombrer.

Gilles-William Goldnadel
président
d'Avocats sans frontières

IRRESPONSABLES ET COUPABLES

Il y aurait eu la moindre victime sérieuse lors de l'explosion de la *bombe au métro Maison-Blanche* que celle-ci aurait été en droit de poursuivre en justice chacun des médias qui s'était livré à une course à l'Audimat en diffusant les images et la bande-son de l'épilogue de la traque de Khaled Kelkal, jusqu'au tristement célèbre *« Finis-le ! finis-le ! »*.

Au-delà du débat sur le bien-fondé de nourrir le voyeurisme morbide de millions de Français, il était facile d'imaginer que la fierté primaire d'un groupe d'hommes dangereux se trouverait atteinte au travers de cette symbolique cathodique. La preuve n'a d'ailleurs pas tardé à venir.

Vous, rédacteurs au *Monde*, confrères de ces journalistes irresponsables et coupables qui mettent en danger la vie de nombreux innocents au nom de la transparence toute mercantile et en rien démocratique, qu'attendez-vous pour sortir de vos tabous ?

L'économie de vies humaines vaut bien une censure, même avantageuse pour la police. Un autre jour, votre attitude sera ressentie comme une forme d'assistance à personnes dangereuses.

Frédéric Guesnerot
Paris

IL FALLAIT OSER LE DIRE

Je veux seulement remercier *Le Monde*, avec une profonde émotion et beaucoup de gratitude, d'avoir publié, le jour de ses obsèques, le *« témoignage de Khaled Kelkal »*, de lui avoir donné, au-delà de la mort, la parole qu'on a refusée au suspect qu'il était devenu.

Soyez remerciés pour cette courageuse et vigoureuse mise au point qui est aussi une mise en garde très claire.

Il fallait que quelqu'un osât dire que Khaled Kelkal n'était pas, simplement, *« l'ennemi numéro un »* (...) mais, avant tout et fondamentalement, un très *« jeune homme »* que notre société a laissé dériver, s'égarer et se perdre définitivement.

Notre société, qui se veut démocratique, n'est jamais tendre avec ceux qui échouent. Il lui arrive parfois de les broyer, avec la plus parfaite bonne conscience.

Et ce fut le cas cette fois, sans honte, sans inquiétude, avec même un certain triomphalisme. Merci encore. De l'avoir souligné.

Merci également à Plantu et à Serguei.

Michèle Venet
Chevreuse
(Yvelines)

UNE ERREUR ET UNE FAUTE

Depuis toujours, l'entrée au lycée a été un passage sélectif éliminant les élèves non capables de pousser plus loin leurs études. Khaled Kelkal était de ceux-là et sa non-réussite au lycée n'implique par elle-même aucun phénomène d'exclusion.

Evidemment, un chercheur allemand ne voit pas cet aspect des choses, l'enseignement, dans son pays, comportant moins de seuils de rupture qu'en France.

La publication d'un tel texte est un gâchis et dressera un peu plus certains esprits légers à l'encontre des Maghrébins. Pour un journal sérieux comme le vôtre, cette publication est plus qu'une erreur, une faute.

Combien de fois faudra-t-il dire que la liberté de la presse implique nécessairement l'autocensure ? Pas de liberté sans responsabilité.

Claude Roy-Pic
avocat honoraire
Paris

DE KHALED KELKAL À LA SCIENCE EN FÊTE

L'entretien de Khaled Kelkal avec le sociologue Dietmar Loch, qu'a publié *Le Monde* du 7 octobre, est un document d'un rare intérêt.

Témoignage vivant et émouvant, il permet de comprendre comment la délinquance et la violence peuvent naître et se développer dans les banlieues dites « défavorisées ».

Dans les propos tenus par Khaled Kelkal, un point a attiré mon attention : c'est, à propos de l'islam, l'amalgame que ce jeune opère entre science et religion. Il dit avoir été conforté dans sa foi par de prétendues affirmations de scientifiques découvertes à la lecture de cassettes vidéo. (...) Or cette confusion entre rationalité scientifique et vérité révélée n'est le propre ni de l'islam ni des banlieues défavorisées, elle est beaucoup plus générale.

Le besoin de se construire un monde cohérent, intégrant les avancées inéluctables de la science à une recherche de spiritualité, explique peut-être ces mélanges, dont le risque est fort qu'ils soient utilisés comme instruments d'endoctrinement.

Le succès des journées de La science en fête, qui viennent de se dérouler, suggère qu'on mette à profit ce type de manifestation pour insister sur deux points essentiels :

– les résultats de la science et les croyances religieuses appartiennent à des registres différents. Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'excluent mutuellement ;

– il n'est pas de vérité scientifique absolue, mais seulement relative ; pas de théorie scientifique définitive, mais seulement provisoire.

Et d'ailleurs, en dehors des occasions offertes par les manifestations exceptionnelles, il serait bien utile, à tous les niveaux de l'enseignement et dans toutes les disciplines, de favoriser chez les jeunes le développement du sens critique.

Geneviève Lefort
Paris

INCOHÉRENCES ET ABDICATIONS

Les incidents survenus dans la banlieue lyonnaise, après la mort de Khaled Kelkal, montrent à quel point la situation a atteint un point de non-retour en matière d'immigration, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Au nom de l'intégration et de l'antiracisme, on laisse faire absolument n'importe quoi : la préoccupation principale des pouvoirs publics semble être d'obtenir, au moyen de subventions multiples, une illusoire paix sociale dans les banlieues trop agitées.

De plus, il vaut mieux ne pas déplaire aux associations dites de défense des droits de l'homme aux objectifs inavoués et peut-être inavouables. Il n'est jamais question, pour ces donneurs de leçons, de devoirs.

Il est indispensable qu'une politique claire et vigoureuse concernant tous les aspects de l'immigration (y compris l'accès à la nationalité française) soit mise en œuvre et qu'un arsenal juridique efficace soit constitué pour sanctionner tous les abus.

D'incohérences en abdications, on laisse se développer au sein même de notre société, une haine contre les fondements de notre système républicain. Incapables d'intégrer puis d'assimiler des individus, nous essayons maintenant d'organiser des communautés sur des bases religieuses ou ethniques.

Quel retour en arrière ! Cherche-t-on à imposer aux Français une société muticulturelle dont ils ne veulent pas ? La classe politique et médiatique mesure mal l'exaspération d'une majorité de nos compatriotes : quand des Français doivent quitter certains quartiers en raison de la présence et du comportement de populations immigrées trop nombreuses et qui, souvent, ne s'estiment pas concernées par les lois françaises, on est en droit de s'interroger sur la société future qui nous est préparée.

Philippe Desmarest
Paris

RHÉTORIQUE BIEN-PENSANTE

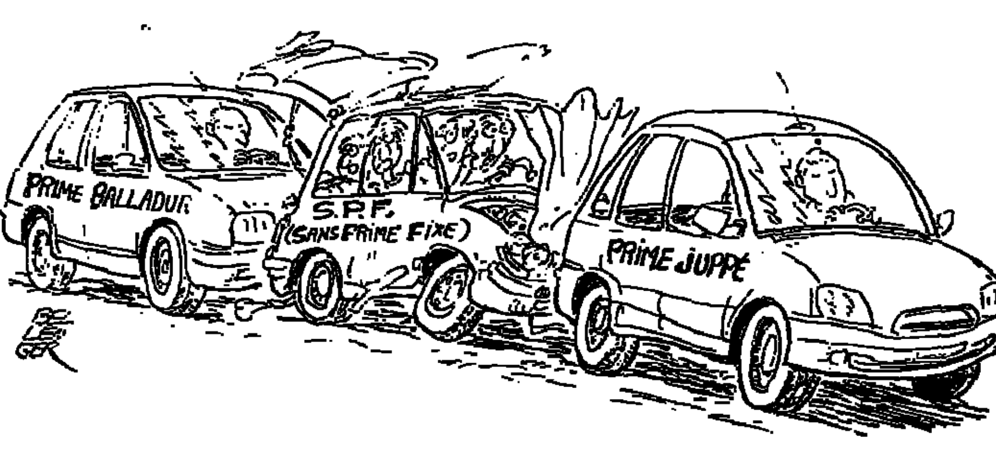
« Terroriste ou miroir pour la société ? Khaled Kelkal était bien un Franco-Maghrébin qui cherchait la reconnaissance et la dignité, et ne les a pas trouvées. » La conclusion de Dietmar Loch renvoie à une rhétorique bien-pensante et bien installée : quoi qu'il advienne, la société est coupable de tout.

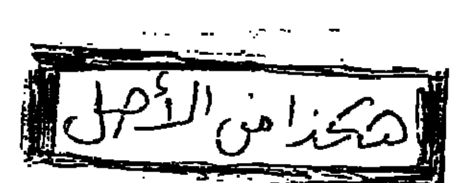
Les actes ne relèvent pas de la responsabilité des individus, mais d'un déterminisme qui les dépasse. Khaled Kelkal devient ainsi une victime, guère différente des enfants qu'une bombe devait déchiqueter à la sortie de leur école, aussi innocente qu'eux, prise comme eux dans un piège redoutable.

Comment ne pas voir que cette conclusion est inacceptable et conduirait, en toute rigueur, à nier la responsabilité individuelle des SA ou des SS, pris dans la tourmente de la société allemande d'avant-guerre ?

Paul Istria
La Roche-sur-Yon

TRAIT LIBRE





Septembre 1995

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* dans lequel est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er – LIBERIA : Au terme de l'accord signé le 19 août, les six membres du Conseil d'Etat (présidence collégiale), qui doit conduire le Liberia à la paix, prêtent serment à Monrovia et annoncent, le 2, la formation d'un gouvernement de transition (3-4, 5).
3. – ALGÉRIE : Deux religieuses catholiques, une Française et une Maltaise, Denise Leclerc et Jeanne Littlejohn, sont assassinées par balles dans le quartier algérois de Belcourt, au lendemain du meurtre, à Oran, d'un ressortissant italien, Angelo Gavezzoli. Le 19, le chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual, annonce sa candidature à l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu pour le 16 novembre (5, 19, 21, 30).
3. – ESPACE : Pour la seconde fois en moins d'un an, un astronaute de l'Agence spatiale européenne (ESA), l'Allemand Thomas Reiter, s'envole de la base de Baïkonour (Kazakhstan) en direction de la station russe pour y effectuer une mission de cent trente-cinq jours (6).
4-15. – FEMMES : A l'issue de la 4e Conférence mondiale sur les femmes, réunissant à Pékin (Chine) 181 pays et 20 000 représentants des organisations non gouvernementales (ONG), les Etats religieux émettent des réserves sur les textes adoptés, tandis que le Vatican et les pays arabes revendiquent un droit à la différence culturelle (3-4 à 8,13 à 17-18).
5. – AFGHANISTAN : Après la grande base aérienne de Shindand, le 2, Hérat, la principale ville de l'ouest de l'Afghanistan, tombe aux mains des talibans (étudiants en religion), qui, le 20, donnent au président Burhanuddin Rabbani cinq jours pour la reddition de Kaboul, la capitale afghane, avant de lancer une attaque contre celle-ci (5, 6, 7, 14, 16, 22, 26, 27).
5. – CUBA : Les députés cubains approuvent la création d'entreprises à capitaux totalement étrangers (y compris ceux des émigrés cubains), constituant la deuxième grande étape de l'ouverture économique (8).
7. – BELGIQUE : Au terme de trois jours de procès de treize membres présumés du Groupe islamique armé (GIA) devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, cinq ans de prison sont requis contre l'Algérien Ahmed Zaoui, considéré comme le numéro deux du GIA, pour *« association de malfaiteurs, détention d'armes prohibées »* et *« falsification de documents »* (5 à 9).
7. – ESPAGNE : Selon les conclusions du parquet du Tribunal suprême espagnol, les accusations formulées contre le chef de l'exécutif, Felipe Gonzalez, d'avoir été *« le fondateur et le dirigeant »* des Groupes antiterroristes de libération (GAL) ne réunissent pas *« les conditions de vraisemblance et des bases au minimum précises »* pour qu'une *« quelconque décision puisse être prise »* (9).
10. – NÉPAL : Le premier ministre communiste du Népal, Man Mohan Adhikari, est renversé par une motion de censure (107 voix, contre 88) votée au Parlement par les partis d'opposition coalisés pour la circonstance. Le 11, le roi Birendra nomme le chef du Parti du Congrès (NC), Sher Bahadur Deuba, premier ministre, qui dirigera une coalition de trois partis : le Parti du Congrès, le Rastriya Prajatantra (monarchiste) et le Nepal Sadvhavava Party (NSP, pro-indien) (12,13, 24-25).
12. – RWANDA : Au moins 111 personnes sont tuées par balles et 16 autres blessées à coups de machette à Kanama, près de la frontière zaïroise, au nord-ouest du pays. Le 13, Kigali reconnaît la responsabilité de l'armée rwandaise dans ce massacre de civils. Le 25, la conférence tripartite (Rwanda, Zaïre, HCR) réunie à Genève, aboutit à un accord pour le rapatriement accéléré des réfugiés rwandais, le Zaïre exigeant leur départ avant le 31 décembre 1995 (6, 8, 14 à 17-18, 24-25, 27).
13. – GRÈCE-MACEDOINE : La Grèce et l'ex-République yougoslave de Macédoine (Fyrom) signent au siège de l'ONU, à New York, un accord partiel mettant fin à quatre ans d'instabilité dans le sud de la péninsule balkanique. La Grèce s'engage à lever l'embargo commercial imposé depuis le 16 février 1994 à la Macédoine, Skopje acceptant d'abandonner son drapeau frappé du « soleil de Vergina » (symbole de la dynastie macédonienne antique) et de modifier sa Constitution, dont certaines clauses sont considérées comme *« irrédentistes »* par Athènes (6 à 8, 13 à 15).
14-18. – VATICAN : Jean-Paul II effectue son 11e voyage en Afrique, qui le conduit au Cameroun (14 et 15), en Afrique du Sud (pour la première fois, les 16 et 17), où le temps fort est la poignée de main que le Saint Père échange avec Nelson Mandela, et au Kenya (18 et 19) (15 à 21).
17. – HAITI : La coalition Lavalas du président Jean-Bertrand Aristide remporte au total 17 des 27 sièges du Sénat et 66 des 83 sièges de députés à la Chambre à l'issue du deuxième tour des élections générales (19,30).
17. – HONGKONG : A l'occasion du dernier scrutin législatif avant la rétrocession de la colonie britannique à la Chine, le 1er juillet 1997, le parti démocrate de Martin Lee, et ses alliés, enlèvent 29 des 60 sièges du Conseil législatif, infligeant un camouflet aux personnalités proches du régime de Pékin, qui juge ces élections *« par essence déraisonnables et déloyales »* (19, 20, 21).
19. – SCHENGEN : En visitant un poste frontière entre la France et la Belgique, Jacques Chirac annonce son intention de renoncer à appliquer, après le 1er janvier 1996, les accords de Schengen, entrés en vigueur le 26 mars, et prévoyant notamment la suppression des contrôles aux frontières. Plusieurs partenaires de la France réagissent négativement à l'initiative du chef de l'Etat (21).
22. – COMMUNICATION : Time Warner et Turner Broadcasting System (TBS, fondé par Ted Turner) annoncent leur fusion, pour devenir le numéro un mondial de la communication devant le géant Walt Disney-ABC (24-25).
22-23. – UE : Alors que les frictions se multiplient sur la défense, la monnaie unique et l'application des accords de Schengen, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Majorque (Baléares, Espagne), étudient la réforme des institutions communes (22 à 27).
25. – UE-AGRICULTURE : Les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis à Bruxelles, décident de réduire à un taux unique (10 %) la jachère imposée depuis 1992 par la réglementation européenne (PAC), afin d'éviter la surproduction de céréales et d'oléagineux (27).
25. – GUERRE DES MINES : La conférence de l'ONU (qui doit se prolonger jusqu'au 13 octobre) sur les mines antipersonnel et autres armes dites traumatisantes s'ouvre à Vienne en présence de cinquante-deux Etats et de délégués d'organisations humanitaires afin de réviser la convention de 1980 (14, 26).
26. – ITALIE : Le procès de Giulio Andreotti, l'homme politique le plus puissant de l'après-guerre, sept fois président du conseil et vingt et une fois ministre, s'ouvre à Palerme, où il est jugé pour complicité avec la Mafia. Le procès est reporté au 6 octobre dès la première audience, la défense souhaitant que l'affaire soit jugée à Rome (26, 27, 28).
27. – GRANDE-BRETAGNE - ARGENTINE : La Grande-Bretagne et l'Argentine signent, à New York, un accord sur l'exploitation d'éventuelles richesses pétrolières au large des îles Malouines, pour le contrôle desquelles les deux pays se sont fait la guerre pendant dix semaines en 1982 (29).
28. – PROCHE-ORIENT : Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, et Itzhak Rabin, premier ministre israélien, signent à Washington les accords sur l'extension de l'autonomie de la Cisjordanie conclus le 25 à Taba (Egypte) un peu plus de deux ans après leur poignée de main historique sur la pelouse de la Maison Blanche (13 septembre 1993) et avec plus d'un an de retard sur le calendrier prévu par les accords d'Oslo, qui ont enclenché le processus de paix israélo-palestinien. Selon ces accords, Israël se retirera, début octobre, de six villes de Cisjordanie et partiellement d'Hébron (14 à 30).
28. – COMORES : Menés par le mercenaire Bob Denard et une vingtaine de ses hommes, des rebelles s'emparent du pouvoir à Moroni et retiennent en otage le président Saïd Mohamed Djohar, dont le gouvernement réclame l'intervention de la France avec laquelle l'Etat comorien est lié par un accord de défense depuis 1978 (29 à III/X).
29. – UE-MERCOSUR : Les représentants de l'Union européenne et du Mercosur signent à Montevideo (Uruguay) un accord-cadre engageant de nouvelles relations entre les Quinze et les quatre pays de Cône sud (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) (I-II/X).

Espoirs de paix en Bosnie ?

LE 1er, le commandant des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie (Forpronu), le général Bernard Janvier, rencontrant sur la frontière bosno-serbe le général Ratko Mladic, commandant de l'armée serbe de Bosnie, lui soumet un plan en trois points : le retrait des armes lourdes au-delà de 20 kilomètres de Sarajevo, l'arrêt de toute menace ou attaque serbes contre les « zones de sécurité » de l'ONU en Bosnie (Sarajevo, Gorazde, Tuzla et Bihac), et l'arrêt immédiat des hostilités. Le général Mladic exige l'arrêt définitif des tirs de l'OTAN et de la Force de réaction rapide (FRR) contre les positions serbes. Les Occidentaux suspendent les frappes aériennes de l'OTAN initiées le 30 août dans le cadre de l'opération « Deliberate Force » (« Force délibérée »).

Les 5 et 6, les Serbes n'ayant pas encore commencé leur retrait, l'OTAN lance une seconde campagne de bombardements des positions serbes.

Le 8, réunis pour la première fois depuis l'été 1994, les ministres des affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), de Croatie et de Bosnie conviennent des principes de base sur lesquels devra s'appuyer le processus de paix en Bosnie-Herzégovine. Selon le texte, les parties s'accordent sur l'intégrité territoriale de la Bosnie et sur le fait qu'elle sera constituée de deux entités sur la base de 51 %-49 % : la fédération croato-musulmane, créée en 1994 par l'accord de Washington, et la « Republika Sprska » (la République serbe de Bosnie autoproclamée).

Le 13, l'armée gouvernementale et les forces croato-bosniaques (HVO) lancent une offensive d'envergure dans le nord-ouest du pays, permettant la reconquête de plusieurs villes stratégiques en territoire sous contrôle serbe, au sud de Banja Luka.

Le 14, l'émissaire américain, Richard Holbrooke, obtient des Serbes de Bosnie un accord sur le retrait des armes lourdes dans un rayon de 20 kilomètres autour de Sarajevo, permettant ainsi le désenclavement de la ville, assiégée depuis avril 1992. En contrepartie, les Bosniaques s'abstiennent de toute attaque à Sarajevo et placent leur artillerie lourde dans la capitale sous observation de la Forpronu.

Le 17, alors que les Serbes accélèrent le retrait de leurs armes lourdes des abords de Sarajevo, dans le Nord, les forces croato-musulmanes, appuyées par l'armée régulière de Croatie, arrivent aux portes de Prijedor et sont à portée de canon de Banja Luka, reconquérant ainsi 15 % du territoire bosniaque et se rapprochant de la proportion des 51 % de ce territoire que leur attribue le plan qui doit servir de base à un règlement global.

Le 20, estimant que les Serbes se sont pliés à leur ultimatum, les Occidentaux suspendent leurs frappes aériennes en Bosnie.

Le 26, les ministres des affaires étrangères bosniaque, croate et yougoslave, Mohamed Sacirbey, Mate Granic et Milan Milutinovic, réunis à New York, parviennent à un accord sur le cadre institutionnel à l'intérieur duquel devront cohabiter les différentes communautés de Bosnie, mais la répartition territoriale entre ces communautés reste à régler (3-4 à III X).

FRANCE

4. – SOCIAL : Le premier ministre, Alain Juppé, recevant les partenaires sociaux, annonce le gel du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 1996. Le 22, les sept fédérations de fonctionnaires décident une journée de grève le 10 octobre (6, 13, 14, 20, 21, 23, 26).
4. – UNIVERSITÉ : Le pôle universitaire Léonard-de-Vinci, dit « fac Pasqua », financé par le conseil général des Hauts-de-Seine, ouvre ses portes à Courbevoie à 158 étudiants auxquels s'ajoutent des élèves d'écoles associées (6).
6. – LOGEMENT : Pour relancer l'accession à la propriété, Alain Juppé et le ministre du logement, Pierre-André Périssol, présentent le prêt à taux zéro qui remplacera les PAP (prêts aidés pour l'accession à la propriété) proposés depuis 1977 (7, 8).
6. – FRANC-MAÇONNERIE : Patrick Kessel, grand maître sortant vivement critiqué, est remplacé par Christian Hervé à la tête du Grand Orient de France. Le 8, lors de son convent (assemblée générale), le nouveau maître démissionne, une petite majorité des membres ayant bloqué son installation. Le 10, un exécutif provisoire, présidé par Gaston Costeaux, est chargé de préparer l'élection du grand maître par un nouveau conseil de l'ordre (8 à 12, 21).
7. – EMPLOI : Les partenaires sociaux (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, CNPF, CGPME et UPA) concluent un accord permettant aux salariés ayant cotisé pendant quarante ans de quitter l'entreprise à cinquante-sept ans. Pour chaque départ anticipé un salarié sera embauché (8).
7. – AFFAIRES : Jean-Michel Boucheron, ancien maire (PS) d'Angoulême (Charente), accusé en France de détournements de fonds et escroquerie, et arrêté le 17 août à Buenos Aires, est mis en liberté sous contrôle judiciaire par la justice argentine, moyennant le paiement d'une caution (10-11).
8. – FRANCE TÉLÉCOM : Huit jours après avoir été nommé par le gouvernement à la tête de l'opérateur public France Télécom, François Henrot, n'ayant pas obtenu les assurances qu'il réclamait sur le changement de statut de l'entreprise, renonce *« pour des raisons personnelles »* à prendre ses fonctions. Le 11, Michel Bon, actuel directeur de l'ANPE, est élu par le conseil d'administration (12 voix sur 21) à la présidence du groupe (10-11 à 15, 20).
10. – COMMUNICATION : *Le Nouveau Dimanche* (24 pages, 6,50 francs), troisième quotidien du « septième jour » est lancé à 250 000 exemplaires (10-11).
14. – EUROTUNNEL : La Société Eurotunnel se déclare en état de faillite virtuelle et suspend le paiement des intérêts de sa dette (estimée à 75 milliards de francs), pour une durée de dix-huit mois (15, 16, 20, 21).
15. – ARMÉE : À l'issue du procès des appelés du 11e régiment de cuirassiers de Carpiagne (Bouches-du-Rhône), Franck Marcangeli et Omar Damen sont condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour viol et torture à l'encontre d'un de leurs compagnons de cellule, Stéphane Metzger, entre le 12 et le 19 mars 1992. Le 16, dans un communiqué, l'armée reconnaît ne pas avoir dénoncé ces crimes (15 à 19).
17 et 24. – ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES : Le 17, les six candidats de la majorité qui affrontaient le second tour des élections législatives partielles sont réélus sans difficulté. Le 24, à une exception près (Bernard Debré en Indre-et-Loire), douze ministres balladuriens, et Edouard Balladur lui-même retrouvent leur siège au Palais-Bourbon à l'issue du second tour des élections législatives partielles (9, 12, 13, 16, 19, 26).
19. – AFFAIRES : Michel Noir, ancien maire de Lyon, est débouté par le tribunal correctionnel de Lyon de sa plainte en diffamation contre son gendre, Pierre Botton, auquel il reprochait d'avoir révélé au *Monde* du 6 décembre 1994 l'ouverture, à la demande de son beau-père, de comptes en Suisse (7, 22).
20. – AFFAIRES : Dans l'affaire de l'attribution d'un logement de la Ville de Paris au fils d'Alain Juppé, le ministère de la justice annonce la démission de Bernard Challe, chef du service central de prévention de la corruption (SCPC) qui, saisi le 11 juillet par plusieurs élus socialistes, doit rendre un « avis » sur la situation. Bernard Challe fait savoir, le 21, qu'il n'est pas démissionnaire. Le 25, qualifié la veille de *« nul et non avenu »* par le ministre de la justice, Jacques Toubon, l'avis du SCPC est défavorable à Alain Juppé, qui pourrait être exposé à des poursuites pour ingérence. Le 27, Me Arnaud Montebourg, avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), remet au parquet de Paris une lettre adressée au procureur de la République, Bruno Cotte, dans laquelle, s'agissant de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, rue Jacob à Paris (6e), il fait état *« d'indices apparemment précis, graves, concordants, et non démentis par l'intéressé, du délit de prise illégale d'intérêt »* (22 à 1er-2/X).
20. – BUDGET : Le gouvernement propose un allégement de 50 % de la fiscalité sur la transmission d'entreprise par donation (22).
24. – ÉLECTIONS SÉNATORIALES : Sur 117 des 321 sièges à pourvoir, 49 reviennent à des candidats sortants, le PS gagne 8 sièges (Michel Rocard et Robert Badinter sont élus), et le PC maintient son groupe. A droite, le RPR reste dominant au détriment des différentes familles de l'UDF (16, 17-18, 23 à 26).
24. – MEURTRE : Dans le Var, après avoir abattu trois membres de sa famille à Solliès-Pont, un adolescent de seize ans, Eric Borel, tue dix personnes et en blesse cinq autres à Cuers, avant de se donner la mort (26, 27, 30,1er-2/X).
25. – JUSTICE : Alain Carignon, ancien maire de Grenoble et ancien ministre de la communication d'Edouard Balladur, comparaît devant le tribunal correctionnel de Lyon pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins dans l'affaire de la privatisation de l'eau et de ses contreparties financières (24-25 à 30,3/X).
26. – CHÔMAGE : Alain Juppé, en nommant une mission d'enquête constituée de trois députés de la majorité, relance le débat sur les « faux chômeurs ». Le 29, les statistiques mensuelles du ministère du travail font apparaître que le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en août de 0,9 %, soit 27 000 personnes, pour atteindre le chiffre de 2 939 000 (29, 30).
27. – JUSTICE : Après vingt-huit mois de détention (en Uruguay et en France), l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin, condamné le 3 août à trois ans et demi de prison ferme pour recel d'abus de biens sociaux et de corruption passive dans l'affaire de la Serel, est remis en liberté par la cour d'appel de Grenoble, l'affaire étant renvoyée au 29 novembre (29).
28. – FINANCES : Faisant état des finances publiques de la France, Alain Juppé parle de *« péril national »* (30, 1er-2/X).

CULTURE

1er. – Conçu par l'architecte sino-américain I. M. Pei, le plus grand musée du monde dédié au rock'n'roll ouvre ses portes à Cleveland (Etats-Unis) (5).
1-10. – Dotée pour la première fois d'une section compétitive, la 21e édition du Festival du cinéma américain de Deauville récompense *Ça tourne à Manhattan*, de Tom Di Cillo (également Prix du public) (6, 8, 13).
9. – Le Lion d'or du 52e Festival du cinéma de Venise (Mostra) est attribué au film franco-vietnamien de Tran Anh Hung, *Cyclo* (3-4 à 9, 12, 28).
10. – Décès du comédien français Charles Denner, à l'âge de soixante-neuf ans (12).
17. – La 1re édition du Concours international d'orgue de la Ville de Paris couronne le Français Henri-Franck Beaupérin (20).
26. – Jacques Bompard, maire (FN) d'Orange, supprime les subventions municipales aux deux principales institutions culturelles de la ville, les Chorégies et le centre Mosaïque (4/X).
27. – Marc Tessier est nommé directeur du Centre national de la cinématographie, en remplacement de Dominique Wallon, qui dirigeait le CNC depuis janvier 1989 (29).

La campagne nucléaire francaise

LE 1er, les commandos de la marine française arraisonnent deux bateaux de Greenpeace qui tentaient de forcer le passage de l'atoll de Mururoa (Polynésie française). Les soixante-dix occupants du *Rainbow-Warrior-II* et du *MV-Greenpeace* sont placés en garde à vue et les deux bateaux sont remorqués en direction de l'atoll de Hao, à 600 kilomètres de là.

Le 4, deux Zodiac sont interceptés dans le lagon après avoir trompé la vigilance des patrouilles françaises.

Le 5, après un moratoire de trois ans et cinq mois, la France procède sur l'atoll de Mururoa, au tir nucléaire Thétis, le premier d'une série de huit essais. La Nouvelle-Zélande et le Chili rappellent leur ambassadeur à Paris, la réprobation est générale dans le monde.

Les 6 et 7, des émeutes éclatent à Papeete, où l'aéroport de Tahiti est saccagé, tandis que des incendies se déclarent dans le centre-ville.

Le 11, vingt et une personnes sont condamnées à quatre mois de prison ferme pour vols et pillages, tandis que vingt-trois autres – dont Hiro Tefaarere, le secrétaire général du syndicat Atia I Mua – sont mises en examen après les violentes émeutes de Papeete.

Le 27, le voilier de Greenpeace, le *Vega* est arraisonné alors qu'il se trouve dans la zone de 12 milles autour de Mururoa (3-4 à 14,16,17-18,21,23 à I-II X).

La France confrontée au terrorisme

LE 3, une bombe dissimulée dans une Cocotte-Minute explose en fin de matinée sur le marché du boulevard Richard-Lenoir, à Paris-11e, faisant quatre blessés légers.

Le 4, une bombe placée dans une Sanisette à proximité de deux écoles place Charles-Vallin, à Paris (15e) est désamorcée.

Le 7, un attentat à la voiture piégée du à une bonbonne de gaz fait quatorze blessés – dont un grave – devant une école juive de Villeurbane (Rhône).

Dès le 8, le plan « Vigipirate » (dispositif créé en 1991 au moment de la guerre du Golfe), entre en vigueur.

Le 9, un suspect, Khaled Kelkal, est indentifié après l'attentat manqué contre le TGV Lyon-Paris le 26 août, ses empreintes digitales ayant été relevées sur la bonbonne de gaz. Les jours suivants, la police procède à une série d'interpellations à Paris, Lyon et Marseille.

Le 22, le procureur du royaume de Suède estime qu'Abdelkrim Deneche, suspect numéro un dans l'attentat du RER du 25 juillet à Paris (sept morts), peut être remis à la France.

Le 27, alors qu'ils ravitaillaient Khaled Kelkal dans les monts du Lyonnais, Karim Koussa est grièvement blessé par la police, tandis qu'Abdelkader Bouhadjar et Abdelkader Maameri, tous originaires de Vaulx-en-Velin (banlieue de Lyon), sont arrêtés.

Le 29, Khaled Kelkal est tué lors d'une fusillade avec les gendarmes à Vaugnerey (Rhône). Le jeune homme, qui faisait l'objet d'un avis de recherche depuis le 9 septembre, est soupçonné d'avoir également participé à l'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet, rue Myrha, à Paris-18e.

Le 30, alors qu'une polémique éclate sur les conditions de la mort de Khaled Kelkal, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, affirme que le groupe Kelkal est impliqué dans tous les attentats survenus et, en particulier, dans celui de la station du RER Saint-Michel le 25 juillet, provoquant ainsi une nouvelle controverse (3-4 à 15,17-18 à 20, 23 à 3/X).

Dossier réalisé par Maryvonne Roche, assistée de Jeanne de Beaufort.

ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 15 - LUNDI 16 OCTOBRE 1995

CONGLOMÉRAT **Les entreprises concernées par le projet de fusion dans l'industrie italienne baptisé « super-Gemina » ont décidé, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 octobre, de suspendre l'opération et de la reporter au 31 août 1996. La date initialement prévue était le 30 juin 1996. Le projet concerne la fusion au sein de la holding Gemina de Ferfin, le groupe très mal en point de la famille Ferruzi, avec SNIA SPA, la société qui regroupe les intérêts de la famille Agnelli dans la chimie ● LE CONSEIL d'administration de Gemina a décidé de retirer au président Giampiero Pesenti et au vice-président toute fonction opérationelle, au profit d'un administrateur-délégué ● M. PESENTI conserve néanmoins son poste de président de Gemina. Avec neuf autres dirigeants et anciens dirigeants de Gemina, il fait l'objet d'une enquête du parquet de Milan pour falsification de bilan.**

Le projet de fusion « super-Gemina » dans l'industrie italienne est reporté

Les dirigeants de la holding Gemina, qui font l'objet d'une enquête judiciaire pour falsification de bilan, sont écartés. L'opération projetée, qui doit regrouper Ferruzzi et les filiales dans la chimie de Fiat, est très critiquée

ROME
de notre correspondante

Au terme d'une longue réunion du conseil d'administration de la *holding* financière italienne Gemina, qui s'est prolongée tard dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 octobre à Naples, un comité exécutif doté d' *« amples pouvoirs »* a été mis en place. Francesco Varcasia, un proche de l'actuel ministre des finances Augusto Fantozzi, devient administrateur délégué.

Ces changements signifient que Giampiero Pesenti, le président de Gemina, et son vice-président, Francesco Paolo Mattioli, qui est par ailleurs responsable des finances du groupe Fiat, conservent leurs charges à la tête de Gemina, mais perdent tout pouvoir opérationnel. Les deux hommes, qui jusqu'à vendredi soir étaient donnés démissionnaires, viennent d'être l'objet d'une ouverture d'enquête judiciaire pour d'éventuelles falsifications de bilans.

Cette première « reprise en main » de Gemina est l'une des conséquences de la tourmente judiciaire qui s'est abattue ces dernières semaines sur la holding financière dont l'actionnaire minoritaire principal est Fiat, avec environ 20 %.

L'autre conséquence importante, annoncée dans le communiqué qui a suivi la réunion du conseil d'administration, est que le projet « super-Gemina » sera repoussé de deux mois. Cette tentative complexe doit conduire à la création du second conglomérat privé italien derrière Fiat, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 44 600 milliards de lires (140 milliards de francs) et un résultat d'exploitation d'environ 3 500 milliards de lires (11 milliards de francs), en fusionnant, au sein de la holding Gemina, la Ferfin (Ferruzi Finanziaria, le groupe très mal en point de la famille Ferruzi) et Snia SPA, la société qui regroupe les intérêts de la famille Agnelli dans la chimie. Le nouveau Gemina serait un conglomérat avec des participations-clés dans la chimie, l'assurance, le ciment, l'agroalimentaire, le textile, l'édition et la presse.

TROU INATTENDU

Dans un communiqué, les conseils d'administration de Gemina et des différentes sociétés concernées ont réaffirmé la *« validité de la fusion projetée »*. Mais le renvoi à août 1996 ne manquera pas d'alimenter le scepticisme de ceux, nombreux parmi les analystes, qui doutent de l'aboutissement de ce projet, tant il a soulevé de critiques. En tout cas l'estimation de la valeur des paquets d'actions à échanger entre les sociétés concernées ne sera plus fixée au 31 juin prochain, mais au 31 août.

C'est l'annonce le 1er septembre dernier du projet « super-Gemina » qui a attiré l'attention de la Commission des opérations boursières (Consob) puis, très vite, du parquet de Milan. D'autant que Gemina devait ensuite, fin septembre, faire état de lourdes pertes enregistrées au premier semestre 1995 (340,7 milliards de lires), alors que l'année précédente Gemina avait dégagé des bénéfices pour la même période. La direction de Gemina expliquait ce « trou », très inattendu, par les difficultés de RCS Editori, sa filiale d'édition contrôlée à 93 %, propriétaire entre autres du grand quotidien *Il Corriere della Sera*, qui avait elle-même accusé une perte de 276 milliards de lires au premier semestre. Mais un doute était jeté sur la gestion de la holding.

Il n'en fallait pas plus pour qu'un des juges anticorruption de Milan ouvre une enquête pour d'éventuelles *« falsifications de bilan et fausses communications financières »*, mettant une dizaine de dirigeants de Gemina, dont Giampiero Pesanti, sous enquête. Et tandis que le titre Gemina connaissait plusieurs journées noires à la Bourse (il sera même suspendu), les enquêteurs de la brigade fiancière multipliaient les perquisitions. A commencer par le siège de RCS, dont plusieurs responsables auront à répondre devant la justice de la vente en 1990, de Fabbri Editori, une maison d'édition contrôlée par Fiat, à RCS Editori. Maison d'édition dont les difficultés financières ne sont devenues visibles qu'à la faveur d'un changement de direction.

SUSPICION

La brigade financière s'intéresse également de très près aux sociétés chargées de la révision des comptes de Gemina, Arthur Andersen et Coopers et Lybrand.

En attendant de plus amples éclaircissements, c'est dans un climat de suspicion que le projet « super-Gemina », piloté par la toute-puissante Mediobanca, est non sans difficulté maintenu à l'ordre du jour. Les actionnaires minoritaires de Gemina et les milieux financiers dans leur ensemble se demandant si la holding financière n'a pas volontairement caché ses pertes lorsqu'elle a dévoilé le 1er septembre son projet de fusion avec Ferruzzi-Montedison. D'autant qu'il semble que le marché et les investisseurs n'aient pas été prévenus de l'état réel des finances de Gemina lorsqu'au printemps dernier la direction a procédé à une considérable augmentation de capital de 1 500 milliards de lires pour restructurer le groupe à la suite des pertes de RCS Editori.

Marie-Claude Decamps

Procédure judiciaire

Giampiero Pesenti, le président de Gemina ainsi que neuf autres dirigeants et anciens dirigeants de Gemina, font l'objet d'une enquête du parquet de Milan pour falsification de bilan et communication erronée aux actionnaires. La justice cherche à déterminer l'origine d'un trou inexpliqué de 800 milliards de lires (2,5 milliards de francs) dans les comptes de Gemina, apparu ces dix-huit derniers mois, et a ordonné une série de perquisitions au siège du groupe et de ses filiales.

Les mésaventures judiciaires de Gemina ont fortement nui à l'image de la Bourse de Milan et du groupe qui rassemble dans son actionnariat la crème de l'économie italienne (Fiat avec 19,5 %, Mediobanca avec 12,4 %, ainsi que Generali, Pirelli et Lucchini).

Vives critiques

L'opération « super-Gemina » est très critiquée par les opérateurs financiers et les petits actionnaires, qui regrettent l'absence d'OPA et le recours à des échanges d'actions. Elle a été une nouvelle fois vilipendée vendredi 13 octobre par l'association des petits épargnants, Assorisparmio. *« Les récents épisodes qui voient Gemina et ses filiales impliquées dans des enquêtes judiciaires portent les petits actionnaires à estimer non définissable le niveau d'échanges des actions »*, a indiqué Assorisparmio en réclamant l'arrêt total de l'opération.

L'un des plus influents leaders syndicaux, Sergio Cofferati, de la CGIL, a de son côté appelé à un élargissement du marché financier pour que les entreprises y trouvent des ressources, ce qui leur éviterait de recourir uniquement à l'endettement auprès des banques.

Les compagnies aériennes privées détiennent 20 % du trafic national

LA COMPAGNIE aérienne TAT a pour objectif de prendre, d'ici à trois ans, 25 à 30 % des parts de marché sur la ligne Paris-Toulouse, qu'elle dessert, à raison de six allers et retours par jour, depuis jeudi 12 octobre. Cette ligne est très prisée des compagnies aériennes : Euralair – depuis le début de l'année – et Air Liberté – depuis le mois de mars – y concurrencent déjà Air Inter. Les deux sociétés ont même annoncé, le 21 septembre, qu'elles allaient joindre leurs forces sur cette destination. Les nouveaux alliés offrent neuf allers et retours par jour, chiffre qui passera à onze fin octobre, soit la moitié de l'offre d'Air Inter. Ils transportent déjà plus de 30 % des 1,6 million de passagers qui volent d'Orly-Sud à Toulouse.

La ville rose n'est pas la seule à subir les assauts des petites compagnies aériennes françaises. La ligne Orly-Nice, la plus importante de France avec 3,6 millions de passagers transportés par an, est desservie depuis 1991 par AOM, qui y détenait en 1994 une part de marché de 28 %. Sur Orly-Marseille (1,7 million de clients en 1994), la montée en puissance des outsiders a été encore plus spectaculaire puisque le gouvernement n'a autorisé son ouverture qu'à la fin 1994 : aujourd'hui, 30 % de ses passagers s'embarquent sur des avions AOM et TAT, en service respectivement depuis le 1er janvier et le 1er juin. Air Liberté a conquis 25 % du million d'habitués de la ligne Orly-Bordeaux. Enfin, depuis le 29 juillet, AOM et Air Liberté sont autorisées à desservir Strasbourg depuis Orly, ce qui leur donne accès à 850 000 clients supplémentaires.

Ces cinq lignes représentent à elles seules 34 % du trafic aérien national. Des chiffres qui doivent faire frémir la direction d'Air Inter, dont la part de marché à l'échelle nationale est aujourd'hui inférieure à 80 %. *« Nous devrions perdre entre 450 et 500 millions de francs en 1995 »*, déclarait Jean-Pierre Courcol, président d'Air Inter, en présentant la réorganisation de son groupe il y a quelques jours. En 1994, alors que la concurrence était quasi inexistante, Air Inter avait dégagé un bénéfice de seulement 21 millions de francs.

TARIF PLUS BAS OU SERVICES EN PLUS

Les stratégies d'attaque des compagnies privées sont différentes. Celle de TAT est claire : gagner des parts de marché sur Air Inter grâce aux services et non pas grâce à une guerre tarifaire. Ainsi, la carte de fidélité que TAT remet à ses clients est également valable sur British Airways, et sur l'ensemble des filiales du groupe britannique. A titre de comparaison, celle d'Air Inter n'est pas encore utilisable sur les vols Air France... TAT – qui n'a pas, il est vrai, les moyens de casser les prix après avoir dégagé une perte d'exploitation de 500 millions de francs sur l'exercice clos le 30 mars 1995 – s'est retiré de certaines lignes européennes très déficitaires, pour opérer un recentrage sur les lignes régionales françaises. L'ouverture d'une ligne aérienne représente un investissement de près de 100 millions de francs.

AOM a également choisi de faire la différence sur les services. Quant à Air Liberté, elle préfère la guerre tarifaire. La compagnie aérienne offrait à ses débuts sur Toulouse un tarif inférieur de 20 % à celui d'Air Inter. Les deux stratégies se sont pour l'instant révélées payantes.

Virginie Malingre

L'Allemagne engage 4 milliards de marks dans le projet européen d'avion de transport militaire

LE GOUVERNEMENT allemand a adressé, vendredi 13 octobre, un signal fort à son partenaire français en annonçant qu'il prévoyait un financement important en faveur de la production d'un avion de transport militaire européen, qui prendra la succession du Transall. Ce programme, baptisé ATF (avion de transport futur) en France, est proposé à plusieurs autres pays européens et il serait géré – sur un mode commercial – par le groupe Airbus Industrie.

Devant des industriels allemands de l'aéronautique réunis à Bonn, Volker Rühe, le ministre allemand de la défense, a annoncé que le gouvernement Kohl était prêt à inscrire, dans ses plans financiers à long terme, un investissement de 4,3 milliards de marks (soit quelque 15 milliards de francs) au profit de l'ATF. Les besoins allemands sont de l'ordre de 75 appareils, qui seraient livrables à partir de 2009. Cet effort financier de Bonn serait le double de celui qui était attendu. L'industrie allemande, notamment Daimler Benz Aerospace, jouerait un rôle de premier plan dans la construction de l'ATF, en priorité pour ce qui a trait à la voilure de l'avion et à l'assemblage final dans ses usines.

L'ATF se présente sous la forme d'un avion quadriturbopropulseur pouvant acheminer 25 tonnes sur 5 400 kilomètres à vitesse subsonique. Outre l'Allemagne et la France (qui pourrait en commander 60 exemplaires), plusieurs autres pays européens sont associés au projet ATF, parmi lesquels l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Turquie et le Portugal. La Grande-Bretagne, qui vient de commander 25 Hercules C-130 J, le concurrent américain, a laissé entendre qu'elle pourrait s'associer ultérieurement au programme pour une vingtaine d'ATF. La France et le Royaume-Uni auraient besoin d' une mise en service des appareils dès 2003-2005.

Les propos de M. Rühe contrastent avec les interrogations qui se manifestent en France dans le cadre de la préparation de la nouvelle loi de programmation militaire, présentée au printemps 1996 au Parlement.

Pour 1996, le gouvernement français a prévu de réserver en faveur de l'ATF un simple crédit d'études de 32 millions de francs. Le lancement de la phase de définition de l'avion a été reporté à 1997, soit une année de plus que prévu. Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, interrogé la semaine dernière par les députés de la commission de la défense, a évoqué des solutions de rechange, comme l'acquisition aux Etats-Unis d'avions C-130J – complétée par l'achat de gros porteurs C-17 au même pays – ou la commande d'avions ukrainiens, du type Antonov.

LE SATELLITE HELIOS-2 EN SUSPENS

Cependant, le général Rannou a ajouté qu'il s'agit, compte tenu du volume des appareils, de solutions *« correspondant imparfaitement aux besoins de transport d'hélicoptères ou de chars »*, exprimés par la France. La part française dans l'ATF, développement, industrialisation et production en série inclus, est évaluée à 34,5 milliards de francs.

En revanche, si l'Allemagne vient de se déclarer en faveur du transport aérien militaire, il n'en est pas de même pour le programme d'un satellite d'observation-radar. Un conseil restreint, la semaine dernière, a eu lieu à Bonn sur le point de savoir si l'Allemagne rejoignait la France, l'Espagne et l'Italie dans la conception d'un satellite, baptisé Hélios-2, pour la reconnaissance électromagnétique, qui compléterait l'actuel Hélios-1 spécialisé dans l'observation militaire optique et qui est en orbite depuis juillet.

Il apparaît, en effet, que le gouvernement allemand – qui pencherait plutôt pour une formule européenne de coopération dans le domaine spatial – est actuellement l'objet d'une pression vigoureuse des Etats-Unis pour qu'il retienne leur proposition d'acheter directement au groupe américain Lockheed-Martin un système complet d'observation militaire. Ce qui aurait pour conséquence d'affaiblir les capacités européennes en la matière. Entre les Allemands et les Européens, les conversations continuent à propos de la part financière, technique et industrielle que Bonn pourrait obtenir dans le projet Hélios-2. Une décision est attendue dans un mois.

Jacques Isnard

Le Crédit immobilier de France veut aider les accédants à la propriété en difficulté

LE CRÉDIT immobilier de France (CIF), établissement financier de l'Union des fédérations d'HLM, spécialisé dans l'accession sociale à la propriété, va proposer à ses bénéficiaires du nouveau prêt à taux zéro un dispositif de *« sur-sécurisation »* en cas de chômage prolongé ou de divorce.

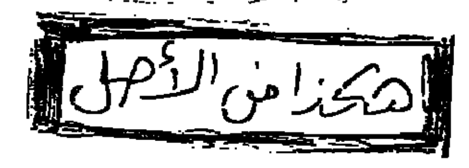
La réforme présentée par le gouvernement le 6 septembre (*Le Monde* des 7 et 8 septembre) a prévu pour les accédants les plus modestes bénéficiant du prêt à taux zéro et d'un prêt d'accession sociale (PAS) un filet de sécurité minimal. Par le biais d'un fonds de garantie financé par le 1 % patronal, au bout de dix mois de chômage indemnisé, l'accédant en difficulté verra ses mensualités de remboursement réduites d'un tiers pendant une durée de quinze mois. Mais, en cas de chômage persistant au-delà de ce délai, rien n'a été prévu, si ce n'est la promesse – forcément aléatoire – d'être *« prioritaire »* pour un relogement en HLM sur le contingent du préfet.

Le Crédit immobilier de France a souhaité resserrer les mailles du filet : pour rassurer sa clientèle d'accédants modestes – dont près du tiers disposent de revenus mensuels inférieurs à deux SMIC et bénéficient de l'aide personnalisée au logement (APL) – et pour mieux affronter un marché désormais concurrentiel puisque les nouveaux prêts, banalisés, ont sonné le glas du monopole que le CIF détenait avec le Crédit foncier sur la distribution des anciens prêts à l'accession à la propriété (PAP).

En cas de perte d'emploi et si son *« taux d'effort »* passe la barre des 30 %, l'acquéreur ayant souscrit au CIF un prêt à taux zéro et un prêt d'accession sociale ou un prêt conventionné (PC) bénéficiera, au terme des vingt-cinq mois de *« sécurisation »* assurés par le dispositif gouvernemental, d'un engagement de rachat de son logement. Soit à 100 % de sa valeur au moment de l'acquisition, dans la limite d'une fourchette comprise entre 350 000 et 900 000 francs, soit au prix du capital restant dû.

En cas de rachat au prix du capital restant dû, le propriétaire en difficulté pourra, moyennant un loyer, bénéficier d'un maintien dans les lieux et, s'il le souhaite, redevenir, dans un délai de quatre ans, propriétaire de son logement au prix auquel il l'aura vendu. Cette possibilité sera étendue aux accédants en difficulté à la suite d'un divorce. Le Crédit immobilier de France évalue à environ 1 % la proportion de ses clients qui pourraient avoir besoin de ce dispositif.

Christine Garin





GROUPE SUEZ

Résultats semestriels du Groupe Suez
Reprise par la Compagnie des actifs immobiliers de la Banque Indosuez

I - Résultats semestriels du Groupe Suez

Réuni le 10 octobre 1995 sous la Présidence de Monsieur Gérard Mestrallet, le Conseil d'Administration de la Compagnie de Suez a arrêté les comptes consolidés du premier semestre 1995, qui s'établissent comme suit:

Part Suez en millions de francs	1er semestre 1994	Exercice 1994	1er semestre 1995
Résultat courant, hors impact de la crise immobilière	2 240	3 391	910
Effet de la crise immobilière	(1 762)	(7 561)	(4 076)
Résultat exceptionnel	317	(614)	(810)
Total	**795**	**(4 784)**	**(3 976)**

Les résultats du premier semestre appellent les commentaires suivants:

1 - Les contributions au résultat courant notamment de la SGB, de Sofinco et de la Lyonnaise des Eaux, ont été en sensible progression.
Le résultat opérationnel de la Banque Indosuez est en recul, affecté comme l'ensemble des établissements bancaires, par la faiblesse des activités de marché au début de l'année.

2 - D'importantes provisions immobilières, à hauteur d'environ 4.000 millions de francs obèrent une nouvelle fois les comptes de Suez.
Le provisionnement du risque immobilier a été calculé en appliquant les méthodes qui avaient été utilisées pour déterminer les provisions immobilières au 31 décembre 1994 (Cf annexe).

Le niveau élevé des provisions constituées au premier semestre résulte des éléments suivants:

- dans un marché immobilier qui a connu dans son ensemble des difficultés persistantes en 1995, l'évolution d'une quarantaine de programmes spécifiques dans lesquels le Groupe Suez est engagé (notamment Zeus, Réaumur, Cœur Défense, Saint-Jacques, programmes de promotion de la Satis/FCE,...) s'est révélée particulièrement complexe et a nécessité des provisions importantes. Celles-ci, de l'ordre de 2.300 millions de francs, s'appliquent à des actifs représentant environ la moitié des engagements nets totaux du Groupe. Elles reflètent la situation spéciale de ces dossiers, appréciée au terme des neuf premiers mois de l'année 1995.
- les provisions générales ont été dotées d'un montant de 1.700 millions de francs. Elles visent à tenir compte de deux éléments:
  - d'une part, la dégradation générale du marché immobilier, telle qu'on peut l'apprécier à trois mois de la fin de l'exercice en l'appliquant aux actifs (encours promoteurs, programmes de promotion, patrimoine issu de la crise), n'ayant pas fait l'objet des provisions particulières mentionnées précédemment. Cet effet est estimé à 700 millions de francs;
  - d'autre part, sans remettre en cause l'échéance finale prévue pour le programme de sortie s'achevant en 2001, il sera nécessaire de modifier le profil intermédiaire des désengagements, vu l'évolution défavorable du rythme des ventes intervenues depuis la fin du premier trimestre 1995, et d'en tenir compte dans la réestimation des coûts de sortie. Cette réestimation a fait l'objet d'une provision générale de 1.000 millions de francs pour anticiper la mise à jour de cette provision à la fin de l'exercice.

Compte tenu de ces nouvelles provisions, la valeur nette des engagements immobiliers est ramenée à FRF 15,5 milliards.

3 - Enfin d'autres provisions sur des éléments d'actifs non immobiliers ont été constituées. Elles concernent notamment la valeur des titres Arbed dans les livres de la Compagnie de Suez, la dépréciation de certains actifs incorporels, ou encore différentes provisions pour restructuration constituées par des sociétés du Groupe.

4 - Le résultat social du semestre ressort en perte à 3.174 millions de francs.

II - Reprise par la Compagnie des activités immobilières de la Banque Indosuez

Le Conseil a approuvé la reprise par la Compagnie de Suez des activités immobilières de la Banque Indosuez.

Le Conseil a par ailleurs été informé de la mise en vente de la participation de 75 % que la Banque Indosuez détient dans Gartmore Plc.

Ces deux opérations s'inscrivent clairement dans la perspective définie par le Conseil lors de sa séance du 7 juillet 1995 quant à l'avenir de la Banque Indosuez et son appartenance au Groupe.

La Banque Indosuez sort totalement de la promotion et des risques sur les professionnels de l'immobilier et poursuit son recentrage, notamment par la concentration des activités de gestion de capitaux avec Indosuez Asset Management. D'ici la fin de l'année, la Banque Indosuez va procéder à l'identification de ses pôles de croissance et à la définition de ses orientations stratégiques avec son actionnaire, afin de se recentrer sur les activités et les régions où elle dispose d'atouts incontestables avec le plus fort potentiel de rentabilité.

*****

Au niveau du Groupe Suez, la reprise des actifs immobiliers de la Banque va permettre d'assurer une gestion unifiée de l'ensemble des activités immobilières considérées. Le programme d'action conduit par le Président de Suez, en plein accord avec son Conseil, tend à tout mettre en œuvre pour renforcer les structures financières de Suez, permettre le redressement des résultats courants consolidés et simplifier les structures du Groupe par un vigoureux recentrage sur les points forts pour valoriser les actifs dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Enfin, sans qu'il soit possible d'anticiper avec certitude les évolutions du marché de l'immobilier d'ici la fin de l'exercice ni celles des activités de marché, le second semestre de l'exercice devrait – compte tenu des résultats du premier semestre – se situer autour de l'équilibre, tandis que l'année 1996 devrait être celle du retour aux profits.

ANNEXE

Méthodes pour déterminer les provisions immobilières au 31 décembre 1994

- provision sur le différentiel entre prix de revient et valeur de marché présente,

- provision sur l'ensemble des coûts nets prévisionnels actualisés (charges de refinancement des encours non productifs d'agios et des actifs partiellement loués, frais de gestion).

Contribution des sous-groupes

I - Au résultat courant hors impact de la crise immobilière

(En millions de FRF)	*Juin 1994*	*Décembre 1994*	*Juin 1995*
Banque Indosuez	*907*	*1.347*	** (48)*
Société Générale de Belgique	*460*	*874*	*623*
Crédisuez	*22*	*81*	*89*
Etablissements financiers spécialisés	*187*	*345*	*256*
Victoire	*297*	*297*	*---*
Compagnie de Suez et Suez Investisseur	*367*	*447*	*(10)*
Total part Suez	*2.240*	*3.391*	*910*

** Après déduction de la rémunération d'actions de préférence et de certains dividendes*

II - Au résultat net

(En millions de FRF)	*Juin 1994*	*Décembre 1994*	*Juin 1995*
Banque Indosuez	*420*	*(1.075)*	*(16)*
Société Générale de Belgique	*578*	*980*	** 629*
Crédisuez	*(41)*	*(3.325)*	*(1.639)*
Etablissements financiers spécialisés	*185*	*318*	*248*
Victoire	*(407)*	*(1.387)*	*---*
Compagnie de Suez et Suez Investisseur	*60*	*(295)*	*(3.008)*
Résultat net part Suez	*795*	*(4.784)*	*(3.976)*

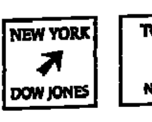
** Hors provision sur Arbed nécessaire seulement au niveau de la Compagnie de Suez*

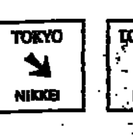
Pour toute information,
Suez Actionnaires, Direction de la Communication et des Relations Internationales,
1, rue d'Astorg 75008 PARIS Tél.: 40 06 64 00 MINITEL: 3615 SUEZ

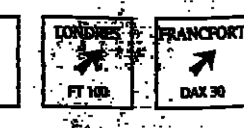
Revue des valeurs

Semaine du 9 au 13 octobre 1995

PARIS ↗ CAC 40 | NEW YORK ↗ DOW JONES





PARIS

Indice CAC 40 **+ 0,41 %**

Sans conviction

LA BOURSE DE PARIS termine une semaine contrastée sur une hausse modeste de 0,41 %, mais, dans une certaine mesure, les investisseurs se sont en partie rassurés. En tout cas, la crise monétaire semble avoir fait long feu, même si la Banque de France maintient ses procédures d'urgence, et la stabilité du gouvernement n'est plus menacée. Le malaise n'est pas pour autant dissipé, comme le prouve la faiblesse des volumes de transactions qui ont accompagné cette modeste reprise. Un intervenant juge ainsi *« peu signicative la hausse de 0,93 % de mercredi »* alors que 3,3 milliards de francs seulement ont été échangés. Plus inquiétant et plus lourd de conséquences, le ralentissement de la croissance économique, souligné par l'INSEE à l'occasion de son point conjoncturel d'automne, accompagne les révisions à la baisse des bénéfices des sociétés par les cabinets d'analyse.

Lundi, la Bourse a réagi négativement à la décision de la Banque de France de renforcer son dispositif d'urgence en propulsant son taux de prise en pension à 24 heures de 6,15 % à 7,25 %. Le CAC 40 a chuté de 1,32 %. A la veille du week-end, l'Institut d'émission avait suspendu *sine die* les prises en pension de 5 à 10 jours pour couper court à la spéculation contre le franc. Mardi, alors que les investisseurs étaient revigorés par la bonne tenue du franc, revenu sous la barre des 3,50 francs pour 1 mark, le plongeon de Wall Street à l'ouverture minait les velléités de reprise à Paris, mais affectait aussi Londres et Francfort. L'indice terminait finalement la journée sur un repli de 0,43 % après avoir gagné 0,50 % en cours de séance.

Le rebond s'est concrétisé mercredi, dans le sillage de la hausse du dollar, le billet vert permettant au franc de regagner du terrain vis-à-vis du mark. Le classement du dossier Juppé ramenait également le calme à la Bourse de Paris. Le CAC 40 s'est alors apprécié de 0,93 % dans un marché peu actif : *« Une journée de répit »*, notait un opérateur, tout de même marquée par une attaque en règle des valeurs financières pénalisées par la perte de près de 4 milliards de francs enregistrée par Suez au premier semestre. Suez cédait 4,6 %, le Crédit foncier de France 4,4 %, Sélectibanque 4,3 % et l'UIC 3,2 %.

Jeudi, sortis de leur torpeur par l'OPA surprise de General Electric sur le spécialiste du crédit à la consommation Sovac (GE offre 610 francs par titre, alors que le dernier cours coté ressortait à 364,90 francs), les boursiers confirmaient le sursaut de la veille. Le CAC 40 progressait de 0,52 % : une façon également de saluer la détente du taux au jour le jour, ramené de 6,27 à 6,06 %. Eridania Beghin Say, appelé à faire partie de l'indice CAC 40 à compter du 14 novembre, s'appréciait de 4,7 %. Les valeurs liées au secteur de la défense reculaient en bloc à la suite de l'annonce par la Compagnie des signaux d'une perte de 48 millions de francs au premier semestre et en écho à des discussions budgétaires visant à réduire certaines dépenses militaires. Compagnie des signaux accusait un repli de 4,2 %, Dassault une baisse de 3,3 %. Matra-Hachette et Lagardère Groupe cédaient respectivement 3,2 % et 3 %.

Comme pour continuer à conjurer le mauvais sort, le marché a terminé la semaine en faisant la nique au vendredi 13. Le CAC 40 s'adjugeait 0,74 % à 1817,03 points dans un volume de 4,2 milliards de francs, ramenant ses pertes depuis le début de l'année à 3,41 % et portant les gains du mois boursier d'octobre à 1,47 %. Pourtant, ce vendredi gagnant n'appelle pas un excès d'optimisme : la conviction a manqué aux investisseurs, incapables de maintenir l'indice, qui a gagné jusqu'à 1,48 % en séance, à ses plus hauts niveaux.

Antoine Gendre

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6-10-95	9-10-95	10-10-95	11-10-95	12-10-95
RM	5 385 250	[illegible]	4 069 395	[illegible]	3 246 052
Comptant R. et oblig.	23 606 024	29 457 275	23 993 576	[illegible]	16 288 218
Actions	159 690	171 969	121 388	151 513	442 165
Total	29 150 964	32 491 640	28 184 359	20 407 295	19 976 435

INDICES

	9-10-95	10-10-95	11-10-95	12-10-95	13-10-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 232,37	1 227,89	1 236,10	[illegible]	1 250,03
SBF 250	1 197,32	[illegible]	1 199,27	[illegible]	1 211,88
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 785,71	1 777,96	1 794,43	1 808,75	1 817,03

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM*

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
LVMH Moët-Vuitton	1 148 366	[illegible]
Alcatel-Alsthom	2 479 200	[illegible]
Elf Aquitaine	2 621 052	[illegible]
Ugine S.A.	2 218 835	[illegible]
Saint-Gobain	1 280 472	[illegible]
Carrefour	222 876	[illegible]
Eaux (Gle des)	1 341 949	[illegible]
Société Gle A	1 036 402	[illegible]
Danone	644 575	[illegible]
Air Liquide	570 318	[illegible]
Lafarge	1 446 141	[illegible]
L'Oréal	347 962	[illegible]
Suez	2 207 183	[illegible]
Total	1 189 738	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Eurafrance 1	[illegible]
Legrand ADP 1	[illegible]
Legrand 1	[illegible]
Immeubl. France 1	[illegible]
UGC DA (M) 1	[illegible]
Synthelabo 1	[illegible]
Gan 1	[illegible]
Eridania Beghin 1	[illegible]
Gr. Zannier (Ly) 1	[illegible]
Gascogne (B) 1	[illegible]
Ciments Fr. Priv. B	[illegible]
Elf Gabon 1	[illegible]
Crédit Local Fce 1	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	[illegible]

Valeurs en baisse	%
Olipar 1	[illegible]
Club Méditerranée 1	[illegible]
Baz. Hôtel Ville 2	[illegible]
SFIM 2	[illegible]
Géophysique 1	[illegible]
Degrémont 1	[illegible]
SGE 1	[illegible]
Pechiney CIP 1	[illegible]
Dév. R.N.-P.Cal. Li 2	[illegible]
Interbail 1	[illegible]
Crédit National 1	[illegible]
Radiotechnique 1	[illegible]
Havas 1	[illegible]
Labinal 1	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	13-10-95	Diff.
Bongrain	2 450	– 4,85
Danone	804	+ 0,24
Eridania Béghin-Say	805	+ 5,78
Fromageries Bel	4 440	– 1,22
LVMH	942	+ 1,94
Pernod-Ricard	294,10	+ 5,08
Remy-Cointreau	138	+ 2,98
Saint Louis	1 410	+ 3,98

ASSURANCES	13-10-95	Diff.
AGF	136,70	– 3,11
AXA	280	+ 2,37
GAN	136	– 6,25
SCOR SA	151,20	3,20
UAP	115,40	0,34

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	13-10-95	Diff.
Bouygues	535	1,29
Ciments français	204,50	+ 5,66
Colas	816	1,02
Eiffage	763	– 3,80
Eurotunnel	7,50	[illegible]
GTM Entrepose	324,10	0,30
Imetal	576	– 4,88
Jean Lefebvre	348,70	+ 0,02
Lafarge-Coppée	329	+ 3,16
Poliet	394	– 4,18
Saint-Gobain	583	– 0,85
Schneider SA	194,50	– 3,95
SGE	104,10	– 7,38

CHIMIE	13-10-95	Diff.
Air liquide (L')	814	+ 3,08
Gascogne	495	+ 5,58
Michelin	211,90	[illegible]
Plastic-Omnium	392	– 5,61
Rhône-Poulenc A	102,50	+ 4,57
Roussel-Uclaf	793	+ 1,40
Sanofi	311	+ 2,30
Synthélabo	327,60	+ 6,32

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	13-10-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	164,00	0,90
BIC	447	– 2,18
Chargeurs	1 040	+ 0,77
Christian Dior	458,10	– 0,62
Clarins	434,80	+ 1,82
DMC	244	– 5,80
Essilor Int.	881	+ 1,26
Gr. André	377,70	– 9,35
Oréal (L')	1 272	+ 0,15
Moulinex	101	2,89
Salomon	2 700	3,46
SEB	603	+ 18,33
Skis Rossignol	1 287	[illegible]
Sommer-Allibert	1 426	0,92
Zodiac	683	0,29

CRÉDIT ET BANQUES	13-10-95	Diff.
Bancaire (Cie)	480	3,22
BNP	194,30	0,98
CCF	226,50	– 5,16
Cetelem	746	– 4,86
Comptoir entrepr.	8,80	+ 2,92
CPR	348	2,69
Créd. fon. France	94,05	+ 1,65
Crédit local Fce	416,40	+ 3,44
Créd. lyon. CIP	270,10	– 5,22
Crédit national	287,60	– 6,31
Société générale	521	2,55
SOVAC	–	[illegible]
UFB Locabail	372	+ 1,58
UIC	59,85	+ 2,85
Via Banque	159	1,85

DISTRIBUTION	13-10-95	Diff.
Carrefour	2 996	2,56
Casino	147,50	1,72
Castorama Dubois	834	[illegible]
Comptoirs modernes	1 679	[illegible]
Damart	4 801	2,98
Docks France	782	8,98
Galeries Lafayette	1 610	1,36
Guilbert	548	3,98
Guyenne Gascogne	1 395	[illegible]
Pinault-Print. Red.	1 067	0,85
Primagaz	382	3,52
Promodès	1 260	[illegible]
Rexel	850	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	13-10-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	426,40	[illegible]
Alcatel-Câble	280	[illegible]
CS (ex-CSEE)	230	[illegible]
Intertechnique	507	5,23
Labinal	637	5,80
Legrand	834	6,92
Matra-Hachette	88,50	[illegible]
Radiotechnique	245,50	[illegible]
Sagem	2 707	0,28
Thomson-CSF	101,20	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	13-10-95	Diff.
GFC	350	[illegible]
Olipar	4,03	[illegible]
Rue Impériale	3 610	[illegible]
Sefimeg	302	[illegible]
Simco	390,10	[illegible]
UIF	420	[illegible]
Lucia	67	[illegible]
Silic	670	[illegible]
Sogeparc	594	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	13-10-95	Diff.
Bolloré Techno.	452	[illegible]
Cerus	70	[illegible]
CGIP	940	[illegible]
Eurafrance	1 680	[illegible]
Gaz et Eaux	1 870	[illegible]
Lagardère	89	[illegible]
Marine-Wendel	389,50	[illegible]
Navigation mixte	708	[illegible]
Nord-Est	112	[illegible]
Paribas	261,70	[illegible]
Suez	187,20	[illegible]
Worms & Cie	208	[illegible]
Parfinance		[illegible]
Montaignes P. Gest.	450	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	13-10-95	Diff.
CarnaudMetalbox	206,50	[illegible]
Dassault Aviation	355	[illegible]
De Dietrich	2 530	[illegible]
Fives-Lille	368	[illegible]
Legris Industrie	154,50	[illegible]
Métaleurop	56	[illegible]
Pechiney CIP	270,20	[illegible]
Pechiney Int.	113,70	[illegible]
Peugeot	665	[illegible]
Strafor Facom	615	[illegible]
Valeo	232	[illegible]
Vallourec	212	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	13-10-95	Diff.
Anglo-American	286,50	[illegible]
Buffelsfontein	24,00	[illegible]
De Beers	138,20	[illegible]
Driefontein	63,80	[illegible]
Gencor Limited	18,20	[illegible]
Harmony Gold	46,60	[illegible]
Randfontein	30,90	[illegible]
Saint-Helena	38,45	[illegible]
Western Deep	172,00	[illegible]

PÉTROLE	13-10-95	Diff.
Elf Aquitaine	339,40	[illegible]
Esso	548	[illegible]
Géophysique	161	[illegible]
Total	301	[illegible]
BP France	125	[illegible]
Erap-Elf	300	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	13-10-95	Diff.
Bail Investiss.	806	[illegible]

	13-10-95	Diff.
Interbail	303	[illegible]
Klépierre	570	0,34
Locindus	779	0,25
Selectibanque	102	[illegible]
Unibail	447	[illegible]
Genefim	123,50	[illegible]
Immobail	220	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	13-10-95	Diff.
Accor	588	[illegible]
BIS	498,20	[illegible]
Canal Plus	862	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	138,30	[illegible]
CEP Comm.	512	[illegible]
Club Méditerranée	412	[illegible]
Eaux (Gle des)	442	[illegible]
Ecco	837	[illegible]
Euro Disney	16,40	[illegible]
Filipacchi Médias	605	[illegible]
Havas	343,20	[illegible]
Lyonnaise des eaux	470	[illegible]
Publicis	320	[illegible]
SITA	862	[illegible]
Sligos	454	[illegible]
Sodexho	1 189	[illegible]
SCAC Delmas	715	[illegible]
OGF-O. Gest. Fin.	950	[illegible]
TF1	480	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	13-10-95	Diff.
6 % 1993-1997	99,54	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 500	[illegible]
CNB 5 000 F	–	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	–	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	–	[illegible]
CNI 5 000 F	–	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **– 3,38 %**

Victime du dollar

LA BOURSE DE TOKYO a reculé tout au long de la semaine, poussée à la baisse par la faiblesse du dollar et la baisse des secteurs bancaires et de la haute technologie. L'indice Nikkei a perdu en tout 625,45 points (– 3,38 %) sur la semaine pour finir vendredi en clôture à 17 880,83 points. Il avait gagné 3,31 % la semaine précédente.

« Le marché est resté dans une phase de correction par rapport aux hausses enregistrées à la mi-septembre », selon un courtier. Les titres du secteur électrique, de la mécanique de précision et de la haute technologie ont commencé la semaine en baisse, souffrant d'une opinion peu favorable venant de Wall Street, selon les opérateurs. La faiblesse de ces titres a accéléré le mouvement à la baisse, alors que le dollar ne parvenait pas à se reprendre face au yen en dépit d'une déclaration des ministres des finances du G7, lors de leur rencontre à Washington.

L'indice Nikkei a terminé la séance de lundi en sévère baisse, les ventes d'arbitrage liées aux titres à terme pesant sur un marché marqué par la faiblesse des échanges à la veille d'un congé. La Bourse était en effet fermée mardi, jour férié au Japon.

Indices du 13 octobre : Nikkei, 17 880,83 (contre 18 506,28) ; Topix, 1 425,24 (contre 1 468,31).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 1,18 %**

Portée par les OPA

APRÈS AVOIR SUBI le contrecoup du plongeon de Wall Street en début de semaine, la Bourse de Londres a effectué un rétablissement spectaculaire à l'approche du week-end, stimulée notamment par des spéculations sur de nouvelles OPA dans le secteur bancaire. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs, qui avait chuté de 50,2 points mardi, a terminé vendredi à 3 568 points, avec un gain hebdomadaire de 41,5 points (1,18 %).

Ce regain de vigueur est lié à l'anticipation de nouveaux regroupements parmi les banques britanniques, après le projet de reprise amicale de TSB par la Lloyds Bank, annoncé en début de semaine.

La Bourse de Londres a bien accueilli, par ailleurs, le discours du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke au congrès conservateur de Blackpool (nord-ouest de l'Angleterre), laissant entrevoir des baisses d'impôts. M. Clarke n'a toutefois pas exclu un relèvement des taux d'intérêt, si cela devenait nécessaire pour parvenir aux objectifs d'inflation. Le taux annuel d'inflation a atteint en septembre son plus haut niveau depuis trois ans, à 3,9 %.

Indice FT 100 du 13 octobre : 3 568 (contre 3 526,50).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 1,17 %**

Rebond

LA BOURSE DE FRANCFORT a trébuché en début de semaine pour se rétablir ensuite et reprendre un élan vigoureux vendredi, où l'indice DAX des trente valeurs vedettes a gagné 1,79 % en une seule séance. Sur la semaine, le DAX s'adjuge 1,17 % et s'inscrit vendredi en clôture à 2 196,83 points.

« L'incertitude des investisseurs a rendu le marché allemand des actions sensible aux perturbations extérieures, qui émanent avant tout du front monétaire », note la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Le marché s'est montré déçu par la mollesse des déclarations du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) en vue d'une remontée des cours du dollar. Sur le marché des changes francfortois, le dollar s'est modérément raffermi cette semaine face au deutschemark pour terminer la semaine à 1,4270 mark au fixing, contre 1,4198 le 6 octobre.

Un repli de Wall Street s'est ajouté à la tendance, si bien que le DAX avait encore perdu 2 % en milieu de semaine. A partir de mercredi, la Bourse a enrayé sa chute, trouvant dans la stabilité du billet vert et l'évolution de la Bourse new-yorkaise des raisons de reprendre confiance.

Indice DAX du 13 octobre : 2 196,83 (contre 2 171,43).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 0,52 %**

En dents de scie

LA BOURSE DE NEW YORK a connu une semaine agitée passant progressivement d'une grande crainte sur les performances des entreprises, notamment de haute technologie, à un franc optimisme lié à la baisse des taux d'intérêt à long terme. En dépit d'un début de semaine difficile, l'indice Dow Jones a fini par gagner du terrain et par progresser de 24,57 points (0,52 %) d'un vendredi à l'autre pour terminer à 4 793,78 points. Le Dow Jones se retrouve ainsi à des niveaux très proches de son dernier record établi le 14 septembre à 4 801,80 points.

Le début de semaine avait été difficile, notamment du côté des valeurs de haute technologie victimes du reflux de la spéculation. Lundi, le Dow Jones avait perdu 0,90 %, et mardi, au plus fort de la baisse, il cédait 65 points avant de se ressaisir et de limiter ses pertes en clôture. Le rebond se concrétisait mercredi, jeudi et plus encore vendredi.

Pour la dernière séance de la semaine, le Dow Jones était en nette hausse, manquant toutefois d'établir un nouveau record, après avoir profité d'une forte baisse des taux d'intérêt à long terme provoquée par la publication des dernières statistiques économiques proches des attentes du marché. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est descendu jusqu'à 6,30 %. L'indice Dow Jones a même atteint un moment un nouveau record en séance à 4 815,45 points, avant que les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées lorsque la hausse ou la baisse atteint 50 points, ne soient déclenchés.

Indice Dow Jones du 13 octobre : 4 793,78 (contre 4 769,21).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK – Les valeurs du Dow Jones

En dollars	13/10	6/10
Alcoa	53,63	53,13
Allied Signal	44,50	44,63
American Express	44,88	43,88
AT & T	62,38	64
Bethlehem	13,50	13,75
Boeing Co.	67,50	65,50
Caterpillar Inc.	55,50	54,13
Chevron Corp.	48,88	49,13
Coca-Cola Co.	71	70,75
Disney Corp.	57,50	57,13
Du Pont Nemours & Co.	66	66,63
Eastman Kodak Co.	57,25	57,88
Exxon Corp.	74,75	73,63
Gen. Electric Co.	63,13	62,88
Gen. Motors Corp.	46,25	45,63
Goodyear T & Rubbe.	39,75	38,63
IBM	92,50	94,38
Intl Paper	38,13	38,88
J.P. Morgan Co.	81,25	78,25
McDonald's Corp.	39,75	38,75
Merck & Co. Inc.	59,88	59,63
Minnesota Mng & Mfg	56,75	57
Philip Morris	85,25	85,50
Procter & Gamble C	80,25	80,13
Sears Roebuck & Co.	35,50	35,88
Texaco	67	66,38
Union Carb.	39,38	38,75
Utd Technol.	87,38	85
Westingh. Electric	14,75	15
Woolworth	16,50	15,38

LONDRES – Sélection de valeurs du FT 100

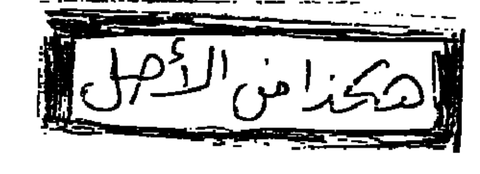
En livres	13/10	6/10
Allied Lyons	5,25	5,24
Barclays Bank	7,55	7,49
BAT industries	5,59	5,39
British Aerospace	7,25	7,48
British Airways	4,74	4,63
British Gas	2,51	2,59
British Petroleum	4,71	4,80
British Telecom	3,86	3,98
BTR	3,34	3,19
Cadbury Schweppes	5,48	4,96
Eurotunnel	0,97	0,92
Glaxo	7,94	7,76
Grand Metropolitan	4,53	4,29
Guinness	5,14	5,21
Hanson Plc	2,01	1,99
Great Ic	5,94	5,84
HSBC	9,30	9,05
Imperial Chemical	7,93	8,15
Lloyds Bank	7,75	7,04
Marks & Spencer	4,38	4,28
National Westminst.	6,40	6,20
Peninsular Orienta.	4,65	4,80
Reuters	5,76	5,53
Saatchi & Saatchi	1,01	1,02
Shell Transport	7,46	7,57
SmithKline Beecham	6,47	6,55
Tate and Lyle	4,46	4,46
Unilever Ltd	12,62	12,57
Wellcome	–	–
Zeneca	11,95	11,60

FRANCFORT – Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	13/10	6/10
Allianz Holding N	2 599	2 530
BASF AG	318,30	312,30
Bayer AG	372	363
Bay Hyp & Wechselbk	34,58	35,30
Bayer Vereinsbank	40,55	40,32
BMW	768	781
Commerzbank	325,50	323
Continental AG	21,28	20,22
Daimler-Benz AG	[illegible]	697,30
Degussa	458	447
Deutsche Babcock A	144,20	138
Deutsche Bank AG	67,10	66,92
Dresdner BK AG FR	38,50	38,32
Henkel VZ	535	528
Hoechst AG	356,70	348,70
Karstadt AG	633	627
Kaufhof Holding	479	501
Linde AG	877	855
DT. Lufthansa AG	199,80	197
Man AG	420,50	399
Mannesmann AG	463,80	468
Metallges AG	[illegible]	28,30
Preussag AG	421,75	425
RWE	499	488
Schering AG	102	101,50
Siemens AG	738,50	726,50
Thyssen	269	272
Veba AG	57,85	57,30
Viag	559,50	553
Wellag AG	998	1 030

TOKYO – Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	13/10	6/10
Akai Elec.	[illegible]	327
Bank of Tokyo	[illegible]	1 530
Bridgestone	[illegible]	1 480
Canon	[illegible]	1 800
Daiwa Sec.	[illegible]	1 270
Fuji Bank	[illegible]	2 100
Hitachi Ltd	[illegible]	1 090
Honda	[illegible]	1 800
Japan Airlines	[illegible]	638
Kirin Brew	[illegible]	1 040
Kobe Steel	274	279
Matsushita El.	[illegible]	1 560
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 150
Mitsui Marine	585	622
Nikko Sec.	[illegible]	1 020
Nintendo	[illegible]	7 300
Nippon Steel	351	355
Nissan	[illegible]	743
Nomura Sec.	[illegible]	1 980
NTT	[illegible]	886 000
Pioneer	[illegible]	1 760
Sanyo	526	562
Sega Enterprises	[illegible]	5 850
Sharp	[illegible]	1 460
Sony	[illegible]	5 320
Sumitomo Bk	[illegible]	1 950
Suzuki Motors	[illegible]	1 160
Toshiba	[illegible]	743
Toyota	[illegible]	1 930
Yamaichi Sec.	[illegible]	592



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Solide appétit japonais pour le dollar

LA BANQUE ASIATIQUE de développement vient de contracter un emprunt de 750 millions de dollars et d'une durée de dix ans, auquel il a été fait un excellent accueil, notamment au Japon. Sa réussite est une bonne nouvelle pour de nombreux autres débiteurs internationaux, qui voient ainsi s'élargir leur champ d'opérations en dehors du compartiment du deutschemark, où, depuis des semaines, il est difficile de se procurer des montants élevés pour de longues durées. La situation pourrait certes évoluer prochainement, mais, pour être fixé à ce sujet, il faudra patienter quelques jours et attendre le résultat du prochain emprunt d'Etat de la République fédérale. Celle-ci s'est en quelque sorte réservé l'échéance de dix ans, et il serait téméraire, pour un débiteur étranger, de chercher à la devancer sur son propre terrain.

Si le Trésor public de Bonn remporte un franc succès, il est probable que la Banque africaine de développement se lancera sans tarder dans son sillage. Sinon, elle se contentera vraisemblablement de sept ans. Cette organisation s'apprête à revenir sur le marché international après une longue absence, et, prudente, elle a décidé de scinder en deux sa prochaine transaction. Elle prévoit d'émettre simultanément une euro-émission de 300 millions de deutschemarks et une autre de 300 millions de dollars de type *yankee*, dont le placement sera réservé à des investisseurs américains.

Parmi les autres institutions supranationales, la communauté européenne pourrait se présenter dans le compartiment de l'écu. Rien n'est encore décidé, mais les spécialistes tablent sur une transaction de l'ordre de 155 millions et d'une durée de sept ans, dont le produit serait reprêté à l'Algérie et à la Roumanie. La crise du système monétaire européen n'a pas permis, ces dernières semaines, de libeller de nouveaux emprunts en écu, mais, si le retour au calme se confirme, une telle émission aurait de bonnes chances. Elle viendrait à point nommé répondre aux soucis de nombreux investisseurs qui cherchent à reconduire des placements anciens en écus qui sont actuellement remboursés.

DES OPÉRATIONS D'ARBITRAGE

Quant aux émetteurs français, deux nouvelles transactions en devises viennent de voir le jour, dont les bénéficiaires sont la Caisse française de développement et le département des Hauts-de-Seine. Leurs montants sont moyens. Elles portent respectivement sur 150 millions de deutschemark pour une durée de trois ans et 150 millions de francs suisses pour dix ans. Les deux débiteurs souhaitaient en réalité obtenir des ressources en francs français, et, à cette fin, ils ont procédé à des opérations d'arbitrage, concluant des contrats d'échange avec des établissements financiers spécialisés. Cette façon de procéder s'est avérée très économique. Il leur en coûtera moins que s'ils avaient directement sollicité le marché français.

L'emprunt de la Caisse française de développement comme celui des Hauts-de-Seine sont offerts à des souscripteurs individuels, épargnants ou rentiers. Il n'y a pas eu, la semaine passée, de nouvelles euro-émissions françaises destinées à des investisseurs institutionnels, et les spécialistes n'en prévoient d'ailleurs pas beaucoup pour ces prochains mois, estimant que les débiteurs français qui cherchent des montants importants s'adresseront au marché national. Pour ce qui est de 1996, certains se montrent plus confiants, et quelques-uns rêvent d'une opération en devises qui permettrait de combler une partie du déficit de la Sécurité sociale. Leurs projets ont peu de chance d'aboutir, car les pouvoirs publics ont jusqu'à présent opposé une fin de non-recevoir à toutes les nombreuses propositions qui leur étaient faites de lever des fonds en d'autres monnaies que le franc ou l'écu.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Euphorie aux Etats-Unis

LES BONS INDICATEURS d'inflation publiés cette semaine aux Etats-Unis (+ 0,1 % pour les prix à la consommation et + 0,3 % pour les prix de gros au mois de septembre) ont permis une hausse spectaculaire du marché obligataire américain. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est tombé, vendredi 13 octobre, à 6,30 %, son plus faible niveau depuis vingt mois.

L'absence de pressions inflationnistes, dans un contexte de croissance économique modérée (les ventes au détail ont progressé de 0,3 % en septembre aux Etats-Unis), a relancé l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année. Selon les anticipations des opérateurs, reflétées par les cours des contrats à terme sur l'eurodollar 3 mois, les taux à 3 mois s'établiront à 5,75 % à la fin du mois de décembre (5,95 % actuellement). La précédente baisse du taux des fonds fédéraux a eu lieu au début du mois de juillet.

Les économistes de la banque Paribas estiment toutefois que *« la Réserve fédérale américaine attendra sans doute de voir quelle est l'ampleur du rebond de la croissance ainsi que le résultat des négociations budgétaires serrées qui ont lieu entre le président Clinton et le Congrès pour faire de nouveaux gestes »*. A ce sujet, Lawrence Summers, sous-secrétaire d'Etat au Trésor, a estimé vendredi qu'*« un défaut de paiement des Etats-Unis est impensable »*. Le Congrès a menacé de ne pas relever le niveau plafond autorisé de la dette fédérale (4 900 milliards de dollars) si la Maison Blanche ne modifie pas son projet de budget. Une telle décision empêcherait le Trésor d'émettre de nouveaux emprunts pour honorer le paiement de ses intérêts. Le plafond de la dette n'a été relevé de façon temporaire que jusqu'au 13 novembre, soit deux jours avant l'arrivée à échéance de 23 milliards de dollars de versements de coupons.

Le marché obligataire français a largement tiré profit de la détente des taux d'intérêt à long terme américains, malgré les tensions sur le franc et le durcissement de la politique monétaire décidé par la Banque de France. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) est revenu de 7,63 % à 7,49 % au cours de la semaine. La situation des finances publiques françaises continue cependant à donner des soucis aux investisseurs, comme en témoigne le maintien d'un écart de taux d'intérêt à long terme très élevé entre la France et l'Allemagne (0,97 % vendredi soir).

Les opérateurs ne sont pas les seuls à s'inquiéter de l'état des comptes publics de la France et à s'interroger sur la capacité du gouvernement à les redresser. Interrogé sur la construction de l'union économique et monétaire européenne, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a répondu que *« le point crucial est de savoir si la France sera en mesure de respecter les critères à temps. Je ne sais pas »*.

Si l'on excepte l'Etat, les émetteurs d'obligations sont toujours aussi rares sur le marché français. Le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) et la Caisse française de développement (CFD) – qui a cette semaine sollicité le marché du deutschemark – sont attendus au cours des prochaines semaines.

P.-A. D.

MATIF

Echéances 13-10	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	123 124	115,28	115,56	[illegible]	115,46
Mars 96	442	114,74	114,94	[illegible]	114,90
Juin 96	102	114,82	115,02	[illegible]	115,06
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	58 847	93,28	93,38	[illegible]	93,29
Mars 96	14 858	93,97	94,06	[illegible]	93,96
Juin 96	7 592	94,28	94,36	[illegible]	94,29
Sept. 96	2 825	94,34	94,36	[illegible]	94,29
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	3 463	86,44	86,62	[illegible]	86,58
Mars 96	-	-	-	[illegible]	85,78

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un ballon d'oxygène pour le franc

LE FRANC a mieux terminé la semaine qu'il ne l'avait commencée. Il s'inscrivait vendredi soir à 3,4780 francs pour 1 deutschemark. Lundi 9 octobre, en début de matinée, la chute de la devise française avait connu une brutale accélération. En moins d'une heure, le franc avait perdu 2 centimes face à la monnaie allemande et était tombé jusqu'à un cours de 3,5350 francs pour 1 deutschemark, son niveau le plus faible depuis le mois de mai. Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a alors décidé de riposter en relevant de 6,15 % à 7,25 % le taux de ses prises en pension à 24 heures, qui constitue le niveau plafond auquel les établissements de crédit peuvent se refinancer auprès de la banque centrale. La hausse de ce taux directeur avait pour objet de renchérir le coût de la spéculation contre le franc.

En simplifiant, le mécanisme de celle-ci consiste pour un intervenant à emprunter des francs (par exemple 100 millions) et à les revendre aussitôt contre des deutschemarks. L'opérateur attend ensuite que la monnaie allemande s'apprécie face au franc. Si elle gagne 5 %, il obtient, en revendant ses marks, 105 millions de francs, puis rembourse son emprunt initial libellé dans la devise française et empoche au passage la différence, c'est-à-dire 5 millions de francs diminués de la charge d'intérêts. Une hausse des taux a pour effet de rendre plus coûteuse, et donc plus risquée, une telle opération.

La contre-offensive lancée par l'institut d'émission a réussi et a permis de stopper la dépréciation du franc. De nombreux analystes doutaient pourtant de l'efficacité de l'arme de la hausse des taux pour défendre la devise française. Ils considéraient au contraire qu'un durcissement de la politique monétaire française était plus de nature à affaiblir le franc qu'à le renforcer. Pour deux raisons. La première est que l'instauration d'un tel dispositif d'urgence entérinait officiellement la gravité de la situation. Elle confirmait que le franc n'était pas la victime d'un simple incident de parcours mais d'attaques en règle. Or la « vue du sang » a généralement tendance à aiguiser la voracité des opérateurs de marché. La seconde est qu'une hausse des taux d'intérêt présente un impact négatif sur la croissance et, par contrecoup, compromet l'assainissement des finances publiques et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Dans ces conditions, le remède risquait de se révéler pire que le mal.

POUVOIRS FAIBLES

Ces craintes des spécialistes se sont révélées injustifiées. Il est vrai que la décision de la Banque de France a été immédiatement suivie par une déclaration de soutien au franc du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer – personnalité très écoutée sur les marchés financiers –, et qu'elle a, selon toute vraisemblance, été accompagnée d'interventions massives de la Banque de France sur le marché des changes, destinées à orienter le marché dans le bon sens.

La reprise du franc a été confortée, mercredi, par la décision du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre, Alain Juppé. Une crise gouvernementale n'aurait pas manqué d'être lourdement sanctionnée par les investisseurs. Non pas, en vérité, que ces derniers apprécient la politique économique suivie par le gouvernement, mais plutôt parce qu'ils n'aiment pas les pouvoirs faibles. Lundi et mardi, les opérateurs de marché avaient engagé des paris sur le nom du successeur d'Alain Juppé, un jeu auquel le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, avait d'ailleurs obtenu quelques suffrages.

Le classement *« sous condition »* de l'affaire de l'appartement parisien d'Alain Juppé a permis de lever cette incertitude politique. Les analystes estiment toutefois que la partie n'est pas encore gagnée et que le redressement durable du franc reste soumis à de nombreuses conditions. La première est que le gouvernement parvienne à rassurer rapidement les marchés sur sa capacité à assainir ses finances publiques. L'annonce rapide par le gouvernement français de mesures destinées à réduire les déficits des comptes sociaux pourrait contribuer à lever cette hypothèque.

Dans cette perspective, la hausse du franc reste également tributaire des prochains indicateurs d'activité économique qui seront publiés en France. Les investisseurs s'inquiètent du ralentissement de la croissance, confirmé cette semaine par la révision à la baisse par l'Insee des perspectives de progression du produit intérieur brut (PIB) pour 1995 et par la chute spectaculaire de la confiance des ménages au mois de septembre. Si ce ralentissement se confirmait, il rendrait lui aussi plus difficile le redressement des comptes publics de la France.

Enfin, la remontée du franc dépend de l'évolution du dollar. S'il s'est redressé en fin de semaine – il a terminé vendredi à 1,4290 mark, 100,70 yens et 4,97 francs –, le billet vert reste vulnérable, en raison de la persistance du déficit des comptes extérieurs américains. A cet égard, la publication, mercredi 18 octobre, des statistiques de la balance commerciale des Etats-Unis au mois d'août s'annonce décisive.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 06-10	Cours 13-10
Or fin (k. barre)	61 100	61 100
Or fin (en lingot)	61 800	61 600
Pièce française (20F)	352	[illegible]
Pièce française (10F)*	321	[illegible]
Pièce suisse (20F)	354	[illegible]
Pièce latine (20F)	352	[illegible]
Pièce tunisienne (20F)*	350	[illegible]
Souverain	451	[illegible]
Souverain Elisabeth II*	450	[illegible]
Demi-souverain*	272	[illegible]
Pièce de 20 $	2 400	[illegible]
Pièce de 10 $	1 212,50	[illegible]
Pièce de 5 $*	710	[illegible]
Pièce de 50 pesos	2 275	[illegible]
Pièce de 20 marks*	441	[illegible]
Pièce de 10 florins	369	[illegible]
Pièce de 5 roubles*	245	[illegible]

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 6 OCTOBRE AU 13 OCTOBRE

DEVISE	New York 13-10	New York 06-10	Paris 13-10	Paris 06-10	Zurich 13-10	Zurich 06-10	Francfort 13-10	Francfort 06-10	Bruxelles 13-10	Bruxelles 06-10	Amsterdam 13-10	Amsterdam 06-10	Milan 13-10	Milan 06-10	Tokyo 13-10	Tokyo 06-10
Livre	1,5720	1,5805	7,8278	[illegible]	1,8212	[illegible]	2,2495	[illegible]	46,2640	[illegible]	2,5183	2,5256	2521,49	[illegible]	158,39	[illegible]
$ E.U.	-	[illegible]	4,9795	[illegible]	1,1585	[illegible]	1,4310	[illegible]	29,43	[illegible]	1,6020	[illegible]	1604	[illegible]	100,76	[illegible]
Franc français	20,0823	[illegible]	-	[illegible]	23,2654	[illegible]	28,7378	[illegible]	5,9102	[illegible]	32,17190	[illegible]	322,1207	[illegible]	20,23496	[illegible]
Franc suisse	86,3185	[illegible]	429,8230	[illegible]	-	[illegible]	123,5218	[illegible]	25,4035	[illegible]	1,38282	[illegible]	1384,5490	[illegible]	86,97454	[illegible]
Deutschemark	69,8812	[illegible]	347,9734	[illegible]	80,9574	[illegible]	-	[illegible]	20,5660	[illegible]	111,94969	[illegible]	1120,8945	[illegible]	70,41230	[illegible]
Franc belge	3,3979	[illegible]	16,9198	[illegible]	3,9365	[illegible]	4,8624	[illegible]	-	[illegible]	5,4434	[illegible]	54,50221	[illegible]	3,42372	[illegible]
Florin	62,4220	[illegible]	310,8302	[illegible]	72,3159	[illegible]	89,3258	[illegible]	18,3708	18,3792	-	[illegible]	1001,2484	[illegible]	62,89638	[illegible]
Lire italienne	0,00623	[illegible]	3,1044	[illegible]	0,7223	[illegible]	0,8921	[illegible]	1,8348	[illegible]	0,998753	[illegible]	-	[illegible]	0,062818	[illegible]
Yen	0,992457	[illegible]	4,941941	[illegible]	1,149762	[illegible]	1,420206	[illegible]	29,208019	[illegible]	1,589917	[illegible]	15,919015	[illegible]	-	[illegible]

MATIÈRES PREMIÈRES

Les métaux à l'honneur

L'ALUMINIUM joue au Yo-Yo. Après avoir passé une semaine de relative euphorie – les malheurs du géant canadien Alcan faisant le bonheur des cours –, le métal blanc effectue un plongeon étonnant en cette fin de semaine. Plongeon qui dément les prévisions de tous les analystes du secteur : ceux-ci croyaient que les menaces de grève seraient suivies d'effet, c'est-à-dire d'un arrêt de production. Les fonds d'investissement étaient déçus : Alcan s'est montré en mesure d'honorer ses livraisons. Ce groupe, comme la plupart des conglomérats de matières premières, possède des stocks suffisamment importants pour y puiser en cas de besoin. De plus, au plus fort du conflit avec ses mineurs, le groupe affichait une grande sérénité (tout à fait de mauvais aloi dans le cadre d'un éventuel renchérissement des cours). Loin de se montrer affecté par la grève des mineurs, qui n'a duré que trois jours, il est vrai, Alcan annonçait parallèlement qu'il allait remettre en route des sites auparavant fermés. Puis, les mineurs votaient dans une relative accalmie l'arrêt de la grève. C'en était trop pour les fonds d'investissement qui, un moment galvanisés, se sont désengagés massivement.

Le LME (London Metal Exchange) pouvait parallèlement publier l'état de ses stocks (490 000 tonnes au lieu de 525 000 tonnes) en manifeste recul, la spirale à la baisse était amorcée. Les prix descendaient sous la barre fatidique des 1 700 dollars la tonne, palier considéré par les fournisseurs comme au-dessous des coûts de production. Ce niveau n'avait pas été atteint depuis octobre de l'année dernière.

Les tonnes d'aluminium mises à l'abri sous les hangars de Londres sont de toute manière encore trop considérables pour que leur fonte émeuve le marché. D'autre part, les opérateurs gardent en mémoire que la marchandise entreposée par le groupe Alcan est revenue sur le devant de la scène comme par magie. Ces tonnages brutalement révélés paraissent d'autant plus inquiétants que leur volume exact n'est pas connu.

Par mimétisme, le nickel a subi aussi quelques secousses. Voilà bien un des aspects irrationnels du marché : *« le métal du diable »* ne ressemble en rien à l'aluminium, pourtant, il n'a pas résisté à la chute du métal blanc. Ainsi, le nickel descendait en milieu de semaine jusqu'à son plus bas niveau depuis le mois de juin : la tonne se vendait à 7 760 dollars. Depuis, les cours se reprennent, les opérateurs se souviennent que les tendances fondamentales du nickel sont favorables. Contrairement à l'aluminium, les prix ne devraient pas s'effondrer sous le poids des stocks : ceux-ci ne sont que de 60 000 tonnes environ. Par ailleurs, les braderies russes, si déstabilisantes pour le marché encore l'année dernière, se sont considérablement ralenties. La perspective de nouveaux achats originaires d'Asie a achevé de réveiller les cours. Du coup, les prix se sont quelque peu raffermis en s'établissant autour de 7 900 dollars, sans toutefois retrouver la vigueur qui les caractérisait avant la chute de l'aluminium.

LATEX THAÏ

A en croire *Le Scénario des prévisions économiques et financières*, rapport émis par le groupe Paribas, la tendance baissière des non-ferreux ne devrait pas s'inverser en 1996. Les prix des métaux, explique en substance cette banque, sont fortement liés à la santé des industries occidentales. Or celles-ci donnent des signes d'essoufflement en Amérique du Nord, comme en Europe et au Japon. Ce ralentissement s'est évidemment répercuté sur la demande des matières premières. Toutefois, l'effritement du prix des métaux depuis quelques mois s'explique surtout par les prises de bénéfice des opérateurs financiers sur le marché à terme de Londres. *« Dans l'ensemble, les prix des matières premières industrielles devraient encore diminuer de 4 à 5 % en 1996 »*, prévoient ces analystes. Paribas anticipe également un effritement des cours des matières premières agricoles destinées à l'industrie, comme le caoutchouc. Ces estimations ne semblent pas d'actualité pour l'instant : les prix se sont raffermis à la fin de la semaine jusqu'à s'établir à 915 livres la tonne. Comme pour le riz, la Thaïlande, premier exportateur de caoutchouc depuis deux ans, constitue une sorte de référence. Et les prix que pratique ce pays sont extrêmement élevés : les livraisons ralentissent en raison de fortes pluies qui ont sévi dans cette région. Or le Japon s'approvisionne exclusivement en latex thaï. Cette demande insistante a fait grimper les prix sur le marché de Tokyo. Les autres marchés, et en particulier celui de Kuala Lumpur (en Malaisie, ancien premier exportateur mondial de latex), où s'échange l'essentiel des volumes mondiaux, ont automatiquement suivi.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13-10	12-10
Dow Jones comptant	215,27	[illegible]
Dow Jones à terme	314,04	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 855	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 784	[illegible]
Aluminium comptant	1 674,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 705	[illegible]
Plomb comptant	650	[illegible]
Plomb à 3 mois	643	[illegible]
Etain comptant	6 270	[illegible]
Etain à 3 mois	6 315	[illegible]
Zinc comptant	980	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 002,50	[illegible]
Nickel comptant	7 866	[illegible]
Nickel à 3 mois	7 985	[illegible]
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	4,84	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,31	[illegible]
Graine soja (Chicago)	6,54	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	199,90	[illegible]
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1 329	[illegible]
Café (Londres)	2 545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1 428,54	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New York)	1,01	[illegible]

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

MÉDIAS **Françoise Sampermans, directrice générale de la Générale occidentale (GO), filiale d'Alcatel-Alsthom et propriétaire notamment du *Point* et de *L'Express*, quitte ses fonctions, « *compte tenu des nouvelles orientations stratégiques définies dans le secteur multimédia* ». François de Laage de Meux, actuel président de la GO, la remplace provisoirement dans ses fonctions. ● LE DÉPART de Françoise Sampermans fait suite au choix de Serge Tchuruk, nouveau PDG d'Alcatel-Alsthom, de ne plus investir dans la communication, activité qui ne représente que 4 % du chiffre d'affaires du géant des télécommunications. ● LE SUCCESSEUR de Pierre Suard veut néanmoins conserver le pôle communication, en faisant appel à des partenaires. Les noms de la Générale des eaux et d'Havas sont le plus souvent cités.**

Françoise Sampermans quitte la Générale occidentale

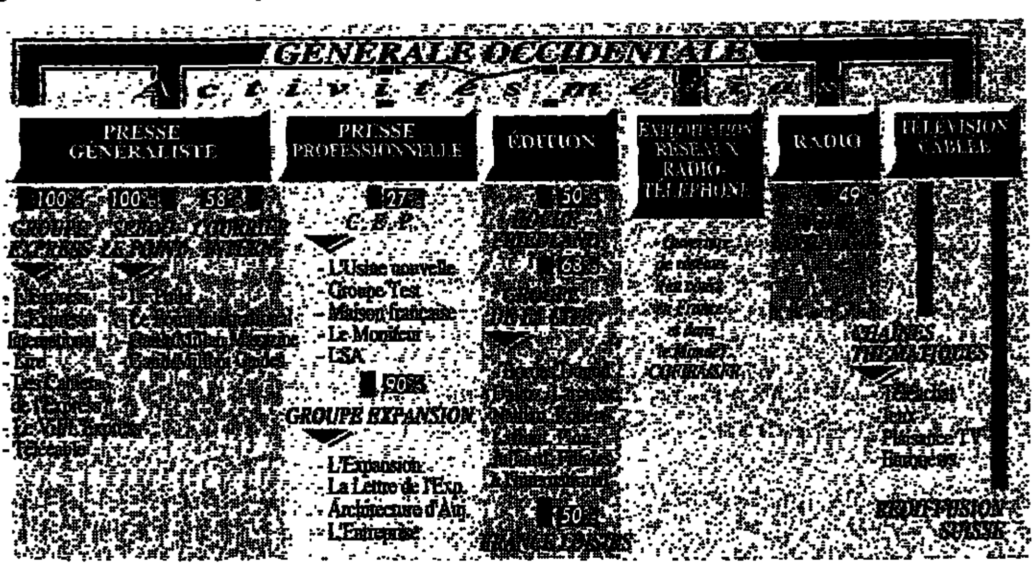
Après les ennuis judiciaires de son prédécesseur Pierre Suard, le nouveau patron, Serge Tchuruk, d'Alcatel n'a pas jugé utile de laisser la directrice générale de la GO poursuivre la construction d'un Meccano multimédia

VOILÀ un peu plus d'un an, Françoise Sampermans, flamboyante, annonçait l'arrivée de Christine Ockrent à la tête de la rédaction de *L'Express*. Les ennuis judiciaires de Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, avaient déjà commencé, mais l'expansion de son pôle multimédia, la Générale occidentale (GO), continuait. Depuis la prise de contrôle de *L'Express* par Alcatel, depuis, surtout, l'arrivée de Françoise Sampermans aux commandes en 1991, on ne parlait que des ambitions des groupes industriels dans la presse. On annonçait Alcatel au *Figaro*, à RMC, voire à France 2 en cas de privatisation. Françoise Sampermans avait même étudié son entrée dans le capital de *Libération*.

Ces ambitions ont été emportées dans la tourmente judiciaire qui a eu raison de Pierre Suard. Déjà avant le départ du PDG d'Alcatel, protecteur de Françoise Sampermans, l'avenir de la directrice générale de la GO était compromis (*Le Monde* du 17 mars), d'autant qu'elle avait elle-même été mise en examen, pour des frais d'environ 70 000 francs concernant des travaux de sécurité assurés à son domicile par une société dépendante du groupe. Son départ, annoncé vendredi 13 octobre, est donc d'autant moins une surprise que, lors de la présentation des résultats du groupe, le 27 septembre, le nouveau PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, avait déclaré qu'il n'investirait pas dans le secteur de la communication. Il précisait une semaine plus tard, à Genève : « *Il est clair que je ne vais pas mettre un centime dans la Générale occidentale. Dans ce domaine, il n'y a pas de place pour des amateurs* » (*Les Echos* daté 6-7 octobre).

Que Françoise Sampermans ait été blessée par ces déclarations, cela ne semble avoir qu'accéléré son départ. L'importance publique prise par la GO – qui, avec 4,6 milliards de francs, ne représente que 4 % du chiffre d'affaires du groupe – et par Françoise Sampermans n'a jamais été appréciée par les barons d'Alcatel. De plus, en réorganisant la direction, Serge Tchuruk avait soigneusement écarté la patronne de la GO du comité stratégique d'Alcatel. Même s'il l'avait, en juillet, confirmée dans ses fonctions, lui donnant carte blanche pour la réalisation de la nouvelle formule de *L'Express* et ses diversifications multimédias.

La situation économique d'Alcatel – une perte de 1,2 milliard de francs au premier semestre et des milliers de suppressions d'emplois prévues – ont eu raison des projets de Françoise Sampermans. « *Compte tenu des nouvelles orientations stratégiques définies dans le secteur multimédia, Françoise Sampermans quitte le groupe* », annonce un communiqué d'Alcatel, qui précise que « *celles-ci ne correspondent plus à la politique de développement qui lui avait été assignée* ». Le PDG de la GO, François de Laage de Meux, qui doit prendre sa retraite en décembre, occupera provisoirement les fonctions de directeur général.



La logique de Françoise Sampermans était simple : Alcatel devait bâtir une industrie de contenus (programmes) chargée d'alimenter les « *tuyaux* » que fournit la maison mère ; « *l'autonomie et l'expansion du groupe* » passaient « *par le multimédia* ». Au regard des grands groupes de télécommunications américains, la stratégie n'avait rien d'insensé. Mais elle a construit son projet de façon pragmatique, sans moyens *ad hoc*.

Les rachats de *L'Express* et du *Point* – qui répondaient également à des critères d'influence politique – constituèrent une première étape, suivie de l'acquisition de 49 % de Radio-Nostalgie puis de la candidature à la privatisation – reportée – de RMC, de l'entrée dans la télévision câblée par le biais de la chaîne de téléachat de Philippe Plaisance, puis de 49 % d'Euronews. L'ensemble reste hétéroclite. A côté d'un pôle de presse et d'édition fort, grâce notamment aux parts dans CEP Communication et le Groupe de la Cité, la diversification multimédia est assez embryonnaire, notamment en matière de télévision, malgré l'achat des réseaux câblés du groupe suisse Cortaillod, qui représente un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.

La constitution d'une véritable industrie de programmes et de contenus culturels nécessiterait d'énormes moyens, trop importants pour Alcatel. Serge Tchuruk ne peut donc qu'organiser le repli et laisser inachevé le puzzle industriel entamé par Françoise Sampermans. Dans ce contexte, la candidature à la privatisation de RMC semble devenue difficile. Enfin, Serge Tchuruk reste peu sensible à la curiosité médiatique permise par la direction d'un groupe de communication. La colère de l'Elysée puis de Matignon, après la publication par *L'Express* d'extraits du *Verbatim III* de Jacques Attali, peu amènes à l'égard de MM. Chirac et Juppé, semble l'avoir conforté dans l'idée que la possession d'un journal n'a pas que des avantages.

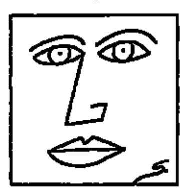
Serge Tchuruk n'a pas pour autant renoncé à avoir « *accès à l'utilisateur final* » des équipements fournis par Alcatel, mais il envisage la poursuite de ces activités de communication dans le cadre de « *partenariats intelligents* ». Les deux sociétés le plus souvent évoquées sont la Générale des eaux – partenaire d'Alcatel dans le réseau de radiotéléphone Cofira –, pour la partie téléphone et câble, et Havas, pour la partie presse. Havas et Alcatel sont coactionnaires de CEP Communication et du Groupe de la Cité, dirigés par Christian Brégou. Alcatel est à la recherche de partenaires, et le PDG d'Havas, Pierre Dauzier, n'a pas caché son intérêt pour le pôle presse de la Générale occidentale.

Y aura-t-il d'autres partenaires ? Et selon quelles modalités ? Havas affirme volontiers qu'il n'a pas vocation à être minoritaire, et Serge Tchuruk a besoin d'argent, même si la GO n'entre pas dans le cadre des 10 milliards d'actifs non stratégiques qu'il souhaite céder. La précipitation du départ de Françoise Sampermans semble indiquer que M. Tchuruk veut aller vite, même si le sort de la petite GO n'est pas une priorité dans la restructuration du géant blessé des télécommunications.

Alain Salles

Une ascension contestée par les barons du groupe

UNE FEMME dans un monde traditionnellement occupé par des hommes : que ce soit à la tête de la direction de la communication d'Alcatel, où Pierre Suard l'avait d'abord nommée, ou, ensuite, à la tête de la Générale occidentale et de son fleuron *L'Express*, Françoise Sampermans a dû s'imposer dans ces deux univers misogynes que sont l'industrie et la presse. Les barons d'Alcatel n'ont jamais admis l'ascension rapide de cette jeune femme blonde et longiligne, « *seulement* » titulaire d'une maîtrise de lettres et d'une maîtrise de psychosociologie, et dont la carrière dans le groupe ne serait due, selon eux, qu'à la volonté de deux de ses dirigeants, Jacques Imbert d'abord, puis Pierre Suard.



PORTRAIT

Lors d'une première réunion avec des hiérarques de *L'Express* qui l'accueillent avec quelque méfiance, la nouvelle patronne de l'hebdomadaire reste de marbre et expose ses priorités, ce qui fera beaucoup pour sa réputation de « *dame de fer de la presse* » et lui attirera le respect sinon l'admiration.

Pour la plupart des rédacteurs de *L'Express* et du *Point*, le départ de Françoise Sampermans est une révolution de palais, qui suit l'arrivée aux commandes de Serge Tchuruk et de son équipe, mais ceux qui ont travaillé avec elle tiennent des propos on ne peut plus amènes à son égard.

« *Elle n'a pas démérité, elle n'a donc pas à être sanctionnée* », estime ainsi un ancien dirigeant d'Alcatel. « *C'est un mélange de charme et de brutalité, mais aussi de courage*, note un responsable de la rédaction de *L'Express*. *J'ai eu des rapports très conflictuels avec elle, mais toujours très droits et très clairs.* » « *C'est une fille saine, ce qui est plutôt rare dans ce milieu tordu* », lance ce chef de service de *L'Express*, qui souligne aussi sa franchise et son langage direct.

L'APPEL À CHRISTINE OCKRENT

« *C'est une bosseuse, jamais de mauvaise humeur* », dit l'un de ses collaborateurs qui salue son esprit d'équipe et son « *côté visionnaire, notamment en matière de création d'une centrale de services pour* L'Express *et* Le Point. » Une entité qu'elle voudra toutefois diriger de haute main, quitte à supplanter son responsable désigné, Bernard Wouts, PDG du *Point*. Les choix stratégiques de cette ancienne directrice de la communication qui a toujours été passionnée par la presse et fascinée par certaines de ses personnalités – dont Christine Ockrent, qu'elle appelle à ses côtés en 1994, en indiquant qu'elle « *aime travailler avec des filles et qu'elle se fiche de ce que le milieu peut en dire* » – sont pourtant diversement appréciés.

« *Elle a beaucoup pataugé au début : elle ne connaissait ni la presse ni la politique* », dit ce journaliste. La participation dans Euronews, l'hypothétique rachat de RMC, comme les couvertures récentes de *L'Express* sur Jacques Chirac ou Alain Juppé, font partie des erreurs qui lui sont reprochées. Liée d'amitié avec de nombreux hommes politiques de tous bords – Louis Mexandeau, Nicolas Bazire et surtout l'ancien ministre Alain Madelin –, Françoise Sampermans, dont le coeur penche à droite, s'est toutefois toujours refusée à peser sur les choix politiques de *L'Express* et du *Point*, contrairement à ses prédécesseurs.

Les rédactions lui en savent gré, une forme d'hommage.

Yves-Marie Labé

La nouvelle formule de « L'Express » a été bien accueillie

Lancée mercredi 27 septembre, la nouvelle formule de *L'Express* a été très bien accueillie : selon les chiffres fournis par l'éditeur, le premier numéro a été vendu à 52 000 exemplaires à Paris et dans les communes limitrophes, soit une augmentation de 136 % (la moyenne des semaines précédentes s'établissait à 22 000 exemplaires vendus). La vente globale en France avoisinerait les 200 000 exemplaires, contre environ 140 000 exemplaires auparavant.

Le deuxième numéro, toujours selon l'éditeur, se serait vendu à 39 000 exemplaires à Paris. Rappelons que les abonnements (environ 400 000 exemplaires) représentent le plus important poste de diffusion de *L'Express*.

SPORTS

La Fédération française de rugby est accusée de mauvaise gestion

BERNARD LAPASSET est dans la tourmente. Le président de la Fédération française de rugby (FFR) se retrouve au centre d'une enquête du journal *L'Equipe* qui met en cause les « *mauvais comptes* » de la FFR. Ils auraient entraîné, selon le quotidien sportif, un « *manque à gagner* » de 65 millions de francs en quatre ans. Ces révélations portent, en particulier, sur deux points : la gestion des contrats de télévision et de marketing et le rôle occulte tenu par Claude Atcher, conseiller de Bernard Lapasset.

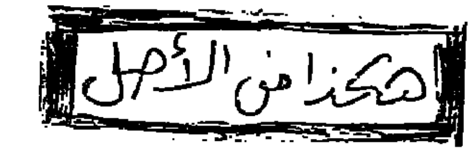
Le 20 janvier 1995, le comité directeur de la FFR choisit France-Télévision pour la retransmission des matches de rugby du Tournoi des cinq nations et des phases finales du championnat de France. Cette décision prend à contre-pied TF 1. La chaîne privée, auteur d'une offre supérieure à celle du service public (65 millions de francs contre 53 millions par an sur quatre ans) était pourtant favorite. Sa mise à l'écart a eu lieu, selon *L'Equipe* et le livre du journaliste Eric Maitrot *Sport et télé, les liaisons secrètes* (à paraître le 16 octobre chez Flammarion), dans des conditions pour le moins contestables, alors même qu'un accord avait été trouvé sur la base d'un document étudié depuis juillet 1994. Le dossier a été présenté aux membres du comité directeur dans les minutes qui ont précédé sa réunion. Il était accompagné d'une note critiquant vivement les propositions de la chaîne privée. Par ailleurs, le montant des droits de partenariat était sous-estimé de 10 millions de francs. Jean-Claude Dassier, directeur de l'unité sport de TF 1, a indiqué, vendredi 13 octobre, que la chaîne « *allait mettre en œuvre tous les moyens juridiques pour retrouver ses droits* », dont elle estime avoir été irrégulièrement privée.

UN CONTRAT AVEC EUROPE 1

Claude Atcher tient un rôle de conseiller en communication auprès de Bernard Lapasset, qui, explique le quotidien sportif, lui fait une confiance pleine et entière. L'ancien joueur reconverti dans les affaires a été notamment l'artisan d'un contrat litigieux avec Europe 1, portant entre autres sur la mise en place de panneaux publicitaires de la radio périphérique sur les terrains de vingt-six équipes de première division, groupes A et B confondus.

Devant ce faisceau d'accusations, le président de la Fédération française de rugby s'est défendu par un communiqué rendu public vendredi 13 octobre. Bernard Lapasset y parle de « *règlement de comptes* », et d'une « *volonté évidente de nuire* », qui s'appuie sur « *des affirmations mensongères, des analyses tronquées et des amalgames tendancieux* ». Il demandera « *un examen juridique approfondi* » à des hommes de lois et conclut en affirmant que « *le rugby se porte bien (...). Il est en bonne santé et fait beaucoup d'envieux* ».

Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a indiqué dans un communiqué qu'il avait demandé au directeur des sports Patrick Gautrat de recevoir le président de la FFR « *dans les plus brefs délais* ».



Passage pluvieux

L'ANTICYCLONE qui s'étendait de l'Europe à la France faiblira sur l'ouest du pays pour laisser pénétrer une perturbation atlantique peu active.

Dimanche matin, de la Bretagne à la basse Normandie jusqu'au Poitou-Charentes les nuages et les éclaircies alterneront, avec même quelques averses côtières. Le vent de sud-ouest sera modéré sur les côtes de la Manche. De la haute Normandie à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, sur le Massif Central, l'Aquitaine et les Pyrénées, le temps sera couvert avec quelques faibles pluies. Du Nord-Pas-de-Calais à la Bourgogne jusqu'au Lyonnais les nuages seront nombreux. Sur le Nord-Est, le ciel sera nuageux avec des brumes ou brouillards locaux. Des Alpes à la Corse, les nuages seront encore nombreux avec quelques ondées. L'après-midi, les faibles pluies gagneront les régions allant de Midi-Pyrénées à l'est du Massif Central, jusqu'au Lyonnais à la Bourgogne, aux régions Champagne-Ardennes et Nord-Pas-de-Calais. Sur les Alpes le ciel sera très nuageux avec un risque d'orage. Sur les régions Nord-Est les nuages deviendront de plus en plus nombreux avec quelques pluies en fin de journée. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, les nuages seront encore abondants. A l'Ouest d'une ligne Lourdes-Clermont-Ferrand-Paris, les éclaircies reviendront, mais quelques averses se produiront de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Centre.

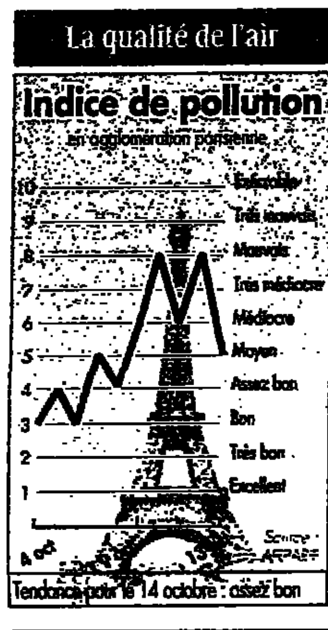
Les températures minimales iront de 10 à 12 degrés au Nord, et de 12 à 15 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 19 à 22 degrés au Nord et 20 à 23 degrés au sud, jusqu'à 24 degrés sur les côtes méditerranéennes.

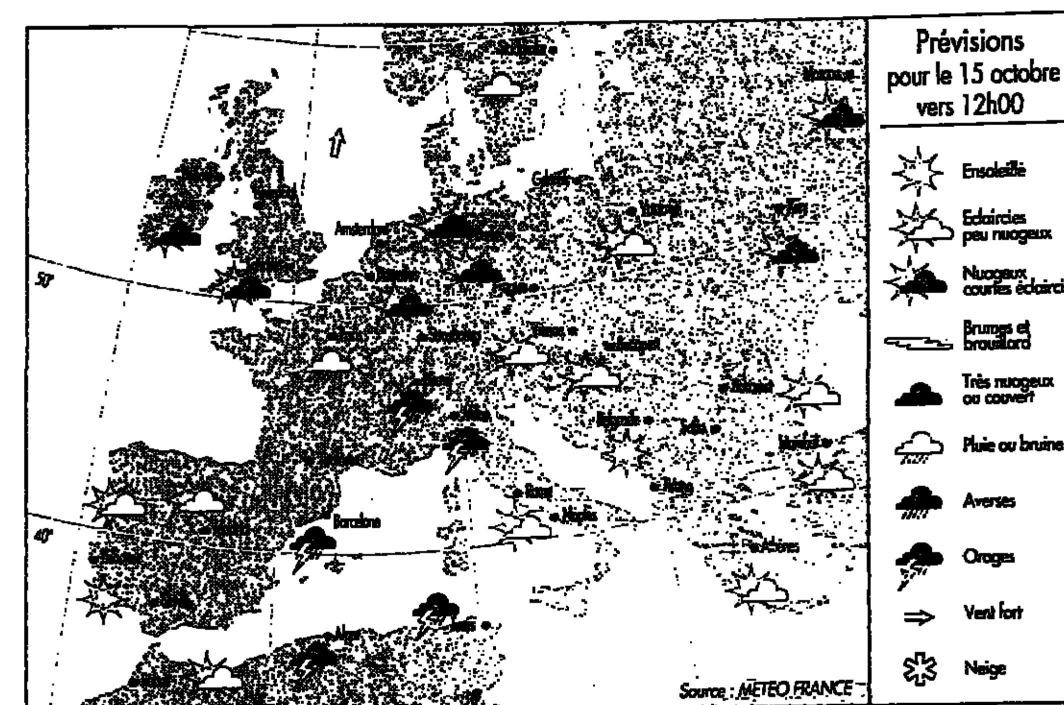
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 15 octobre vers 12h00

La qualité de l'air





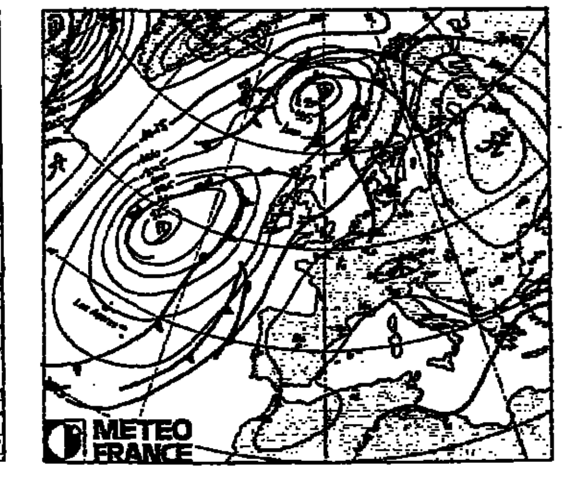
TEMPÉRATURES du 13 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE

AJACCIO	24/12
BIARRITZ	26/16
BORDEAUX	25/13
BOURGES	24/11
BREST	22/12
CAEN	24/10
CHERBOURG	23/9
CLERMONT-F.	23/11
DIJON	17/10
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	24/12
LILLE	20/10
LIMOGES	24/11
LYON, BRON	23/12
MARSEILLE	25/17
NANCY	17/12
NANTES	23/12
NICE	23/15
PARIS	23/12
PAU	25/11
PERPIGNAN	21/13
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	23/12
ST-DENIS-RÉUNION	28/19
ST-ÉTIENNE	23/12
STRASBOURG	16/14
TOULOUSE	23/13
TOURS	22/9

ÉTRANGER

ALGER	27/13
AMSTERDAM	16/10
ATHÈNES	25/14
BANGKOK	33/24
BARCELONE	22/17
BELGRADE	25/10
BERLIN	17/14
BOMBAY	33/28
BRASILIA	29/15
BRUXELLES	20/11
BUCAREST	26/5
BUDAPEST	24/10
BUENOS-AIRES	17/8
CARACAS	28/24
CHICAGO	27/11
COPENHAGUE	14/12
DAKAR	31/26
DJAKARTA	32/25
DUBAI	38/25
DUBLIN	17/12
FRANCFORT	17/13
GENÈVE	21/12
HANOÏ	32/24
HELSINKI	13/9
HONGKONG	25/25
ISTANBUL	21/15
JÉRUSALEM	27/16
KIEV	22/9
KINSHASA	32/24
LE CAIRE	27/17
LIMA	19/14
LISBONNE	26/16
LONDRES	21/13
LOS ANGELES	20/17
LUXEMBOURG	17/12
MADRID	23/10
MARRAKECH	27/17
MEXICO	18/11
MILAN	22/8
MONTRÉAL	22/11
MOSCOU	12/8
MUNICH	16/11
NAIROBI	26/15
NEW DELHI	35/21
NEW YORK	30/18
PALMA DE MAJ.	26/12
PÉKIN	18/13
PRAGUE	12/11
PRETORIA	32/15
RABAT	24/12
RIO DE JAN.	24/18
ROME	25/13
SAN FRANC.	23/11
SANTIAGO	18/5
SÉVILLE	29/18
ST-PÉTERS.	12/8
STOCKHOLM	14/1
SYDNEY	23/16
TENERIFE	28/21
TOKYO	24/17
TUNIS	26/18
VARSOVIE	15/11
VENISE	22/11
VIENNE	22/9



Situation le 14 octobre, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 16 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'exécution de Pierre Laval

L'ÉPILOGUE de l'affaire Pierre Laval, comme les audiences de son procès, aura été marqué par des incidents dramatiques. *« La justice passera ! »*, jetait en défi à ses juges Pierre Laval, ne pouvant admettre que prît fin son triste rôle ni que surgît au terme de sa déchéance le châtiment. En vain il aura accumulé les obstacles pour échapper à la justice française. Incidents juridiques et faux-fuyants avaient pu peut-être le bercer d'une illusion dernière. Il a dû y renoncer.

Ce matin encore, au moment où il était officiellement avisé qu'il allait être exécuté, il a tenté d'échapper au peloton d'exécution en essayant de s'empoisonner. Les soins dont il a été l'objet ont néanmoins permis au verdict de la Haute Cour d'être exécuté. Après constatation médicale qu'il était en état, s'il l'avait jugé nécessaire, de faire d'ultimes déclarations, Pierre Laval a été fusillé, non pas au fort de Châtillon, mais dans l'enceinte même de la prison de Fresnes.

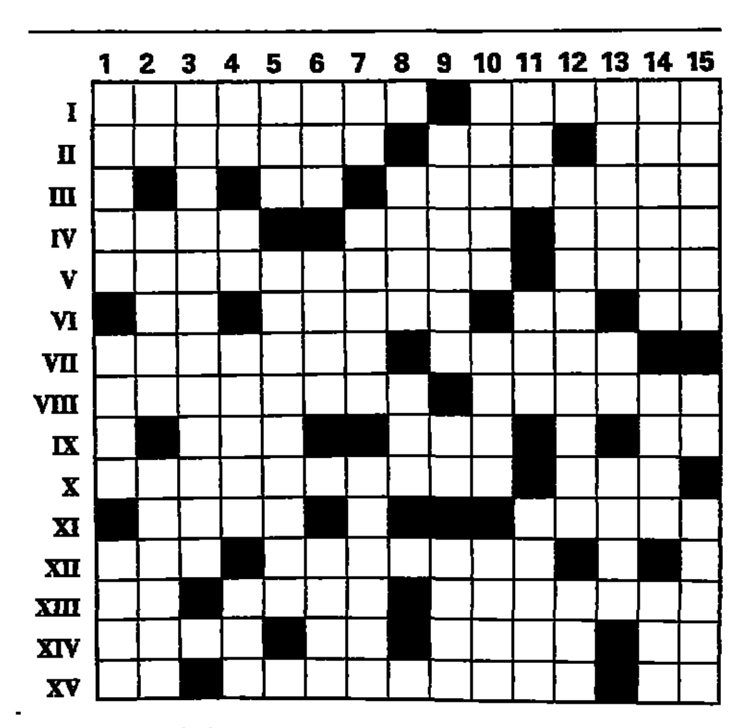
Une fois arrivé dans le périmètre où se tenait le peloton d'exécution, Laval, toujours très calme, descendit de voiture et alla se placer devant le poteau, où il fut faiblement attaché. Il refusa de se laisser bander les yeux et embrassa l'aumônier, ainsi que ses avocats. S'adressant aux soldats, il leur dit simplement : *« Je vous plains. »* Un instant après, l'ordre de tirer était donné. Il était 12 h 32. Cinq minutes après, le corbillard emmenait les restes du supplicié, franchissait la porte de la prison et, tournant à gauche, prenait le chemin du cimetière de Thiais.

Il y a lieu de remarquer que Pierre Laval est mort à l'endroit même où, durant l'Occupation, de nombreux patriotes furent fusillés par les Allemands.

(16 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6670



HORIZONTALEMENT

I. C'est surtout quand elle est forte qu'elle a besoin d'être soutenue. Peut être tué par une bombe. – II. Est toujours prise à la source. Adverbe. Pas énergique. – III. Fleuve. Est utile pour qui veut effacer ses fautes. – IV. Manque au SDF. En Suisse. Prénom. – V. Ne sont trouvées belles que lorsqu'elles sont un peu grosses. Sans aucun intérêt quand il est gracieux. – VI. Deux points. Il écrit mais ne signe pas. D'un auxiliaire. Pronom. – VII. Est qualifiée de bonne lorsqu'elle est honorable. Bien frappé. – VIII. Qualifie l'air de celui qui a été mordu. Peut qualifier un argument. – IX. Ouvert avec bruit. Signal d'alarme. Lettre. – X. De jolis bouquets. Producteur de grains. – XI. Fait un mélange. Muse. – XII. Invite à prendre connaissance. L'union des cœurs. – XIII. Adverbe. Bord de laie. Instrument de ramassage. – XIV. Est parfois pris dans la foule. Note. Bricole. En France. – XV. Article étranger. Récipient pour le jus. Terme musical.

VERTICALEMENT

1. Il n'y a plus de reliefs quand ils sont nettoyés. N'arrêtent pas de bouger. Le bout de l'oreille. – 2. Conjonction. Petit volatile. Digne du poteau. – 3. Qu'on n'a aucune chance de toucher. – 4. Symbole. Participe. Protecteur de la couronne. Jamais vieux. – 5. On a intérêt à ce qu'il ne tourne pas mal. Commerçant qui peut avoir besoin d'un placard. – 6. Collera. Pas épais. Un impair. – 7. Adverbe. Coule en Afrique. Pas du tout rongée. – 8. Sur le Danube. Place du canton. – 9. Etre assis comme un roi. Morceau de verre. Vêtement. – 10. Evoque un *maître. Passés sous silence. Ne perd rien* quand elle est fine. – 11. La bonne adresse. Roi. Apprivoiser un sauvageon. – 12. Il peut habiller des duchesses. Unité anglaise. – 13. Quand il est grand, il ne faut pas badiner. Préposition. Prison d'enfant. – 14. Qui manquent de souplesse. Lie. L'objet de nos aspirations. – 15. Une grande sécheresse. En France. Prise le miel.

SOLUTION DU N° 6669

HORIZONTALEMENT

I. Mangeurs. – II. Cicérone. – III. Hélées. Pa. – IV. Ali. Simon. – V. Ne. Néné. – VI. Seillons. – VII. Quipu. – VIII. Ubu. Thème. – IX. Rue. Rites. – X. Es. Col. Lu. – XI. Serineras.

VERTICALEMENT

1. Chaussures. – 2. Miel. Buse. – 3. Aclinique. – 4. Née. *Elu. Ci.* – 5. Grès. *Litron.* – 6. Eosinophile. – 7. Un. Menuet. – 8. Repons. Mêla. – 9. Ane. Jésus.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 17 octobre

■ **AUTOUR DU PARC MONCEAU** (50 F), 10 h 30, sortie du métro Monceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; Une œuvre à voir, *Les Yeux clos*, d'Odilon Redon (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, « Les impressionnistes » (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), 13 h 15, sortie du métro Bourse côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).
■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité, 14 h 15 (50 F), 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel) ; 14 h 30 (50 F), métro Cité, sortie côté Marché-aux-fleurs (Christine Merle).
■ ***BIBLIOTHÈQUE NATIONALE*** : exposition Jean de La Fontaine (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (60 F), 14 h 30, 3, place Edgar-Quinet (Artange).
■ **DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** à la Chapelle expiatoire (40 F), 14 h 30, façade de l'église (Sauvegarde du Paris historique).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (40 F), 14 h 30, sortie du métro Bastille devant le restaurant Les Grandes Marches (Sauvegarde du Paris historique).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **JARDINS DU 5e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, entrée du square Capitan, rue des Arènes (Parcs et jardins de la Ville de Paris).
■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Velasquez (Musées de la Ville de Paris).
■ **LE MARAIS**, dans le sillage de dames passionnées (50 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Noëlle Roy).
■ ***MUSÉE CARNAVALET*** : *les petits métiers* (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE COGNACQ-JAY**, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris) ; 15 heures (37 F + prix d'entrée), 8, rue Elzévir (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : trois siècles d'histoire de la franc-maçonnerie (37 F), 14 h 30, 16, rue Cadet (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : la nature morte du XVIe au XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ **PAVILLON DE L'ARSENAL** : exposition Paris d'ingénieurs (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 21, boulevard Morland (Monuments historiques).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ATHÈNES.** La municipalité d'Athènes a décidé de sévir contre ceux qui salissent la ville. Le fait de jeter au coin de la rue des déchets, des objets encombrants ou des poubelles sera passible de fortes amendes à partir de la fin octobre. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Un syndicat de pilotes de la compagnie aérienne belge Sabena a déposé un préavis de grève pour le vendredi 20 octobre. – *(AFP.)*

■ **CONGO.** Le chemin de fer Congo-Océan, dont la principale ligne relie Brazzaville à Pointe-Noire, a augmenté ses tarifs de 10 % à 29 % le 1er octobre. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** Le ministre du tourisme égyptien se félicite du retour des touristes étrangers : plus d'un million de visiteurs se sont rendus dans le pays cet été et plus de trois millions sont attendus pour 1995, ce qui améliorera le record de trois millions établi en 1990. – *(AP.)*

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne Brit Air, dont le siège est à Morlaix (Finistère), annonce l'ouverture d'une liaison quotidienne Roissy-Bristol à partir du 30 octobre, à raison de deux allers-retours en semaine et d'un aller-retour le samedi et le dimanche. L'établissement de cette nouvelle ligne portera à cent vingt le nombre des vols réalisés par Brit Air de ou vers la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Depuis le 10 octobre, six des huit millions de numéros de téléphone néerlandais ont été changés afin de donner à chaque abonné un numéro à dix chiffres. Seules les villes de La Haye, Amsterdam, Rotterdam (Ouest), Almere (Centre) et Almelo (Est) n'étaient pas concernées par cette modification, car leurs numéros de téléphone comptaient déjà dix chiffres. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL-MAROC.** La première ligne aérienne directe reliant Israël au Maroc sera inaugurée le 3 décembre entre Tel Aviv et Marrakech, à la suite d'un accord entre El Al et Royal Air Maroc. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** La compagnie taïwanaise China Airlines vient d'adopter un nouvel insigne pour illustrer sa marque : il s'agit d'une fleur de prunier à huit pétales roses et rouges. – *(AP.)*





CULTURE

ENCHÈRES Trois études, dont celle de Mᵉ Binoche, ont organisé autour d'un tableau de David, *Le Portrait de Ramel*, une remarquable promotion internationale, que justifie aujourd'hui l'autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un des derniers tableaux de David détenus par des mains privées puisqu'il n'a jamais quitté la famille Ramel depuis sa réalisation. ● RAMEL DE NOGARET fut un conventionnel qui vota la mort du roi et devint ministre des finances du Directoire. Préfet du Calvados durant les Cent-Jours, il fut portraituré par David lors de leur exil commun à Bruxelles. ● CETTE VACATION phare, qui aura lieu à Drouot le 18 octobre, ne doit pas éclipser la vente judiciaire des dessins de la collection Marcille, amateur éclairé, dont deux Prud'hon et un pastel de Maurice Quentin de La Tour sont également libres d'être exportés.

L'un des derniers David en possession d'un particulier est mis en vente

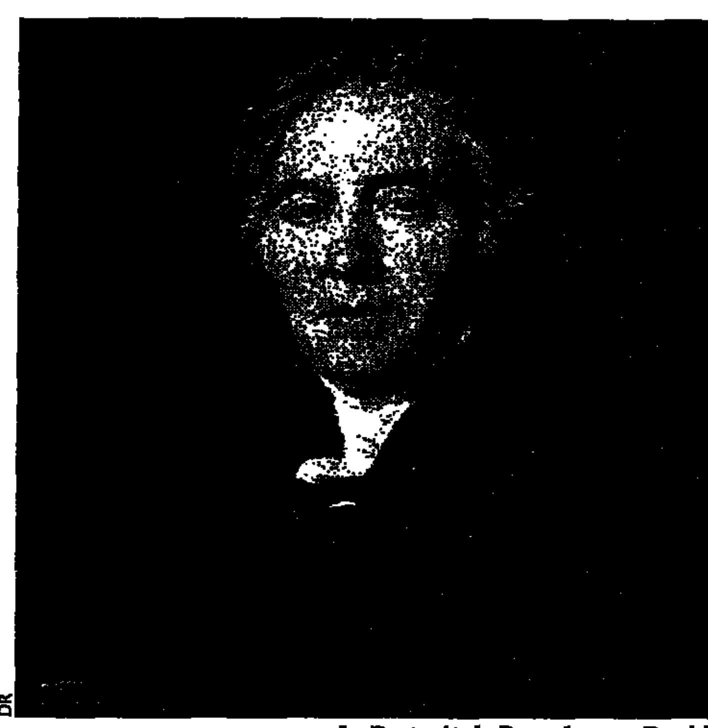
« Le Portrait de Ramel », peint en 1820, a obtenu son certificat de libre circulation et pourrait quitter la France après la vente aux enchères du 18 octobre. Ce tableau a bénéficié d'une importante promotion

Mᵉ BINOCHE récidive : il avait adjugé le portrait d'Hélène Parmelin, peint par Picasso, pour 18,8 millions de francs en novembre 1994. Une campagne de promotion habile, de multiples expositions (jusque dans les locaux d'un grand magasin parisien) et l'édition d'un catalogue mettant en valeur ce seul tableau avaient permis un résultat inespéré. Voilà que lui tombe dans les mains un autre portrait, celui de Ramel, par David.

Hélène Parmelin dirigeait le service culturel de *L'Humanité*. Dominique Vincent Ramel de Nogaret fut un révolutionnaire d'une autre sorte. Conventionnel, il vota la mort du roi et participa activement au comité des finances. Le Directoire en fait un ministre des finances : « *Mes premiers soins, je pense que c'est aussi ma première obligation, seront de dresser l'état au vrai des finances de la République* », écrit-il lors de sa nomination. Vaste programme, qui débuta par une lutte contre la dévaluation de l'assignat. Ses méthodes étaient des plus radicales : des générations de rentiers ont évoqué en frissonnant la « banqueroute des deux tiers », votée à son instigation le 30 septembre 1797. Et les percepteurs rêvent encore des jours heureux où le contribuable récalcitrant se voyait forcé de loger sous son toit quelques soldats de la garnison la plus proche. Soupçonné, non sans quelques raisons semble-t-il, de vénalité, il démissionna le 20 juillet 1799, et se retira dans ses terres de l'Aude.

Il eût pu y couler une retraite paisible s'il n'avait accepté, durant les Cent-Jours, la préfecture du Calvados. Les Bourbons l'exilèrent à Bruxelles, où il retrouva un autre régicide, David. Lequel occupait son temps à portraiturer les proscrits : Sieyès, Alquier, puis les époux Ramel. Le portrait de Mᵐᵉ Ramel fut vendu par les héritiers dans les années 1950. Le portrait de Monsieur est resté dans la famille depuis que David y porta le dernier coup de pinceau, en 1820. Il s'agit aujourd'hui d'un des derniers tableaux de David encore en mains privées.

Trois études de commissaires-priseurs se sont associées pour la circonstance : Mᵉˢ Rieunier, Bailly-Pommery, Mᵉˢ Oger-Dumont, et Mᵉ Binoche. Il ne s'agit pas d'une démarche stratégique mais du vœu de la demi-douzaine d'héritiers qui mettent le tableau en vente. Mᵉ Binoche a su, par un joli artifice typographique, tirer la couverture à lui. Le nom de ses confrères est imprimé en une belle, classique et élégante anglaise. Le sien s'impose en caractères droits et gras, au beau milieu du catalogue. Catalogue exceptionnel, par ailleurs : il contient une étude fouillée d'Antoine Schnapper, l'autorité en la matière, qui place la figure de Ramel dans l'ensemble des portraits de David, et un remarquable portrait du sujet par Edouard Bouyé, archiviste paléographe. Bref, un ouvrage que l'on verrait mieux publié par l'université que par Drouot, même si Ramel semble marqué par l'imprimé : il était natif de Montolieu, un village aujourd'hui entièrement dédié aux livres, et avait épousé l'arrière-petite-nièce du célèbre libraire Charles Joseph Panckoucke, l'éditeur de l'*Encyclopédie* et le fondateur du *Moniteur*.



DR

« Le Portrait de Ramel » par David

10 MILLIONS DE FRANCS

Les méthodes de promotion utilisées pour mettre le tableau en valeur rappellent celles qui permirent la vente du portrait d'Hélène Parmelin : l'œuvre a été exposée à New York une semaine dans l'élégante galerie de Marc de Montebello, à deux pas du Metropolitan Museum. Les visiteurs ont défilé, conservateurs ou amateurs fortunés. « *Le propriétaire du portrait de Mᵐᵉ Ramel, le pendant de ce tableau, est passé à la galerie. Je pense qu'il le verrait bien en vis-à-vis du sien, de l'autre côté de sa cheminée* », déclare Mᵉ Binoche, qui ajoute : « *On parle beaucoup de Sotheby's et de Christie's, mais les maisons de ventes anglo-saxonnes sont incapables d'organiser ce type de promotion pour un seul tableau. Tous leurs vendeurs leur réclameraient ensuite un catalogue spécial. Nos études fonctionnent avec beaucoup moins de moyens, mais nous avons aussi moins de frais fixes. C'est pour cela que nous pouvons nous permettre ponctuellement un tel effort.* »

Le tableau a des atouts : il n'est pas laid, il est dans son jus, il est resté dans la même famille depuis 1820, il est vendu sans prix de réserve et, surtout, il a obtenu son certificat de libre circulation : c'est dire si les enchérisseurs étrangers auront à cœur de se mettre sur les rangs. Les musées de France n'ont, semble-t-il, pas les moyens de compenser les conséquences financières d'une interdiction de sortie du territoire. La dernière période de David, celle de son exil bruxellois, n'est pas la plus appréciée du peintre, mais elle fait cruellement défaut à la très belle collection de David que possède le Musée du Louvre, qui pourrait être tenté de préempter le tableau si ses moyens le lui permettent. Cependant, il reste une inconnue : pour 10 millions de francs, on peut avoir envie de s'offrir un David. Mais qui voudrait acheter un ministre des finances ?

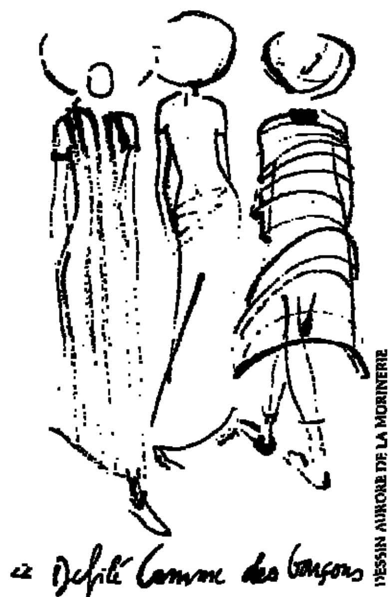
Harry Bellet

Un Prud'hon coquin

L'effort de promotion exceptionnel porté sur le David fait presque passer inaperçue la vente judiciaire, c'est-à-dire sans prix de réserve, des dix dessins de la collection réunie par Eudoxe Marcille au XIXᵉ siècle, également dispersée par Mᵉ Binoche le 18 octobre. Marcille a acquis des œuvres dont personne ne voulait. Un portrait de Voltaire, par exemple, exécuté au pastel par Maurice Quentin de La Tour. Ou deux dessins de Prud'hon, *La Récompense accordée à l'héroïsme guerrier* et *Joseph et la femme de Putiphar*. Ils souffrent aujourd'hui du même désintérêt, semble-t-il, puisqu'ils ont, comme le portrait de David, obtenu leur certificat de libre circulation. Mᵉ Binoche les a également montrés à New York, où les Américains ont semblé fascinés par l'aspect « harcèlement sexuel » du *Joseph* de Prud'hon... La coquinerie est estimée aux alentours de 1 million de francs. L'ironie paie mieux : on attend 1,5 million de francs du portrait de Voltaire.

PRÊT-À-PORTER ÉTÉ 96

Ombres de vêtements



DESSIN AURORE DE LA MORINERIE

DES ROBES qui rappellent les « prismes électriques » de Sonia Delaunay : au Musée des arts africains, Rei Kawakubo (Comme des garçons) lui a rendu un somptueux hommage. De recherches optiques en abstractions rythmées, la styliste japonaise a adapté les projets de la créatrice russe des années 20 à des matières contemporaines suggérant, de lignes brisées en vitraux asymétriques, de diagonales en collages tissés, de boogie-woogie fluo en damiers arts déco, un été trempé de lumière. Une heure auparavant, Myriam Shaeffer (Nina Ricci), au royaume de la couture Mickey, présentait ses « caniches en ville » : petits nœuds, petits pas, vichy brodé falbalas couleurs de berlingots. Paris-Peyton Place, même combat ? Sur le terrain des valeurs reconquises, les tailleurs trotte-menu, les cheveux laqués et autres fantasmes de maîtresses nues sous leurs tabliers de soubrette, la bourgeoisie la plus étriquée abat ses cartes. Avec, chez Dior, un cortège d'épouses de promoteurs immobiliers et d'armateurs en escale au Caveau du Roy : blanc Eddy Barclay, noir scintillant des culottes à paillettes et naïades de TV achat à l'italienne. Roi des Puces, Martin Margiela, lui, a fait défiler ses mannequins, le visage caché, le corps fondu dans des soies couleur de fog, ombres de vêtements pour égéries au bord de la disparition. Le plus gris certes, mais le plus émouvant happening du jour...

Laurence Benaïm



Le chef d'orchestre Charles Dutoit répond à Guennadi Rojdestvenski

LE CHEF D'ORCHESTRE russe avait quitté une répétition de l'Orchestre national, vendredi 6 octobre, provoquant l'annulation du concert qu'il devait donner au Théâtre des Champs-Elysées, le 7 octobre, en compagnie de sa femme, la pianiste Viktoria Postnikova (*Le Monde* daté 8-9 octobre).

Guenadi Rojdestvenski avait ensuite accusé la formation de graves dysfonctionnements dans un courrier adressé à Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France, et à Patrice d'Ollones, délégué artistique du National, mais largement diffusé par le chef lui-même.

Charles Dutoit, directeur musical du National lui répond dans une lettre ouverte qu'il a adressée au *Monde*, dans la soirée du 12 octobre. Dutoit écrit notamment :

« *Si je peux comprendre les reproches que vous adressez à l'Orchestre national sur son manque de discipline et de concentration dans le travail, je pense que de tels griefs doivent être relativisés et qu'il n'est pas conforme à la déontologie de notre profession de mettre en cause publiquement une formation et a fortiori certains de ses musiciens [...].* »

Dutoit tient à rappeler à son confrère « *que pour la préparation des cinq concertos* [pour piano de Prokofiev] *et des compléments de programmes que vous aviez proposés, Radio-France avait mis à votre disposition les services de répétitions nécessaires. Or en renonçant à deux services de répétition (...), puis en supprimant un service (...), vous avez pris le risque d'exposer l'orchestre dangereusement (...).*

» *Sans excuser le manque de discipline de certains musiciens de l'Orchestre national, que l'administration de Radio-France ne manquera pas de sanctionner lorsque les responsabilités seront établies, votre réaction me paraît disproportionnée et l'opprobre dont vous accablez cette formation française prestigieuse n'est pas justifié.* »

Le patron du National termine en invitant Rojdestvenski à renouer avec son orchestre : « *(...) Je souhaite qu'une fois dissipé ce malentendu vous puissiez à nouveau monter au pupitre de l'Orchestre national.* »

DANS LES GALERIES

GILLES MARREY

Espace Art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris. Tél. : 44-61-64-21. Du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 octobre.

Ponts, quais, bars-tabacs, la ville la nuit, des intérieurs aperçus sous des angles étranges : Gilles Marrey s'est fixé pour dessein de peindre l'aujourd'hui banal, sans histoires, sans symboles. Dans leurs chambres sombres, des femmes se déshabillent ou attendent. Les vêtements, les objets, le paysage urbain, tout est irréfutablement actuel. Le style cherche à se débarrasser de tous les souvenirs qui risqueraient de l'alourdir. Ils sont fort nombreux, ce qui ne surprend pas de la part d'un artiste qui se veut le continuateur de Degas, Caillebotte ou Hopper. Il peint par gestes hachés. Ces effets de matière et des traces d'inachèvement défendent l'œuvre contre le risque d'un illusionnisme qui se mesurait à l'apparente objectivité de la caméra. Un regret cinématographique se révèle quelquefois, à en juger d'après le format démesuré de toiles qui se veulent panoramiques. Les moins grandes sont souvent les plus réussies d'une œuvre dont on peut affirmer la singularité.

Ph. D.

ROBERT COMBAS

Galerie Beaux-Arts Matignon, 6, avenue Delcassé, 75008 Paris. Tél. : 42-89-16-32. Du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 novembre.

Fidèle à lui-même, c'est-à-dire excessivement productif et indiscipliné, égal à lui-même, c'est-à-dire inégal, et parfois léger, Robert Combas, c'est nouveau, fait de la sculpture et du meuble. Du meuble peint, pour ne pas dire bariolé, anti-design évidemment, de ligne alambiquée. Coupe avec fruits sculptés, et placés sur un « *arc de triomphe* » en forme de jambes qui courent, lampe conique d'où sort la figure de quelque divinité : normal, puisque l'objet est source de lumière ! De la verve et des idées drôles, l'artiste n'en manque toujours pas. Sa sculpture en est la preuve, bien meilleure quand le peintre se cantonne dans le petit format pour ses guerriers, amants, harpies et autres figures monstres, dont le rose de la chair serait, pour un peu, la seule donnée permettant de faire la différence entre ce Combat trivial, et tribal comme jamais, et quelque production d'artiste africain.

G. B.

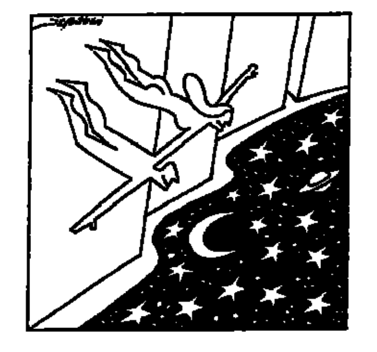
■ **CINÉMA : l'actrice italienne Monica Vitti a reçu la cravate de commandeur des Arts et lettres** des mains de Jean-Louis Lucet, ambassadeur de France à Rome, le 11 octobre. Très émue, l'actrice, qui était déjà officier des Arts et lettres, l'a remercié. Puis ravie, à l'intention du *Monde* qui, il y a quelques années, avait annoncé par erreur son suicide, elle a conclu en plaisantant : « *Vous voyez, cette décoration valait bien la peine de survivre encore un peu.* »

■ **THÉATRE : la Comédie-Française disposera d'une troisième salle, fin 1996**, dans le carrousel du Louvre, a annoncé Philippe Douste-Blazy (en plus de la salle Richelieu, la Comédie-Française jouait déjà au Théâtre du Vieux-Colombier depuis 1993). Cette salle, d'environ 130 places, « *permettra de renouer avec la tradition de répertoire d'art et d'essai en vigueur au Théâtre français dans les années 70* », a précisé le ministre de la culture. Le coût d'investissement de 10 millions de francs sera pris en charge à hauteur de 50 % par le budget du ministère de la culture, l'autre moitié devant l'être par le théâtre lui-même qui aura, en outre, à assurer seul la totalité des dépenses de fonctionnement.



Elisabeth Schwarzkopf entre au Louvre

A l'occasion des 80 ans de la chanteuse, le musée lui consacre un hommage



RETIRÉE de la scène et du concert depuis un peu plus de dix ans, Elisabeth Schwarzkopf reste cependant l'une des cantatrices les plus vénérées des mélomanes. Débutant sa carrière dans l'Allemagne nazie, Schwarzkopf a ensuite chanté sur les grandes scènes lyriques et enregistré des dizaines de disques pour EMI dont certains (lieder de Wolf avec Wilhelm Furtwängler au piano ; *Quatre Derniers Lieder* de Richard Strauss, dirigés par George Szell). Chacune de ses apparitions parisiennes remplissait les salles. Aujourd'hui, il nous reste ses disques, et quelques concerts filmés que l'Auditorium du Louvre présente samedi, à 16 heures (lieder), 18 heures (lieder) et 20 h30 (*Le Chevalier à la rose* de Richard Strauss) et dimanche 16 heures (lieder et opérette viennoise), 18 heures (cours d'interprétation) et 20 h 30 (un documentaire d'André Tubeuf, réalisé par Gérald Caillat).

★ Auditorium du Louvre, Musée du Louvre, entrée par la Pyramide. Mº Palais-Royal. Tél. : 40-20-51-86. 15 F et 20 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Celia Cruz et Oscar D'Leon
Deux monuments de la salsa, Celia Cruz, « *la reine* », et le Vénézuélien Oscar D'Leon, ancien chauffeur de taxi reconverti à la basse, tous deux partisans de la salsa à l'ancienne, acoustique, déhanchée, sensuelle.
Aquaboulevard de Paris, 4, rue Louis-Armand, Paris 15e. Mº Balard. 22 heures, le 14. Tél. : 48-59-79-23. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 180 F.

Chaurasia
Le plus grand flûtiste indien est devenu un habitué du Théâtre de la Ville : personne n'oserait s'en plaindre, tant la maîtrise technique atteint ici son comble. Renouvelant une expérience mise en place en 1994, Chaurasia jouera des *rāgas* du soir le 14 et des *rāgas* du matin le dimanche 15.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 14 ; 11 heures, le 15. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Wayne Kramer
La drogue et la justice américaine n'ont pas eu raison de Wayne Kramer. Remis à l'honneur par le rock alternatif, le guitariste survivant du MC5 est encore capable de belles déflagrations.
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 14. Tél. : 69-43-03-03.

Toots and the Maytals
Formé en 1962 autour de Toots Hibbert, les Maytals ont été les premiers à utiliser le mot « reggae ». Mais l'influence de la soul et du rhythm'n'blues américains reste prédominante.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 14. Tél. : 42-31-31-31.

Henry Threadgill
Le saxophoniste et compositeur sera le premier artiste d'une série de concerts au Hot Brass consacrée à la scène jazz new-yorkaise. Son Very Very Circus est un des événements forts du mois d'octobre.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. De 70 F à 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A LA VIE, A LA MORT !
Film français de Robert Guédiguian
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
Film français de Jean-Marie Poiré
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE CAPITAINE DE LA FORÊT
Film hongrois d'Attila Dargay
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE CONFESSIONNAL
Film canadien-britannique-français de Robert Lepage
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOLORES CLAIBORNE
Film américain de Taylor Hackford
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

L'ENFANT NOIR
Film franco-guinéen de Laurent Chevallier
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ
Film canadien de Bernar Hébert
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SWIMMING WITH SHARKS
Film américain de George Huang
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES EXCLUSIVITÉS

L'AME DES GUERRIERS (**) (néo-zélandais, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AUGUSTIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BRAVEHEART (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

BYE-BYE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ÇA TOURNE A MANHATTAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

CARRINGTON (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CASPER (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

CORPS INFLAMMABLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COUVENT (Fr.-Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CYCLO (*) (Fr.-vietnamien, v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

DELLAMORTE DELLAMORE (*) (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DIAS CONTADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ED WOOD (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA FOLIE DU ROI GEORGE (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

FORGET PARIS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES HABITANTS (Hol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

LE HUSSARD SUR LE TOIT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

JACK & SARAH (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LA JARRE (*iranien, v.o.*) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LANCELOT, LE PREMIER CHEVALIER (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MEURTRE A ALCATRAZ (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

MI-FUGUE, MI-RAISIN (Esp.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MOLOM, CONTE DE MONGOLIE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MON AMI DODGER (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MUTANTE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

PIÈGE A GRANDE VITESSE (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE PLUS BEL AGE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PORCO ROSSO (Jap., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SABOTS EN OR (Fr.-Tun., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SOMEBODY TO LOVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUR LA ROUTE DE MADISON (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

UN HOMME PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

A TOUTE ÉPREUVE (**) (H.-Kong, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (Brit., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE MUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE ROMAN D'UN TRICHEUR (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA VIE PRIVÉE D'HENRY VIII (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 12 h.

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 18 h.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 40.

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 05.

EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) dimanche 20 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.

METROPOLIS (All.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 20.

THX 1138 (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 0 h 25.

FESTIVALS

ALFO ARRIETTA, CINÉASTE POÈTE, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Intrigues de Sylvia Couski, sam. 22 h, lun. 22 h ; Flammes, sam. 20 h, dim. 22 h, lun. 20 h, mar. 22 h.

BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; La Voie lactée, sam. 12 h.

BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). les Lois de l'hospitalité, sam. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Les Fiancées en folie, dim. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; La Croisière du Navigator, lun. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Steamboat Bill Junior, mar. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05.

CARY GRANT, UN SÉDUCTEUR EN NEUF COMÉDIES (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Indiscrétions, sam. 14 h, 21 h 55 ; Cette sacrée vérité, dim. 14 h, 21 h 55 ; Allez coucher ailleurs, lun. 14 h, 21 h 55 ; Opération jupons, mar. 14 h, 21 h 55.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). La Loi du silence, dim. 11 h.

CYCLE L'ANGE AU CINÉMA (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Boom !, sam. 11 h 30.

ED WOOD-LES FILMS (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Plan 9, sam. 20 h 30 ; La Fiancée du monstre, sam. 18 h 30, dim. 22 h, lun. 17 h 15.

FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.

FILMS DU MOYEN AGE (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Le Septième Sceau, mar. 19 h.

LA GRANDE ÉPOQUE DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Chérie je me sens rajeunir, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Funny Face, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Deux têtes folles, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Impossible Mr. Bébé, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HOMMAGE A FINA TORRES (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Oriana, sam. 20 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; Mécaniques célestes, sam. 22 h, dim. 20 h, lun. 14 h, mar. 16 h.

LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Corps inflammables, lun. 20 h 30.

L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Persona, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Scènes de la vie conjugale, dim. 13 h 45, 17 h 10, 20 h 35 ; l'Heure du loup, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

IVe FESTIVAL FRANCOPHONIE MÉTISSÉE, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). Aux sources du vaudou, sam. 18 h 30 ; Le Médecin de Gafiré, sam. 20 h 30 ; L'Enfant de l'autre, lun. 18 h 30 ; Les noms n'habitent nulle part, lun. 20 h 30 ; Rentrer ?, mar. 18 h 30 ; Conte des trois diamants, mar. 20 h 30.

KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24). Dode's Kaden, sam. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30 ; La Forteresse cachée, dim. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30 ; Sanjuro, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Le Château de l'araignée, mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.

MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.

LES MARX BROTHERS AU CHAMPO (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Les Marx au grand magasin, sam. 14 h 10, 15 h 45, 17 h 30, 19 h, 20 h 40, 22 h 15 ; Une nuit à l'opéra, dim. 13 h 45, 15 h 25, 17 h 20, 19 h, 20 h 45, 22 h 30 ; Monnaie de singe, lun. 14 h 10, 15 h 45, 17 h 20, 19 h, 20 h 30, 21 h 50 ; Un jour aux courses, mar. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

QUATRE FILMS CULTES DE DAVID LYNCH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Eraserhead, sam. 21 h 30, lun. 21 h 30, mar. 19 h ; Blue Velvet, dim. 21 h 30, lun. 16 h 30, mar. 14 h ; Sailor et Lula, sam. 14 h, lun. 19 h, mar. 16 h 30 ; Twin Peaks, dim. 14 h, lun. 14 h, mar. 21 h 30.

QUATRE FILMS DE KEN LOACH (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Ladybird, lun. 14 h ; Hidden Agenda, lun. 18 h ; Family Life, lun. 16 h.

QUATRE FILMS DE PIERRE ZUCCA, Le République, 11e (48-05-51-33). Vincent mit l'âne dans un pré..., mar. 19 h 50 ; Roberte, mar. 21 h 40.

QUATRE TRES GRANDS CLOUZOT, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Le Corbeau, lun. 17 h 50, 21 h 50 ; Quai des Orfèvres, dim. 17 h 50, 21 h 50 ; L'Assassin habite au 21, sam. 17 h 50, 21 h 50, mar. 17 h 50, 21 h 50.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Secret de Veronika Voss, lun. 17 h 10 ; L'Année des treize lunes, sam. 16 h 50, lun. 19 h ; Lola, une femme allemande, mar. 21 h 40 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, sam. 14 h 40, lun. 21 h 20 ; Le Marchand des quatre saisons, lun. 15 h 30 ; Prenez garde à la sainte putain, mar. 14 h.

RÉTROSPECTIVE JOHN WOO (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). The Killer, sam. 21 h 20 ; A toute épreuve, lun. 21 h 20 ; Une balle dans la tête, dim. 21 h 20, mar. 21 h 20.

RÉTROSPECTIVE MAURICE LEMAITRE, Centre Pompidou. Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Une copie mutilée, sam. 18 h ; Montage, sam. 18 h.

SEMAINE CHRÉTIENNE DU CINÉMA (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Lourdes et ses miracles, sam. 14 h ; Le Soleil brille pour tout le monde, sam. 16 h ; La Strada, sam. 18 h ; Les Communiants, sam. 21 h ; La Vie est belle, dim. 14 h ; Les Ailles du désir, dim. 17 h ; Les Damnés, dim. 21 h ; L'Evangile selon saint Matthieu, lun. 14 h ; Ordet, lun. 18 h ; Le Sacrifice, lun. 20 h 30 ; Rome ville ouverte, mar. 14 h ; Conte d'hiver, mar. 16 h.

SOIRÉES DE L'AURORE – EN PRÉSENCE DE JUDITH CAHEN, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Pyramide humaine, mar. 19 h 30 ; La Croisade d'Anne Buridan, mar. 21 h 30.

WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Alice dans les villes, lun. 13 h 30 ; L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mar. 15 h 50 ; Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; Au fil du temps, dim. 21 h 40 ; L'Ami américain, dim. 19 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
20th Century Fox : Fantasmes (v.o. s. t. f.), 16 h 30 ; Les Implacables (1956, v.o. s. t. f.), de Raoul Walsh, 19 h ; Duel dans la boue (1958, v.o.), de Richard Fleisher, 21 h 30.
MARDI
20th Century Fox : Le Passé retrouvé (1995), de Gérard Courant, 20 h 30.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
L'Iovention de la figure humaine : Charlot et le Masque de fer, de Charles Chaplin ; Tramp, Tramp, Tramp (1927), de Harry Edwards et Frank Capra, 17 h ; La Soif du mal (1957, v.o. s. t. f.), d'Orson Welles, 19 h 30 ; Psychose (1960, v.o. s. t. f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : Paysage dans le brouillard (1988, v.o. s. t. f.), de Théo Angelopoulos, 14 h 30 ; Phaedra (1961, v.o. s. t. f.), de Jules Dassin, 17 h 30 ; Les Chasseurs (1977, v.o. s. t. f.), de Theo Angelopoulos, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Electre (1964, v.o. s. t. f.), de Michael Cacoyannis, 14 h 30 ; Jimmy le tigre (1966, v.o. s. t. f.), de Pandelis Voulgaris ; Jours tranquilles d'août (1991, v.o. s. t. f.), de Pandélis Voulgaris, 17 h 30 ; le Pas suspendu de la cigogne (1991, v.o. s. t. f.), de Theo Angelopoulos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Côté rue, côté cour : Condominio (v.o. s. t. f.),, 14 h 30 ; Brève histoire d'amour (1988), de Krzysztof Kieslowski, 16 h 30 ; Tout pour réussir (1990, v.o. s. t. f.), de John Boorman, 19 h ; Quartier le rêve (1961, v.o. s. t. f.), d'Alekos Alexandrakis, 21 h.
LUNDI
Soirée portes ouvertes : Films surprises, 18 h 30.
MARDI
Côté rue, *côté* cour : Habitations à loisirs modérés (1964), d'André Harris et Alain de Sédouy ; Trois tours et puis s'en vont (1977), d'André Voisin et Josette Chollet, 14 h 30 ; Fenêtre sur cour (1954), d'Alfred Hitchcock, 16 h 30 ; Participe présent à Paris (1986), de Jean-François Roudot, 19 h ; 18, rue Popincourt, de Pascal Laethier ; le Crime de M. Lange (1936), de Jean Renoir, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Jeanne Dielman (1975), de Chantal Akerman, 15 h.
MARDI
Un jour Pina m'a demandé, de Chantal Akerman, 16 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 14 OCTOBRE

TF 1

20.45 Variétés : Si on chantait ?
Emission présentée par Julien Courbet.

23.05 Téléfilm : T-Force.
De Richard Pepin.
Une ambassade américaine est prise en otage par des terroristes.

0.55 Magazine : Formule foot.

1.30 Journal, Météo.

1.40 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.10, 3.45, 4.25) ; 2.20, Histoire des inventions ; 3.20, Intrigues ; 3.55, Histoires naturelles (et 4.55) ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Miroir, mon beau miroir.
Présenté par Nagui. Le football avec Jean-Pierre Papin ; Savoir vivre avec Nadine de Rothschild ; Le cinéma français avec Christophe Lambert ; Les extraterrestres avec Jean-Claude Bourret.

23.00 Sport : Les Dieux du Sumo à Bercy.
Présenté par Gérard Holtz et Jean-Claude Carrière.

0.10 Sport : Voile.

0.15 Journal, Météo.

0.20 Les Films Lumière.

0.30 Programmes de nuit.
Le Top ; 1.25, Mix Monde, Multi Mix, Musi Mix ; 4.30, L'Œil d'Icare ; 4.50, Bouillon de culture (rediff.).

FRANCE 3

20.50 Les Dicos d'or.
Demi-finale présentée en direct de l'Opéra de Lyon par Bernard Pivot et Catherine Matausch.
Grande fête de la langue française, conduite par Bernard Pivot, sous la haute surveillance de Jean-Pierre Colignon, chef correcteur du Monde. La finale est programmée pour le 2 décembre.

22.20 Les Dossiers de l'Histoire.

23.15 Météo, Journal.

23.45 Musique et compagnie.
Phil Glass... Musiques à découvrir.

0.45 Musique Graffiti.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Pouvoir et la Haine.
[1/2] et [2/2]. De Tony Wharmby.
La présidente d'une importante chaîne de grands magasins est l'objet d'une machination lorsqu'elle tente de s'implanter à Hongkong. Son cousin, qu'elle avait écarté de la présidence du groupe, va tenter, de prendre le contrôle de l'entreprise.

0.15 Mode 6.

0.20 Série : Les Professionnels.

1.15 Boulevard des clips (et 7.15).

3.30 Rediffusions.
Fréquenstar (Christian Clavier) ; 4.25, Girls de Paris ; 5.20, Jazz 6 ; 6.20, Culture pub.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Au-delà de l'amour.
De Michael Dinner.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Surprises (et 2.35).

22.15 Magazine : Jour de foot.

23.00 Cinéma : A toute épreuve. ■
Film chinois (Hongkong) de J. Woo (1992).

1.00 Le Journal du hard.

1.05 Cinéma : Sex.
Film américain, classé X, de Michael Ninn (1994).

2.45 Série : Babylon 5.
[17/22]. Une faute habilement rachetée.

ARTE

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur.
[4/10] L'Ange de la paix, de Helmut Dietl et Franz Geiger.

21.30 Documentaire : Vie et mort de l'image.
De Régis Debray et Pierre Desfons.

23.05 Magazine : Velvet Jungle.
Concert d'Oasis ; Louise, avec les Ducktations ; Ornette Coleman ; Série : Les Zombies de la stratosphère, [2/12] Battle of the Rocket (v.o.) ; Top Live : Beethova Obas.

0.45 Téléfilm : Le Passager clandestin.
D'Augusti Villaronga, d'après Georges Simenon (rediff.).

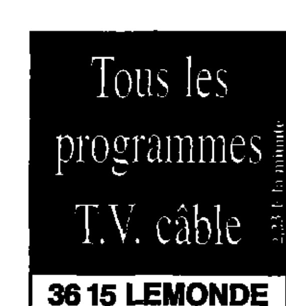
2.25 Cartoon Factory [6/18].
I Love a Parade (1933) ; Flip's Lunch Room (1933) ; Wot a Night (1931) ; Ali Baba (1936) (rediff., 28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm :L'Enfant des loups. [2/3] La peau de la louve. De Philippe Monnier, avec Marisa Berenson. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 2/10. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.35 Captain W, astronaute. De Frédéric Laffont et Anne Georget. 20.35 Au pays de l'aigle. [7/8] Alaska de toutes les convoitises. De Claude Cruchon. 21.25 L'Inventaire de Jean Rouch. De Guillaume Casset et Julien Donada. 22.00 Couture. [4/6] Uniformes et fonctions. De Jeremy Newson. 22.55 15 jours sur Planète. 23.20 Le Mur dans les têtes. De Pierre Chatel et Simone Mohr. 0.15 Bob Denard,corsaire de la République. [1/2] et [2/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli (115 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Paris modes Prêt-à-porter (et 0.30). 22.00 Björk. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. 22.30 Paris dernière. 23.25 Eric Thomas. Café-théâtre. Enregistré au festival de la Performance d'acteurs de Cannes en 1992 (65 min).
CANAL J 17.30 Série :Les Chasseurs d'étoiles. La Fusée. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Moscou. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. Invités : Etienne Daho, le Rock Circus, Lenny Kravitz. 19.00 Série : Les Twist. La Drôle de guerre. 19.30 Heathcliff et Marmaduke. 20.00 Alvin et les Chipmunks (60 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 21.50 Série : Elvis,Good Rockin' Tonight. Moody's Blues. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Jacques Beineix. 23.45 Quatre en un. 0.15 Série : Seinfeld. 0.40 Série : Route 66. Larmes sèches (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Model's Inc. 20.05 Série : Miami Vice (et 0.00). 20.45 ▶ Série : Madame le juge. Un Innocent. 22.20 Série : Combat. Conflit. 23.10 Série : Le Masque. 0.50 Série : Les Incorruptibles,le retour (50 min).
MCM 19.30 L'Invité de marque. Le Trio Esperança. 20.00 Clips non-stop (et 21.30). 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Real World London Weekend. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 15.00 Golf. En direct. PGA européenne : World Matchplay Championship. 3e tour, à Wentworth (Grande-Bretagne). 17.00 Judo. En direct. Championnats d'Europe par équipes. Combats féminins à Trnava (Slovaquie). 19.30 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne. Dernière manche à Hockenheim. 20.00 Sportel. 20.15 Catch. 21.00 Sumo. En direct. 2e grand tournoi de Paris-Bercy. 23.00 Prime Time Magazine Riddick Bowe. 0.00 Course de camions. Résumé. Trial Europa. 4e manche à Voitsberg (Autriche). 1.00 International Motorsports (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.30 Actualités Pathé nos 2 et 3. 20.15 Le Club. Invitée : Dominique Sanda. 21.30 Come Back Africa. ■ ■ Film documentaire américain de Lionel Rogosin (1959, N.). 23.00 Haute trahison. ■ Film britannique de Roy Boulting (1952, N., v.o.). 0.30 L'Aventurede Madame Muir. ■ ■ ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947, N., 105 min).
CINÉ CINÉMAS 18.45 Le Cinémades effets spéciaux. 19.35 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Téléfilm : Hemingway. Biographique américain de Bernhard Sinkel [4/4] avec Stacy Keach. 22.05 Ciné-Cinécourts. 23.10 Entre chien et loup. ■ Film britannique d'Andrew Piddington (1991). 0.30 Téléfilm : Une femme dangereuse. Classé X.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Interviews de Philippe Noisette et Maurice Béjart. 20.30 Photo-portrait. Jean-Michel Sannejouand, plasticien. 20.45 Nouveau-répertoire dramatique. Entretien avec Martin Lewis ; 20.53, Silhouettes à la craie, de Martin Lewis. 22.35 Musique : Opus. Le son du cor. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec André Velter, de retour d'un séjour au royaume des neiges. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opera. Donné le 13 octobre à Gand, dans la grande salle du Festival De Bijloke, par La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken : Don Giovanni, opéra-bouffe en deux actes K 527, de Mozart, Livret de Lorenzo da Ponte, Werner van Mechelen (Don Giovanni), Huub Claessens (Leporello), Elena Vink (Donna Anna), Christina Högman (Donna Elvira), Markus Schäfer (Don Ottavio). 22.45 Entracte.23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 5 octobre à l'Auditorium de France 3 Alsace, dans le cadre de Musica 95, par le Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt : Œuvres de Donatoni : Lem pour contrebasse solo ; Blow pour quintette à vent ; Hot pour saxophone et ensemble ; Colère : Berlin 61 pour percussion solo, de Longtin ; Riti neutrali pour violon et ensemble, de Francesconi ; Corrente, de Lindberg. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Vladimir Horowitz. Trois sonates, de Scarlatti ; Choral SWV 639, de Bach/Busoni ; Sonate pour violon nº 3 *op.* 108, de Brahms, Nathan Milstein, violon ; Trois Mazurkas, de Chopin ; Rouslan et Ludmila, ouverture, de Glinka, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Concerto pour piano nº 3 op. 30, de Rachmaninov, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Eugène Ormandy ; Huit préludes op. 38, de Kabalevsky. 22.40 Da capo. La Traviata, préludes des actes 1 et 3, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Arturo Toscanini ; Invitation à la valse, de von Weber, par l'Orchestre syphonique de la BBC, dir. Arturo Toscanini ; Harold en Italie, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini, Carlton Cooley, alto ; Il Segreto di Susanna, ouverture, de Ferrari, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Arturo Toscanini ; Sérénade op. 10, de von Dohnanyi, Jasha Heifetz, violon. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.
Le Roi lion ; Donald, une étoile de canard.

18.00 Des millions de copains.
Avec la série : Seaquest, police des mers.

19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invités : Lionel Jospin, Karl Lagerfeld, Claudia Schiffer.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : La Reine blanche. □
Film français de Jean-Loup Hubert (1991). Avec Catherine Deneuve.

22.55 Ciné dimanche.

23.05 Cinéma : Memphis Belle. ■
Film américain de Michael Caton-Jones (1990). Avec Matthew Modine.

0.55 Téléfilm : Crimes et jardins.
De Jean-Paul Salomé.

2.30 Journal, Météo.

2.40 Programmes de nuit.
Théâtre : Chacun pour moi, de Daniel Colas, avec Francis Perrin, Véronique Genest ; 4.25, Côté cœur ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.50 Météo, Loto, Journal, Point route, Transat (et 23.40).

13.25 Dimanche Martin (et 16.10).
Avec Henri Salvador.

15.15 Documentaire : Cousteau.
Tahiti, l'eau de feu.

17.50 Stade 2 (et 5.00).
Automobile : Rallye d'Azur d'Antibes ; Rugby : Coupe latine ; Disciplines olympiques : Transat Jacques-Fabre, Coupe du monde de tennis de table, Championnat d'Europe par équipe de judo, Championnat du monde de lutte, portrait de Yann Bonato ; Vidéo dans l'arbitrage ; Cyclisme : Paris-Tours ; Football ; Fun : finale de la Coupe de France de VTT.

18.45 Magazine : Déjà dimanche.
Présenté par Jean-Luc Delarue.

19.25 Magazine : Déjà le retour.

19.59 Journal, Météo 2.

20.50 Cinéma : Faute de preuves. ■
Film britannico-américain de Simon Moore (1991). Avec Liam Neeson.

22.35 Variétés : Taratata.
Présenté par Nagui. Avec Gilbert Montagné, Philippe Lafontaine, Lokua Kanza.

23.45 Journal, Météo.

23.55 Les Films Lumière.

0.00 Concert : Musiques au cœur de l'actualité.
L'actualité musicale de l'automne.

1.00 Programmes de nuit.
L'Heure du golf (rediff.) ; 1.25, Magazine : Polémique ; 2.15, Chez Boogies ; 2.40, Savoir plus santé (rediff.) : 3.30, Urti ; 3.55, Diamir ; 4.50, Le Corsicayak ; 5.15, Stade 2 ; 6.05, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Chroniques de l'Afrique sauvage. [6/12] L'Incendie.

14.05 Magazine : Sports dimanche.
Grand Tournoi de sumo à Paris-Bercy ; 15.05, Tiercé à Longchamp ; 15.25, Cyclisme : Paris-Tours ; 17.05, Tennis de table : 16e Coupe du monde individuelle à Nîmes.

17.55 Magazine : Lignes de mire.
Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.

20.08 Débat.
Avec Marc Jolivet.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Trop d'amour, d'Alfred Weidenmann.

21.55 Série : Un cas pour deux.
La Madone, de Bernd Schadewald.

22.55 Dimanche soir.
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invitée : Martine Aubry, suivi de : A la une sur la Trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.40 Météo et Journal.

0.05 Cinéma : La Morsure. ■ ■
Film américain de Tod Browning (1926, muet). Avec Gertrude Shord, Edward Connelly.

1.15 Musique Graffiti.
Mi Lagnero Tacendo, de Rossini, par Montserrat Caballé, soprano, Manuel Burgueras, piano (10 min).

M 6

12.50 Série : Pour l'amour du risque.

13.50 Série : Brisco County.

14.40 Magazine : Starnews.

15.15 Dance Machine Club.

15.45 Magazine : Fanzine (et 5.15).

16.15 Magazine : Fréquenstar.
Michel Fugain.

17.15 Téléfilm : Cœur de championne.
De Mandie Fletcher, avec Eve Barker, Denis Lawson.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.50 Sport : Voile.
La Transat Jacques-Vabre.

19.54 Six minutes d'informations, Météo, le Meilleur du sport.

20.00 Mode 6 (et 0.50).
La collection de prêt-à-porter printemps-été 1996 de Christian Lacroix.

20.05 Les garçons sont de retour.

20.35 Magazine : Sport 6 (et 1.30).

20.40 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain. Le Sexe, nouvelle valeur marchande ?

22.45 Culture pub (et 4.45).
La Guerre informatique.

23.15 Téléfilm : La Leçon de plaisir.
De Servais Mont.

1.00 Magazine : Rock express.

1.40 Boulevard des clips (et 5.45).

2.30 La Tête de l'emploi.

2.55 Rediffusions.
Sea, Sex and Sun ; 3.50, Barbra Streisand ; 5.15, Fanzine.

CANAL +

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.25 Flash d'informations (et 19.35, 22.30).

12.30 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.

13.30 Magazine : La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Suicides sous influences.
De Robert Bierman.

15.30 Documentaire : Les Aventures du renard et du lapin.
De Mike Beynon.

15.55 Surprises.

— En clair jusqu'à 18.05 —

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

18.00 Cinématoc.
Les films célèbres revisités et présentés sous un angle nouveau.

18.05 Cinéma : Hocus Pocus, les trois sorcières. □
Film américain de Kenny Ortega (1993).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.45 Dessins animés : Ça cartoon.

20.15 Sport : Football.
En direct.
Le Havre-Saint-Etienne. Match décalé de la 13e journée du championnat de France ; 20.30, coup d'envoi.

22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche.
Présenté par Pierre Sled.

1.10 Délits flagrants. ■ ■
Film français de Raymond Depardon (1994, 109 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Documentaire : Cézanne.

13.00 Rintintin.
L'Héritier retrouvé.

13.30 Les Grands Maîtres du cinéma.
Jacques Tati, de Sophie Tatischeff.

14.30 Documentaire : Des glaciers dans le ciel.

15.30 Détours de France.

16.00 Feuilleton : Un ours pas comme les autres [4/5].

17.00 ▶ Le Sens de l'Histoire.
Poujade et le Poujadisme. Témoins : René Rémond, Jacques Julliard.

18.30 Va savoir.
Présenté par Gérard Klein. Saulière.

18.57 Le journal du temps.

ARTE

19.00 Cartoon Factory [7/18].
The Little King (1934) ; Goal Rush (1932) ; Pagan Moon (1932) ; The Sunshine Makers (1935).

19.30 Magazine : Métropolis (et 1.00).
Présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. La Foire du livre de Francfort.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Les Ados entre éclate et déprime.
Proposée par Cosima Santoro.

20.41 Magazine : On s'éclate.

21.25 Vidéo : Atelier vidéo (et 22.50, 0.45).
Des vidéos amateurs de jeunes Allemands et Français vus par eux-mêmes : joies, peines, plaisirs et galères sont au rendez-vous.

21.40 Téléfilm : Safe.
D'Antonia Bird, avec Aidan Gillen, Kate Hardie.
Deux jeunes, au passé déjà lourd de malheur, se retrouvent SDF. Leur lutte pour survivre dans Londres aujourd'hui.

23.15 Magazine : Le Blues du Moskito.

23.55 Documentaire : B3, le pied intégral.
Un portrait de la compagnie Black-Blanc-Beur, de Cosima Santoro.

2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma.
Un voyage avec Sam Neill à travers le cinéma néo-zélandais, de Sam Neill (v.o., rediff. du 13 octobre, 52 min).

CÂBLE

TV 5 *19.00 30 millions d'amis. Rediff. de TF 1 du 30/9. 19.25 Météo des cinq continents* (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Train d'enfer. ■ Film français de Roger Hanin (1984). 0.00 Kaléidoscope. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.35 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 20.30 Bob Denard, corsaire de la République. [2/2]. 21.20 Légendes vivantes d'outre-mer. [5/13] Tisno, gardien de la jungle. De Jean Queyrat et Benoit Segur. 21.50 Sur le sentier de la guérison. D'Alain Tornet. 22.40 Lonely Planet. Sur les traces des mayas. De Paul McGuigan. 23.30 Watergate. [1/5] De Mick Gold. 0.20 Sida, paroles de familles. [2/2] De Paule Muxel et Bertrand de Solliers (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top / Flop. 21.00 Mo' Better Blues. ■ Film américain de Spike Lee (1990, v.o.). 23.05 Concert : Miles Davis. Enregistré au festival international de Jazz de Montréal, en 1985. 0.10 Eco, écu et quoi ? 0.40 Le Canal du savoir. L'Orient : rêves, réalités, études. L'Ecole spéciale des langues orientales a 200 ans (60 min).
CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 18.00 Série : Les Monroes. 19.00 Sur la piste de l'animal le plus secret. [1/12] Afrique. 19.30 Momo et Ursule (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. Soirée gâchée. 20.30 Série : Dream On. Sans retour, ni consigne. 20.55 Top bab. 21.30 Série : Bottom. Contest. 22.05 Chronique New Age. 22.10 La Semaine sur Jimmy. 22.20 Série : New York Police Blues. 23.10 Le Meilleur du pire. 23.40 Série : Les Envahisseurs. Le Miracle. 0.35 Rock Stories : Cream (60 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Model's Inc. Enquête en cours. 19.50 Série : Miami Vice (et 0.00). La Loi du milieu. 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. Le Retour de Capone. 21.30 Série : Movin' On. Fraude. 22.20 Série : Combat. Un jeu d'enfant. 23.10 Série : Le Masque. L'Ile aux muettes. 0.50 ▶ Série : Madame le juge. Un Innocent (90 min).
MCM 19.30 Mangazone Mag. 20.00 Clips non-stop (et 0.00). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. Toto. 22.30 Passengers. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).
MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Concert : Phil Collins unplugged. Enregistré à Londres, en août 1994. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).
EUROSPORT 12.00 Motocyclisme. En direct. Open Ducados : 6e manche à Jerez (Espagne). 14.00 Boxe. Poids lourds. Shannon Briggs (E.-U.) – Shurman Griffin (E.-U.). 17.00 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : 10e et avant-dernière manche. Paris-Tours. 17.30 Judo. Championnats d'Europe par équipes. Combats messieurs à Trnava (Slovaquie). 19.00 Voitures de tourisme. En différé. Coupe du monde FIA. Sur le circuit du Castelet, Championnat d'Allemagne. Dernière manche à Hockenheim. 21.00 Sumo. En différé. 2e grand tournoi de Paris-Bercy. 23.00 Karaté. Coupe du monde à Francfort (Allemagne) (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 L'Aventure de Madame Muir. ■ ■ ■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947, N., v.o.). 22.10 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N.). 0.05 La Grande Evasion. ■ ■ Film américain de Raoul Walsh (1941, N., v.o., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 18.05 Le Milliardaire. ■ Film américain de George Cukor (1960). 19.55 Making of Braveheart. 20.30 French Lover. ■ Film américain de Richard Marquand (1983). 22.00 L'Ascenseur. ■ Film néerlandais de Dick Maas (1983). 23.40 Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman René (1992, v.o., 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique (rediff.). Philippe Garrel ou l'enfance de l'art. 22.25 Poésie sur parole. Des poètes ou des peintres (6). 22.35 Musique : Le Concert. XVe Festival International de piano. Enregistré le 2 août, Parc de Florans. Avec Christian Zacharias, piano : Sonates, de Scarlatti. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : 100 km/son ; Rub a dub dub ; Rémanences : coulées cyclamens ; La Durée du oui : Pierre Bouchet (La Méthode du discours). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Concert du 9 juillet 1948 : Mireille (extraits des actes 2, 3, 4 et 5), de Gounod, par le Chœur et l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier, sol. Martha Angelici (Mireille), Charles Richard (Vincent), Suzanne Darbans (Taven), Michel Dens (Ourrias), Lucien Lovano (Ramón). 21.00 Capitale Prague. Avec Petr Kral, poète. 22.30 Transversales. 1. Déclic. Pour le 70e anniversaire de la mort d'Erik Satie : Steve Lacy, saxophoniste, le chanteur Nicolas Isherwood et Jay Gottlieb, pianiste, avec Ornella Volta ; 2. Les Magiciens de la Terre : La Havane au Festival Les Allumés de Nantes ; Argentine : Chamane, par l'accordéoniste Raul Barboza, au Bataclan ; 3. Variations transversales : Autour du cinéma musical égyptien (Exposition Lumières d'Egypte, à l'Institut du monde arabe, du 13 octobre 1995 au 25 février 1996) ; 4. La Knitting Factory, laboratoire new-yorkais des aventures musicales. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Hérodiade, opéra, de Massenet, par le chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson, Nadine Denize (Hérodiade), Cheryl Studer (Salomé), Ben Heppner (Jean), Thomas Hampson (Hérode), José van Dam (Phanuel). 22.00 Archives. Le chant français avant-guerre. Œuvres de Berlioz, Massenet, Wagner, Charpentier, Duparc, Saint-Saëns, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 OCTOBRE 1995

Mode d'emploi

par Alain Rollat

BRAVO ! Applaudissons M. Juppé. Le locataire de l'hôtel Matignon a trop été torturé par les coupeurs de morale en quatre pour qu'on ne l'encourage pas à persévérer dans ses bonnes résolutions. Il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas admettre qu'il a raison quand il proclame que *« le moment est venu de secouer le pessimisme »*. Cette prise de conscience honore le premier ministre. De la part d'un chef de gouvernement chargé de conduire la France sur le tremplin du *« sursaut national »*, il y a même là une nécessité physique. Le problème de M. Juppé, c'est qu'il donne l'impression de vouloir secouer le pessimisme comme on secoue la salade, les tapis ou les pruniers, alors qu'il s'agit avant tout d'un art philosophique.

Pour bien secouer le pessimisme, il faut d'abord s'en donner les moyens. On n'a aucune chance de l'ébranler si on l'aborde du bout des doigts. Il faut le saisir à bras-le-corps, ne pas avoir peur de se salir, être dur au mal. On ne le ballotte jamais facilement, car ses racines plongent jusqu'au tréfonds de l'âme. S'attaquer au pessimisme, c'est se colleter avec le mal. *« Par nature, la vie n'admet point de félicité vraie*, écrivait le docte Schopenhauer, un spécialiste du siècle dernier. *Elle est foncièrement une souffrance, un état de malheur radical. »* Hamlet, bien avant lui, ne disait pas autre chose dans son célèbre monologue : *« Etre ou ne pas être... Notre état est si malheureux qu'un absolu non-être serait bien préférable. »* Si l'on s'engage dans ce combat contre le désespoir sans être capable d'endurer toutes les douleurs du monde, on sombre vite dans le nihilisme.

Ne renverse donc pas le pessimisme qui veut. Pour avoir la moindre chance d'y parvenir, il ne suffit pas d'être bien équipé. Il faut aussi être animé d'une volonté ardente. Une telle entreprise réclame même davantage que de la force de caractère, elle exige de la foi. M. Juppé a-t-il la foi de son ambition ? Recommandons-lui de s'inspirer de Sœur Emmanuelle, la fameuse « chiffonnière du Caire », qui était, vendredi soir 13 octobre, l'invitée rayonnante de « Faut pas rêver », le magazine le plus roboratif de France 3.

Voici une déménageuse de malheurs qui se bat depuis quatre-vingt-sept ans à mains nues contre toutes les misères de l'univers, et qui illumine encore d'optimisme tous ceux qu'elle approche ! Le secret de cette religieuse n'a pourtant rien de sorcier ; il réside dans sa façon de regarder la vie : à tout moment de la journée, Sœur Emmanuelle se préoccupe simplement de *« faire plaisir »* à autrui. Faites-nous plaisir M. Juppé !

Mais peut-on affronter le pessimisme en épargnant les pessimistes ? Comme dirait Hamlet, *« that is the question »*... Et Sœur Emmanuelle est formelle : malheur aux hypocrites ! Au moment où le prix Nobel de la paix couronne un apôtre de la lutte contre le pessimisme foncier des fabricants de bombes atomiques, M. Juppé a une bonne occasion de prouver sa détermination : qu'il secoue les puces à M. Chirac !

Le secrétaire général de l'OTAN n'exclut plus sa démission après l'avis de la commission des poursuites du Parlement belge

Willy Claes, ancien ministre, pourrait être traduit devant la Cour de cassation

BRUXELLES
de notre correspondant

Willy Claes doit être traduit devant la Cour de cassation pour être jugé dans deux affaires de pots-de-vin. Tel est l'avis rendu, samedi 14 octobre, par la commission parlementaire chargée de se prononcer sur le cas de l'ancien ministre belge et actuel secrétaire général de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord), après la décision du procureur général Jacques Velu de demander sa mise en accusation pour corruption, faux et usage de faux.

Pour être suivi d'effet, cet avis doit être approuvé par la Chambre des représentants (députés). Celle-ci devrait se réunir prochainement en session plénière, sans doute jeudi.

LE SCANDALE AGUSTA

Composée du président de la Chambre des représentants, le social-chrétien francophone Raymond Langendries, et de onze élus appartenant tant à la majorité qu'à l'opposition, la commission est le reflet du Parlement. Il est donc très probable que la décision finale des députés sera défavorable à M. Claes.

Au cours d'une brève déclaration à la radio belge francophone, samedi matin, le secrétaire général de l'OTAN s'est étonné de l'avis exprimé par les douze hommes qui l'ont entendu pendant plus de six heures consécutives la veille. *« Quand j'écoute les membres de cette commission, c'est la contradiction la plus totale et c'est un peu une solution à la belge*, a-t-il observé. *D'un côté, on admet qu'il faut continuer l'enquête. Or, dans toute procédure correctionnelle* [belge], *on ne peut pas mettre quelqu'un en accusation pour autant que l'enquête n'est pas terminée ».*

M. Claes, au cours de cet entretien, a évoqué l'idée de son éventuelle démission après la levée de son immunité d'ancien ministre belge. *« On ne peut pas l'exclure, je ne dis pas que je le ferai »*, a-t-il déclaré. Jusqu'à présent, le secrétaire général de l'OTAN avait toujours indiqué que sa démission n'était pas d'actualité.

En Belgique, la Cour de cassation est la seule juridiction compétente pour juger les crimes ou délits commis par un ministre dans l'exercice de ses fonctions. M. Claes, socialiste flamand, était ministre de l'économie à la fin de l'année 1988 quand la firme italienne Agusta a obtenu une commande d'hélicoptères pour l'armée belge en échange de pots-de-vin qui seraient allés dans les caisses des partis socialistes wallon et flamand, ainsi que, semble-t-il, dans les poches de mystérieux destinataires.

Il était toujours ministre au début des années 90 quand la firme Dassault aurait à son tour corrompu des décideurs pour se faire octroyer un contrat d'équipement des avions F-16 de la Belgique. Alors que la firme française nie avoir usé de moyens frauduleux et adopte un profil bas, des dirigeants d'Agusta affirment avoir été obligés de faire des « dons».

« AFFAIRE INTÉRIEURE »

Depuis la mise en cause de son secrétaire général, en février, l'OTAN est fort embarrassée, mais, tant dans la haute hiérarchie de l'organisation que dans les délégations diplomatiques des seize Etats membres, on se garde de commenter ce qu'on considère comme *« une affaire intérieure belge »*. Même si le numéro un de l'Alliance tarde encore quelques jours pour tirer les conséquences de ce qui équivaut à une inculpation, le problème de sa succession semble déja posé.

M. Claes a été choisi par les alliés en septembre 1994, après la mort de Manfred Wörner. Il était alors ministre des affaires étrangères et son engagement dans la construction de l'Union européenne avait joué en sa faveur, au moment où certains alliés souhaitaient affirmer la voix du Vieux Continent face aux Etats-Unis, tout puissants à l'OTAN. Washington disait néanmoins apprécier son travail alors que l'Alliance était confrontée au problème bosniaque et devait nouer de nouvelles relations avec les pays d'Europe centrale et orientale.

Le 27 février, en visite à Bruxelles, le vice-président américain Al Gore avait déclaré que les Etats-Unis faisaient *« pleinement confiance »* à M. Claes et le remerciaient *« pour sa direction ferme et excellente »*. Cependant, la poursuite par la justice belge de l'enquête sur les affaires Agusta et Dassault paraissait de mauvais augure pour M. Claes. Il est probable que des consultations discrètes ont eu lieu pour faire face, sans trop tarder, à la situation créée samedi, alors que l'OTAN va jouer sa crédibilité dans la mise en place de la force de paix en Bosnie.

Jean de la Guérivière

Mission prolongée pour les pilotes d'Euromir

LE PLUS INVENTIF des auteurs de science-fiction n'aurait sans doute pas osé imaginer une telle situation. La mission russo-européenne *Euromir va être prolongée* de quarante-quatre jours parce qu'un fabricant de fusées serait au bord de la faillite ! Des responsables du secteur spatial russe ont reconnu *(officieusement) que l'usine Progress* de Samara, qui fabrique les fusées Soyouz, n'arrive pas à trouver le financement nécessaire pour terminer le lanceur qui doit amener *à bord de la station Mir l'équipage de re*lève de l'astronaute européen Thomas Reiter (Allemagne) et de ses deux compagnons russes Iouri Guidzenko et Sergueï Avdeiev.

Les trois hommes, qui tournent autour de la Terre depuis le 3 septembre, ne devraient rentrer que le 21 février 1996 au lieu du 7 janvier. Ils ne sont pas en perdition. Un « cargo » spatial automatique leur a apporté, en début de semaine, des vivres et du carburant pour tenir un mois et demi de plus. Ils pourraient d'ailleurs, en cas de besoin, redescendre sur Terre à bord de ce vaisseau. Mais les Russes préféreraient éviter une telle éventualité. La vieille station, en orbite depuis 1986, est dans un tel état de vétusté que sa maintenance occupe *un tiers du temps des cosmonautes*. Il serait donc très imprudent de l'abandonner à elle-même.

Qu'en pensent ses occupants actuels ? *« Les cosmonautes, comme les pilotes, aiment voler »*, a répondu pour eux un officiel russe. Certes, les séjours en orbite sont assez inconfortables et monotones. Mais il est peu probable que *Thomas Reiter fasse un esclandre lors de la* liaison radio qu'il doit avoir, jeudi 19 octobre, avec les ministres européens. Ces derniers seront précisément réunis à Toulouse pour définir la participation du Vieux Continent à la future station internationale Alpha et leur négociation devrait tenir largement de la discussion de marchands de tapis.

Moscou se livre-t-il à une savante « intox » ou adresse-t-il un signe ? Cet « incident de livraison » tient probablement, estiment des experts occidentaux, aux luttes d'influence entre sociétés spécialisées désormais concurrentes. D'autre part, les Russes eux-mêmes expliquent que la prolongation de la mission est la bienvenue puisqu'elle permet de procé*der à des expériences supplémentaires*. Et Boris Razoumov, porte-parole de l'Agence spatiale russe, déclare contre toute attente dans *Libération* daté 14-15 octobre : *« La fusée est prête, il n'y a aucun obstacle technique (...) Nous envisageons de retarder le retour pour des raisons à la fois économiques et scientifiques »...*

En attendant, les responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA) semblent ravis du contretemps : ils bénéficient de 179 jours de vol pour le prix de 135. Les Russes essaieront peut-être d'obtenir une petite rallonge aux 82 millions de dollars payés par l'ESA pour les deux missions Euromir (la précédente a eu lieu en 1994), mais il n'est pas certain qu'ils y parviennent. *« Nous négocions actuellement pour que les deux parties y trouvent leur compte »*, commente-t-on sobrement à l'ESA.

Jean-Paul Dufour

SOMMAIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

EN BOSNIE, LA COLONNE DE L'ENFER : par milliers, ils ont fui l'enclave musulmane de Srebrenica à pied pour échapper aux forces serbes. Ils ont été nombreux à ne pas échapper aux bombardements et aux exécutions. Des survivants accusent.

Tirage du *Monde* daté samedi 14 octobre : 476 840 exemplaires 1 - 3

■ **TERRORISME : le bulletin *Al Ansar***, proche du Groupe islamique armé (GIA), a confirmé dans son édition de vendredi 13 octobre l'authenticité de deux communiqués de ce groupe, l'un menaçant la France, l'autre demandant au président *Jacques Chirac de se convertir* à l'Islam. Selon le quotidien *Al Hayat*, imprimé à Londres, qui cite ce bulletin, *Al Ansar* a publié intégralement les deux communiqués et menacé la France. Le bulletin estime que son *« engagement dans les sables mouvants algériens »* constitue un *« suicide »* pour la France. Toujours selon *Al Hayat*, le bulletin clandestin a publié une carte de la France sur laquelle la Tour Eiffel apparaissait en train d'exploser. – *(AFP.)*

■ **CONSEIL D'ETAT : le spectacle du lancer de nain** est attentatoire à la dignité humaine, et peut être interdit par les maires. Telles sont les conclusions qu'a présentées le commissaire du gouvernement, Patrick Frydman, vendredi 13 octobre, devant l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat. Pratiqué dans les discothèques, le lancer de nain est très prisé aux Etats-Unis et en Australie. Ce type de spectacle est apparu en France au début des années 90. Il a donné lieu à de vives polémiques (*Le Monde* du 4 avril 1992).

■ **ESPACE : les lancements de la navette américaine *Columbia*** et de la fusée européenne Ariane, prévus samedi 14 octobre, ont tous deux été reportés. A Cap Canaveral (Floride), celui de Columbia a été repoussé de vingt-quatre heures afin de vérifier si l'un de ses moteurs ne comportait pas une fissure, a indiqué la Nasa. Ce contrôle a été motivé par la découverte de fuites sur un moteur. A Kourou (Guyane française) Arianespace a pris la même décision après avoir détecté des anomalies sur des équipements en cours de qualification en Europe.

Un sondage souligne le pessimisme des jeunes Français

LES JEUNES Allemands ont le moral tandis que les jeunes Français broient du noir. L'enquête réalisée par la Sofres et l'Emnid (institut de sondage allemand) auprès d'un millier de jeunes âgées de 18 à 25 ans, des deux côtés du Rhin, fin septembre, donne de l'état d'esprit qui règne dans la jeunesse des deux pays une image pour le moins contrastée.

S'ils partagent les mêmes valeurs et les mêmes attentes, les Allemands font preuve d'un optimisme qui tranche avec la déprime des Français. L'avenir ? Vu par les jeunes Français, il est très sombre : 54 % d'entre eux s'attendent à connaître, dans vingt ans, des *conditions de vie « moins bonnes »* que celles de leurs parents aujourd'hui. Ils ne sont, chez les Allemands, que 28 % à prévoir une *détérioration* ; 58 % *parient en* revanche sur des conditions « équivalentes » ou « meilleures ».

En matière d'emploi, les Français sont naturellement beaucoup plus pessimistes que les Allemands : 64 % d'entre eux estiment qu'« il faut prendre le premier emploi qui se présente ». Leurs voisins germaniques voient les choses autrement : 67 % affirment qu'« il faut plutôt prendre l'emploi que l'on souhaite ».

Attirés, comme les autres, par la vie dans l'entreprise, les jeunes Français estiment ne pas être payés de retour. Reflétant sans doute un divorce plus général entre les Français et l'entreprise, leur jugement est sévère. A 80 %, ils estiment que « les entreprises demandent beaucoup trop aux sa*lariés par rapport à ce qu'elles leur* donnent en échange ». Seuls 53 % des Allemands portent une telle appréciation ; 71 % des Allemands *estiment que « les entreprises sont* attentives à ce que leurs salariés soient satisfaits et motivés ». Les Français ne sont que 38 % à le penser.

« Les entreprises font-elles confiance aux jeunes ? » Pour 85 % des jeunes Français, c'est « non » ; *60 % des jeunes Allemands* pensent le contraire. Un abîme. On ne sera pas étonné qu'interrogés sur le lieu où ils aimeraient travailler, les jeunes Français placent en tête l'administration (à 39 %), alors que les jeunes Allemands préfèrent « une entreprise de taille moyenne » (à 35 %). Le Rhin est un long fleuve tranquille. Et profond.

Erik Izraelewicz